

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU MULTIACCUEIL

20 rue des Pinsons
Éragny-sur-Oise



Sommaire

| | | |
|------------|--|-----------|
| I. | PRESENTATION DE LA STRUCTURE | 5 |
| 1. | Description de la structure | 5 |
| 2. | Description de l'équipe | 7 |
| a. | Les échanges professionnels et les temps de réunion | 8 |
| b. | La charte de l'équipe de la mini crèche | 8 |
| c. | La formation continue et les journées pédagogiques | 8 |
| d. | Les temps d'analyse de pratiques professionnelles | 9 |
| e. | L'accueil des stagiaires et des nouveaux professionnels | 9 |
| f. | Les partenaires | 9 |
| II. | PROJET D'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES | 10 |
| 1. | Le jeune enfant | 10 |
| 2. | L'entrée à la crèche | 10 |
| a. | Premier contact | 10 |
| b. | L'accueil progressif | 11 |
| 3. | Répondre aux besoins fondamentaux des enfants | 13 |
| a. | Les fondements théoriques | 13 |
| 1. | Les neurosciences | 13 |
| 2. | Les besoins de l'enfant | 14 |
| 3. | La libre exploration éducative | 16 |
| 4. | La sécurité affective | 22 |
| 5. | L'individualité | 26 |
| 6. | La socialisation | 26 |
| b. | Les projets éducatifs et pédagogiques au sein du multi accueil | 28 |
| 1. | La communication auprès du jeune enfant | 28 |
| 2. | Les temps forts de la journée à la crèche | 33 |
| 3. | L'aide à l'acquisition de l'autonomie | 48 |
| 4. | Les repères à la crèche | 49 |
| 5. | L'égalité fille/garçon | 51 |
| 4. | La place des familles à la crèche | 52 |
| a. | Les transmissions au quotidien | 52 |
| b. | Les temps d'échanges avec les parents | 53 |
| c. | Les réunions individuelles avec les parents et l'équipe | 53 |
| d. | Les ateliers avec les parents | 54 |
| 1. | Atelier jeux | 54 |
| 2. | Fête de la crèche | 54 |
| 3. | Soirée porte ouverte des nouvelles familles | 55 |
| 4. | Atelier de soutien à la parentalité « les soirées papotages » | 55 |
| e. | La participation des parents à la vie de la crèche | 56 |
| 1. | Les livrets d'accueil pour les familles | 56 |
| 2. | Le petit journal | 56 |
| 3. | Les photos, vidéos et les affichages | 56 |
| 4. | Le questionnaire de satisfaction remis aux parents | 57 |
| 5. | Participation des parents aux sorties ou aux activités | 57 |

| | |
|--|-----------|
| III. PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE | 58 |
| 1. Éragny-sur-Oise : Présentation de la Ville | 58 |
| 2. Présentation de la population | 60 |
| 3. Profils socio-économiques des familles | 62 |
| 4. Analyse socio-économique des familles en demande de place en structure petite enfance | 64 |
| 5. L'ouverture de la ville sur son environnement | 66 |
| 6. Offres de service d'accueil de jeunes enfants proposées aux familles sur la ville | 67 |
| 7. Les autres offres de service d'accueil | 68 |
| 8. La Maison de la Petite Enfance (MPE) | 68 |
| 9. Les partenaires de la Petite Enfance | 68 |
| IV. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE | 70 |
| 1. Le développement durable pour la ville et la petite enfance | 70 |
| ANNEXES | 72 |
| Annexe 1. La Charte de la mini crèche | 72 |
| Annexe 2. Les 14 Besoins de Virginia Henderson | 72 |
| Annexe 3. La Charte des droits de l'enfant | 73 |
| Annexe 4. La Charte nationale d'accueil du jeune enfant | 74 |

Préambule



Le projet d'établissement est le fruit d'un travail de réflexions d'équipe, évolutif, mené lors de temps de réunion, qui vise à répondre aux besoins fondamentaux individuels, aux rythmes, aux stades de développement de chaque enfant en s'appuyant sur des fondements, des pédagogies spécifiques et des études scientifiques. Ce travail permet d'établir les axes éducatifs et pédagogiques de la structure de façon cohérente et en donnant du sens aux pratiques professionnelles. Chaque professionnelle peut ainsi à tout moment s'appuyer, se référer à ce projet de travail théorique et organisationnel pour harmoniser les pratiques, offrir un environnement stable et sécurisant, et donc proposer un accueil de qualité adapté aux enfants et aux familles autour de valeurs communes. C'est un outil qui permet aux parents de se rassurer et de comprendre les pratiques professionnelles, tout en étant acteur et participatif à la vie de la crèche.

I. Présentation de la structure

1. Description de la structure

Le multi accueil est situé au sein de la Maison de la Petite Enfance, au 20 rue des pinsons à Éragny-sur-Oise. La structure existait dans un premier temps sous forme de halte-garderie dans le quartier de la Challe et a été déplacée lors de la création de la Maison de la Petite Enfance en 2006. La structure s'est donc élargie avec la création d'une mini crèche accueillant des enfants réguliers. Le multi accueil a été agréé en mai 2006.

Elle est ouverte 4 jours par semaine de 8 heures à 18 heures, fermée le mercredi.

C'est un lieu de rencontre pour les enfants de 2 mois 1/2 jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Il existe des dérogations pour maintenir l'accueil d'enfant à situation particulière au-delà des 3 ans à la crèche.

La commission pour l'attribution des places a lieu au mois d'avril de chaque année pour une rentrée à partir de fin août (début novembre pour les haltes-garderies).

La structure accueille 25 enfants :

- 10 enfants réguliers dans la salle verte,
- 10 enfants réguliers dans la salle jaune,
- 5 enfants accueillis par demi-journée en halte-garderie de 8 h 30 à 11 h 30 puis de 14 h 30 à 17 h 30.

Les enfants sont en groupe d'âges mélangés au sein des espaces.

2. Description de l'équipe

L'équipe de la mini crèche est pluridisciplinaire et riche, avec des formations et des compétences différentes et complémentaires, toutes utiles dans la prise en charge et le suivi des enfants et de leurs familles. Tous contribuent au bon déroulement de la structure et garantissent un accueil de qualité respectant les familles, les besoins spécifiques de l'enfant et leurs développements individuels.

La directrice - Infirmière

Garantit le bon fonctionnement de la structure, l'application des projets, la santé, la sécurité et le bien-être des enfants au quotidien.

Crée du lien avec les familles et est leur interlocuteur privilégié.

Les agents techniques

Gèrent l'entretien du linge, l'hygiène des locaux et la préparation des repas.

L'éducatrice de Jeunes Enfants

Contribue à l'éveil et au développement des enfants en lien avec les familles. Encadre et soutient l'équipe, soutient les familles.

La psychologue

Fait des observations en section des enfants pour veiller à leur développement global. Elle accompagne les équipes et les familles lors de réunion ou d'entretiens.

Mini-crèche

Le Référent Santé Accueil inclusif (Infirmière)

Contribue à la sensibilisation des équipes de la crèche en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif. Il collabore avec l'équipe au suivi du développement des enfants et réalise des actions de soutien à la parentalité.

Les Auxiliaires de puériculture et Aide auxiliaires (CAP AEPE, Bac pro ASSP)

Prendent soin au quotidien des enfants, répondent à leurs besoins et participent à leur éveil et leur bien-être. Font le lien avec les familles au quotidien.

a. Les échanges professionnels et les temps de réunion

Les échanges entre professionnels sont quotidiens et contiennent les informations relatives à chaque enfant. Ces échanges sont écrits et oraux.

Pour les professionnels, ils favorisent le lien entre l'équipe du matin et l'équipe du soir, ce qui permet de penser une prise en charge globale de l'enfant sur l'ensemble de la journée.

Ils permettent aussi une organisation quotidienne et ponctuelle.

Ils constituent un soutien aux transmissions orales du soir et permettent de relater à la famille le déroulement de la journée de l'enfant.

Des temps de réunion sont organisés une semaine sur deux, le mercredi matin, pour permettre aux professionnels de se retrouver en équipe entière et d'échanger sur des temps où les enfants ne sont pas présents.

La réunion s'organise en deux temps : la première partie est consacrée aux observations d'enfants et aux analyses de pratiques professionnelles en présence de la psychologue afin de répondre de la manière la plus adaptée aux besoins des enfants au sein du collectif; la seconde partie est ciblée sur l'organisation du quotidien dans les services, la mise en place de projets, des temps de réflexions autour de thématiques spécifiques à la petite enfance.

Des réunions ponctuelles ont également lieu en semaine avec une partie de l'équipe, afin de travailler sur des temps définis sur certains projets, ou de réaliser des réunions interservices. Ces temps ont lieu hors service, tout en garantissant les règles d'encadrement et de sécurité pour l'accueil des enfants en section.

b. La charte de l'équipe de la mini crèche (annexe 1)

Afin de favoriser un travail de qualité et harmonieux, l'équipe a réalisé un travail de réflexion sur le travail en équipe et une charte de la mini crèche a été élaborée. Celle-ci permet à chacun de s'appuyer sur des valeurs communes, de s'engager collectivement autour d'une ligne de conduite commune pour accueillir et accompagner les enfants et les familles au quotidien, d'une façon respectueuse et bienveillante pour tous.

c. La formation continue et les journées pédagogiques

Des formations ont lieu tout au long de l'année, soit de manière collective (journées pédagogiques), soit de manière individuelle (formation aux gestes d'urgence, manipulation des extincteurs, centre de formation...).

Chaque agent bénéficie d'un droit annuel à la formation continue par le biais du centre national de la fonction publique territoriale et peut s'y inscrire individuellement en accord avec la direction et les besoins de service. Chaque agent peut ainsi réactualiser ses connaissances et ses pratiques et acquérir de nouvelles compétences tout au long de sa carrière professionnelle. C'est une richesse individuelle qui profite aussi à l'ensemble de l'équipe.

Deux journées pédagogiques sont organisées chaque année. Une première commune à la crèche collective et à la mini crèche sur une thématique concertée et une seconde réservée au multi accueil permettant de travailler sur des thématiques plus propres aux axes de travail et aux projets de la structure. L'ensemble du personnel, y compris les agents techniques, y participe.



d. Les temps d'analyse de pratiques professionnelles

Il s'agit de temps de réunion spécifique encadré par une psychologue extérieure au service. Des règles sont établies en amont afin de garantir la liberté d'expression bienveillante et de respecter le secret professionnel. Il existe des réunions propres aux auxiliaires de puéricultures et aides auxiliaires, aux éducatrices de jeunes enfants et à la direction, de manière à ne pas entraver les échanges liés au positionnement hiérarchique. Chaque groupe bénéficie de 6 h de réunion annuelle répartie en 3 réunions de 2 heures. L'analyse de la pratique est un véritable outil, car elle permet aux professionnelles de réfléchir à leurs pratiques quotidiennes, à la dimension relationnelle de leur activité en prenant du recul sur les situations vécues. Elle permet par exemple de travailler sur les émotions et le vécu professionnel, de mieux comprendre des situations difficiles, d'améliorer les pratiques d'accueil des enfants et des familles, mais aussi de réfléchir sur le travail en équipe. Ces temps sont obligatoires pour tous les agents travaillant auprès des enfants.

e. L'accueil des stagiaires et des nouveaux professionnels

La structure est un lieu de formation professionnelle et accueille tout au long de l'année des stagiaires avec des formations diverses en lien avec la petite enfance (auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif petite enfance, BAC professionnel, psychomotricien...) ou de découvertes professionnelles (3^e...). Ces temps d'accueil sont toujours encadrés, organisés en amont entre le stagiaire, l'école, la crèche et la mairie afin de réaliser des conventions de stage. Les stagiaires sont sous la responsabilité de la directrice et encadrés directement au sein des sections par les professionnelles encadrants les enfants sous forme de tutorat. Le stagiaire est toujours annoncé et présenté aux parents. Les stagiaires ne sont jamais seuls dans les groupes d'enfants et ne comptent jamais dans les taux d'encadrement. Durant le stage, des bilans sont réalisés en équipe afin de répondre aux objectifs de stage et de valider leurs réalisations. Le stage se déroule en plusieurs étapes et commence toujours par un temps d'observation afin de se familiariser avec les équipes, les enfants, les protocoles, et les projets. Certains professeurs d'école peuvent se rendre à la crèche afin de faire un bilan

avec l'équipe sur le déroulé du stage. Lorsque le stagiaire prend en charge un ou plusieurs enfants, il est toujours demandé l'accord des parents au préalable.

Le stage permet aux étudiants de découvrir le monde du travail en établissement d'accueil du jeune enfant, les rôles et missions de chaque professionnel, les savoirs, savoir-être, savoir-faire attendus, les responsabilités et les réglementations à respecter.

La crèche est aussi un lieu de vie rythmé par des mouvements de personnel. Les départs et arrivées des professionnelles sont toujours annoncés aux familles et aux enfants et les nouveaux agents présentés personnellement. Une forme de tutorat est organisée entre les professionnelles et le nouvel agent afin que celui-ci puisse observer et découvrir dans un premier temps la structure, les enfants, les familles, les protocoles et les projets avant d'être autonome dans les services.

Des livrets d'accueil à l'attention des stagiaires et des nouveaux professionnels leur sont remis à leur arrivée en guise de bienvenue et de guide.

f. Les partenaires

Nous travaillons en partenariat avec différents services municipaux ou associatifs pour proposer des activités d'éveil aux enfants :

- **la bibliothèque Albert Camus**, 1 fois par semaine,
- **la ludothèque la boîte à jeux**, 1 à 2 fois par semaine,
- **la Maison de quartier de la Challe**, lors d'événements spécifiques, comme des projections de films ou des spectacles à destination du jeune public,
- **l'Association « lire et faire lire »**, avec une lectrice bénévole, intervenant 1 fois par semaine au sein de la structure
- **Un partenaire artistique extérieur** sous convention qui change chaque année (musicien, plasticien, cirque...)

II. Projet d'accueil des enfants et de leurs familles

1. Le jeune enfant

Les enfants accueillis à la crèche sont de jeunes enfants, vulnérables, en pleine construction, immatures, ayant des caractéristiques spécifiques, des besoins propres qu'il est indispensable pour les professionnelles de connaître afin d'adapter leurs pratiques et de répondre à leurs stades de développement.

Tous les projets, les aménagements, l'organisation sont réfléchis et pensés pour garantir un environnement physique, psychoaffectif, cognitif, social, émotionnel stable et sécurisant tenant compte des besoins et recommandations scientifiques sur la période de la petite enfance. La crèche est ouverte à tous pour agir contre les inégalités sociales et pour permettre l'équité des chances. L'enfant est un être en devenir, et la crèche, en partenariat avec les parents, lui permet de grandir en s'épanouissant, en explorant pleinement ses capacités, en soutenant son développement et en lui construisant des fondations solides indispensables pour sa vie future d'adulte.

2. L'entrée à la crèche

a. Premier contact

Lorsque la famille s'est vu attribuer une place au sein de la structure, après la commission, un rendez-vous est pris avec le parent, l'enfant et la directrice afin de constituer le dossier administratif, de faire connaissance, d'échanger davantage sur le rythme de l'enfant, son environnement, son alimentation, ses antécédents médicaux... et de planifier ensemble, suivant les disponibilités de la famille et de la structure, le planning d'accueil progressif.

Ce temps permet aussi d'informer les parents sur le fonctionnement de la structure (règlement de fonctionnement, contrat, projets...), de présenter l'équipe et les modalités d'accueil.

Une soirée porte ouverte est proposée à toutes les nouvelles familles d'enfant régulier, au mois de juin, afin de découvrir les locaux,

La période de la petite enfance est une période vulnérable ponctuée de grands changements et bouleversements pour l'enfant qu'il est indispensable de prendre en compte pour les adultes dans leur prise en charge au quotidien.

Les adultes travaillant auprès d'enfants ont des formations spécialisées leur garantissant d'acquérir des connaissances, une posture, un savoir-faire spécifique leur permettant de mieux comprendre l'enfant en développement et de mieux ajuster leurs réponses et leurs comportements.

L'accueil en crèche permet aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle. C'est un lieu d'écoute et d'échange, de coéducation, mais c'est avant tout un lieu de vie, d'éveil, d'interactions sociales, de découvertes, d'expériences. Cet espace est réfléchi et pensé en premier lieu pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.

l'équipe, les différents projets, les futures familles. Les familles sont toutes accueillies individuellement par une professionnelle de l'équipe qui peut répondre à leurs questions.

C'est un temps convivial, autour d'un buffet, qui est très apprécié des familles et qui leur permet de mieux appréhender la vie de la crèche et le futur de leur enfant de façon très concrète et réelle. Elle leur permet aussi de moins appréhender l'arrivée de leur enfant dans la structure, en tissant un premier lien de confiance avec l'équipe.

Les familles et enfants de halte-garderie sont uniquement reçus individuellement lors d'un rendez-vous de constitution du dossier et de présentation du fonctionnement de la structure avec la directrice. La visite des locaux et la présentation de l'équipe ont lieu lors de l'accueil progressif de l'enfant.



b. L'accueil progressif

La période d'accueil progressif est nécessaire pour tout enfant inscrit en crèche, pour accompagner la séparation avec son parent. Elle est basée sur l'écoute, l'observation et le rythme de l'enfant afin de faciliter son quotidien à la crèche, sans être intrusive vis-à-vis du parent. Une séparation réussie marquera l'enfant et lui assurera une meilleure confiance dans les différentes séparations qu'il rencontrera dans sa vie future. **Ce temps va permettre de faire la transition entre la maison et le multiaccueil.**

Cet accueil progressif est indispensable pour l'enfant afin de :

- se familiariser avec son nouvel environnement (lieu, personnes, bruits...) et le rendre suffisamment familier,
- créer de nouveaux repères,
- faire connaissance avec le professionnel,
- tisser des liens de confiance et de respect mutuels,
- connaître et respecter son rythme et ses besoins.

Pour l'enfant, l'entrée à la crèche est souvent le lieu de la première séparation. Pour être sécurisé, il a besoin de s'attacher progressivement en présence de sa famille, à une nouvelle personne qui prendra le relais et répondra à ses besoins dans une continuité avec la maison. Ce lien de confiance n'est pas inné et doit se construire au fur et à mesure. Un parent confiant permettra davantage à son enfant d'être serein et sécurisé. Le choix de placement en crèche est un choix éclairé du parent qu'il doit pleinement assumer en le verbalisant auprès de son enfant. Il est donc nécessaire de rendre les parents acteurs de cette familiarisation dans le lieu d'accueil.

L'accueil progressif débute dès le premier rendez-vous avec la directrice, puis lors de la soirée porte ouverte, afin d'aider les familles à dépasser leurs premières appréhensions. Ces moments formels sont l'occasion d'échanger autour des projets de la structure, des attentes des parents, de leurs inquiétudes et de réaffirmer leur souhait d'accueil dans la crèche. L'enfant, étant présent à chaque étape, peut entendre le changement à venir et la verbalisation de son parent. Chaque étape

permettra à l'enfant de se familiariser, de se sentir en sécurité et d'identifier la personne qui prendra soin de lui. Plus l'enfant sera confiant et plus il pourra s'éloigner en toute assurance de ses figures d'attachement.

C'est pourquoi, une professionnelle «référente» est chargée d'accueillir, d'écouter et de rassurer l'enfant et sa famille, ainsi que de recueillir le plus d'informations possible sur le quotidien de l'enfant afin de le prendre au mieux en charge, dans la continuité éducative des parents, en respectant leurs choix. Tous les temps sont ritualisés et répétitifs afin de garantir des repères et un sentiment de sécurité.

Lors de la période d'accueil progressif, une attention est portée sur une stabilité des professionnelles en service et sur des espaces plus clos et contenant.

Progressivement, l'auxiliaire de référence va tendre vers une ouverture sur le reste de l'équipe et des espaces, pour permettre à l'enfant de créer de nouveaux liens d'attachement avec les «référentes relais» et d'étendre ses repères.

→ Accueil progressif pour les accueils d'enfants réguliers

L'accueil progressif est programmé sur 2 semaines, mais peut être adapté en fonction du rythme et des réactions de chaque enfant. Il s'agit d'une répétition de courtes périodes de présence dans la structure pour l'enfant, au départ accompagné de son parent. Progressivement l'enfant restera seul et les temps de présence s'étendront pour ressembler au fur et à mesure au temps réel de présence qu'effectuera l'enfant, selon les horaires de contrat définis avec ses parents.

L'enfant découvrira avec son parent les différents espaces, les différents temps forts de la journée et le parent pourra montrer à l'enfant comment faire, et à la professionnelle comment prendre le relais lors des différents soins par exemple (change, repas, jeu...) afin qu'elle reproduise à son tour les mêmes gestes, dans le même ordre, avec les mêmes habitudes...

Une courte première séparation aura lieu en fin de première semaine, si l'enfant et son parent sont prêts, après verbalisation du parent auprès de l'enfant, et sera accompagné pour le parent d'un café des parents pour l'aider à vivre cette séparation qui est parfois difficile et éprouvante. Ce moment est encadré par l'éducatrice de

jeunes enfants, la psychologue, et l'infirmière Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI). En fonction des semaines, les parents peuvent être plusieurs à partager ce temps. Chacun peut ainsi se présenter, expliquer ses missions et des échanges se créent de manière spontanée. Les échanges sont libres. Les professionnels peuvent répondre aux parents, les soutenir et les parents peuvent tisser un lien avec l'équipe et d'autres parents vivant ce même bouleversement. Le temps du café des parents est libre et non imposé aux familles. De même, il est toujours adapté en terme de durée, aux besoins des familles, à leurs capacités à vivre la séparation et à la réaction de leur enfant en section. Elle peut être écourtée à tout moment lorsque le parent ou l'enfant le décide.

Il est toujours possible de prolonger cette période de familiarisation au-delà des 2 semaines, en accord avec la famille et selon leur disponibilité, si l'enfant montre des signes d'insécurité ou si le parent a besoin de davantage de temps pour se séparer.

Chaque accueil est donc unique et adapté aux besoins des enfants et des familles.

→ Accueil progressif pour les accueils d'enfants de halte-garderie

Les enfants de halte-garderie sont dans leur 3^e année avant leur entrée à l'école. Le temps d'accueil des haltes-garderies étant de 3 heures maximum par jour, la période d'accueil progressif est établie sur une semaine. Les deux premiers jours sont toujours en présence du parent, sans séparation. Le troisième jour, après un temps de jeu de l'enfant et après verbalisation du parent à son enfant, est proposé un temps où l'enfant restera seul. La durée de ce temps est toujours adaptée aux réactions de l'enfant afin de respecter son besoin de sécurité, sa confiance et sa capacité à se détacher. Le dernier jour est proposé un temps de présence de l'enfant sans son parent pendant les 3 heures prévues au contrat et toujours appliqué dans les mêmes conditions que la veille. Ce temps sera raccourci en fonction des réactions de l'enfant pour ne pas entraîner de crainte et de rejet de la structure de sa part par la suite.

Si au bout d'une semaine, l'enfant n'est pas sécurisé, l'accueil progressif peut être poursuivi en concertation avec les parents et raccourci en termes de durée de présence afin de laisser le temps à l'enfant de se familiariser à son rythme.

Les enfants de halte-garderie sont également accueillis par une professionnelle « référente » qui l'ouvrira ensuite au reste des « référentes relais ».



3. Répondre aux besoins fondamentaux des enfants

Afin de mieux comprendre le développement du jeune enfant et de répondre à ses besoins, l'équipe s'appuie de recherches scientifiques, de concepts théoriques et de certaines pédagogies pour proposer des projets et des pratiques adaptées et éclairées.

a. Les fondements théoriques

1. Les neurosciences

Les avancées majeures technologiques et scientifiques durant ces dernières années ont permis de comprendre comment fonctionne le cerveau des enfants, même avant la naissance.

Les neurosciences sont « l'étude du fonctionnement du système nerveux depuis les aspects les plus élémentaires : moléculaires, cellulaires et synaptiques jusqu'à ceux, plus intégratifs, qui portent sur les fonctions comportementales et cognitives » (Wikipédia).

Ces techniques permettent, entre autres, d'adapter la neuro éducation et sont donc appliquées dans les pratiques et les projets de la crèche au quotidien.

Les neurosciences s'appliquent dans tous les domaines de développement de l'enfant : langage, émotions, sens, relation sociale et affective, motricité, attachement, imitation, jeu... afin de mieux comprendre ses besoins et d'adapter les pratiques des professionnelles.

Elles ont permis notamment de montrer que les enfants sont très compétents, que l'environnement joue un rôle primordial sur la maturation du cerveau et qu'il est nécessaire de ne pas surestimer les compétences de contrôle et de compréhension de l'enfant. L'enfant n'est pas un petit adulte et se développe par étapes.

L'enfant a une croissance cérébrale intense, spectaculaire et complexe qui évolue et mûrit sans cesse pour lui permettre de s'adapter à son environnement. C'est pendant la petite enfance que le cerveau se transforme le plus. C'est donc pourquoi il est indispensable d'en tenir compte, car c'est aussi la période durant laquelle le cerveau du jeune enfant est le plus sensible et vulnérable. Pour bien évoluer, il est nécessaire de créer un environnement stable, serein, affectueux, varié, riche en propositions et interactions sociales et répondant à ses besoins physiques, psychologiques, cognitifs, émotifs. Un environnement à l'inverse, non adapté, malsain peut avoir des répercussions néfastes sur la maturation cérébrale et se répercuter à l'âge adulte.



2. Les besoins de l'enfant

→ La théorie de Maslow

Chaque enfant a des besoins fondamentaux. Les adultes qui prennent soin de lui doivent y répondre de manière adaptée pour son bon développement physique, affectif, intellectuel et social, et la préservation de sa santé et de sa sécurité.

Abraham Maslow, psychologue américain, a démontré que les besoins de l'être humain sont hiérarchisés. Chaque individu est unique et irremplaçable alors que les besoins sont communs à tous. Pour améliorer la condition des personnes, il est nécessaire de satisfaire les besoins fondamentaux de chacun. Les besoins sont divisés en besoins fondamentaux et supérieurs, et la non-satisfaction des premiers conduit à la non-réalisation des seconds. Des besoins non ou mal satisfaits peuvent avoir de lourdes répercussions sur l'adulte de demain.



Un enfant, quel que soit son âge et son stade de développement, a :

→ des besoins primaires vitaux (physiologiques et de sécurité physique, psychique, affective et émotionnelle)

→ et des besoins secondaires (appartenance d'amour, estime de soi, accomplissement de soi)

Pour cela, il a besoin d'expérimenter et d'explorer le monde. Il a besoin de cadres, de règles et de limites. Il a besoin de s'estimer et il doit savoir qui il est et qui il devient.

Ces besoins sont satisfaits en premier lieu par le biais des familles et des parents, premiers éducateurs de leur enfant, mais ils doivent l'être par tous les adultes référents que l'enfant rencontrera tout au long de sa vie.



→ Les besoins de Virginia Henderson

Les 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson, infirmière américaine, sont une liste ordonnée de concepts qui définissent l'autonomie des individus sur les plans physiques, psychologiques et sociaux. Ils sont beaucoup appliqués dans le milieu médical, auprès des malades. D'après Virginia Henderson, un besoin ne peut être atteint que si les besoins précédents sont déjà satisfaits. Cette liste de besoins permet d'être un guide, un référentiel pour les professionnels travaillant auprès des enfants en crèche afin de vérifier si les besoins de chaque enfant sont respectés et satisfaits au quotidien (*annexe 2*).

→ Les droits de l'enfant (*annexe 3*)

Il s'agit d'un traité international, connu sous le nom de Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989, qui énonce les droits essentiels des enfants, de moins de 18 ans, dans 197 États. Ainsi ils sont reconnus comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques. Ces droits fondamentaux sont obligatoires et doivent être respectés par les États souscripteurs, dont la France.

La Convention comporte 54 articles, et repose sur les principes de :

- non-discrimination,
- l'intérêt supérieur de l'enfant,
- le droit à la survie et au développement,
- le droit à l'opinion,
- le droit à l'éducation.

→ Le rapport Giampino

Sylviane Giampino, psychologue pour enfant et psychanalyste, a rendu en 2016 un rapport sur le développement du jeune enfant, les modes d'accueil et la formation des professionnels à la Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes. Il met en avant 12 particularités développementales du jeune enfant et trois grands principes quant à l'approche du jeune enfant dans les modes d'accueil. 5 objectifs de travail ont pu être définis dans l'accueil du jeune enfant servant de guide à tous les professionnels de l'enfance et réunissant des valeurs et des objectifs communs.

1. Permettre au petit enfant de se sécuriser, de construire sa confiance de base.
2. Apprendre à l'enfant à prendre soin de lui, grâce à une puériculture tournée vers l'autonomie.
3. Donner au jeune enfant des clefs pour se repérer dans les relations, s'identifier, sentir la valeur de soi et la valeur de l'autre.
4. Offrir à l'enfant des conditions de temps et de l'espace pour se déployer et apprendre en exerçant sa vitalité découvreuse et ludique.
5. Inviter le petit enfant à se socialiser et entrer dans la culture, à apprivoiser le langage, des codes et des valeurs.

« Les sphères du développement du petit enfant, physique, cognitif, affectif, social, émotionnel sont inséparables. Chaque sphère de son développement interagit sur les autres selon une dynamique en spirale entre affectivité et acquisitions, entre éducation et soin, entre corps et cognition, entre socialité et construction du soi »
selon l'auteure.

« Pour le jeune enfant, tout est langage, corps, jeu, apprentissage ».

Le développement de l'enfant avant 3 ans ne peut s'envisager sous le seul registre de la santé ni même de l'éducatif. Ce rapport engage également à créer du lien avec les familles, à accompagner et soutenir les familles, quelles que soit leur niveau et condition de vie ou de ressources, à leur laisser une place au sein de la crèche et dans les projets et l'éducation de leur enfant.

→ La charte nationale d'accueil du jeune enfant (annexe 4)

Elle s'adresse à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant, en mode d'accueil individuel ou collectif. Elle est inscrite dans la loi depuis 2021 et pose les conditions d'une identité professionnelle partagée en faveur d'un accueil bienveillant, respectant la diversité des jeunes enfants et de leur famille. Elle repose sur dix principes favorables au développement et à l'épanouissement de l'enfant. Elle sert de référence commune à tous les modes d'accueil du jeune enfant, en garantissant un accueil bienveillant et bientraitant de l'enfant et de sa famille au sein du collectif. Le respect de son individualité, son rythme, ses besoins, son éveil, ses particularités, ses compétences est garanti. Cela permet un cadre sécurisant et des pratiques professionnelles éclairées, favorables à sa santé, son bien-être et son épanouissement.

3. La libre exploration éducative

« Le bébé est un libre-explorateur qui, s'il a besoin de repères, est aussi pleinement compétent pour s'ouvrir et cheminer, de lui-même et par lui-même, dans le monde. Telle est la visée de la libre exploration éducative, conçue comme mouvement de pensée. »

Anne-Sophie Rochegude, directrice scientifique de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik.

→ La libre circulation éducative

Le bébé est un libre explorateur et pleinement compétent. Un cadre riche, sécurisé et sécurisant avec des repères structurants, lui permet de découvrir de manière active et autonome, dans le plaisir et d'être acteur de ses apprentissages.

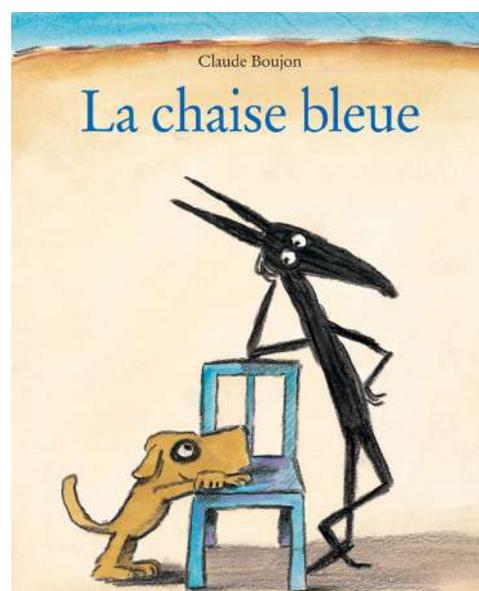
Chaque enfant peut jouer et circuler librement au sein de la crèche, pratiquer les activités qui l'intéressent et expérimenter par lui-même, de toutes les façons possibles, à son rythme, en autonomie. Cela lui permet aussi de créer des relations avec d'autres enfants d'âges différents. Les espaces étant sécurisés, aménagés de façon différente, les sections ouvertes, les enfants peuvent découvrir de façon autonome les salles mises à leur disposition, sans être dépendant des adultes, sans contrainte de temps. Ils deviennent acteurs de leurs jeux, leurs découvertes, de leurs manipulations, de leurs rencontres et peuvent décider de ce qu'ils veulent faire, du temps qu'ils veulent y consacrer, sans être orientés ou induits par les professionnelles.

→ L'affordance

Les enfants explorent les objets librement sans but précis, sans attente particulière, sans connaître la fonction précise des éléments. C'est ce qu'on appelle « l'affordance ». Elle leur permet de découvrir le monde sous tous les angles sensori-moteurs, de développer leur motricité globale, leur motricité fine, leurs sens, leur curiosité, leur créativité, leur imaginaire, leur confiance, leur autonomie, leurs compétences, leur gestion des émotions, leur socialisation. Il est important pour permettre ce besoin, d'offrir à l'enfant un univers ludique, riche et varié, adapté à ses besoins et ses centres d'intérêt. Il est indispensable de ne surtout pas faire à sa place, de le laisser découvrir à son rythme, sans que l'adulte n'intervienne et n'ait d'attente de résultat. Les déplacements de jeux dans les espaces, les détournements d'objets et les combinaisons de jeux sont autorisés par les professionnelles.

L'enfant apprend par le mouvement, les expériences, le bruit.

Il est donc nécessaire de permettre à l'enfant de s'exprimer, de se mouvoir dans tous les espaces, dans toutes ses découvertes, ses explorations et à tous les instants, même lors d'activités sur table, de temps de lecture sans le contraindre à s'asseoir.



L'enfant maintient son équilibre par la vitesse, a donc besoin de courir, de rouler sans être brimé et freiné par les adultes. De même le maintien de son dos et de sa tonicité ne peut se faire en position assise prolongée, surtout chez les plus petits. L'acceptation du mouvement et du bruit sont donc indispensables à la crèche. Tout le matériel est à disposition toute la journée, et aucune consigne d'utilisation des jeux n'est donnée.

Cependant, cet espace de liberté est réfléchi et aménagé pour répondre aux besoins de sécurité. Un cadre et des limites sont donnés, de manière à ce que chacun évolue dans le respect de l'autre et de l'environnement. Les règles sont définies et discutées en équipe pour apporter une cohérence et un cadre clair pour les enfants, suivies par tous.

Le rôle et la place de l'adulte dans ce projet sont primordiaux pour permettre aux enfants d'évoluer de manière libre et sécuritaire sur le plan physique et affectif.

→ L'adulte « phare »

« Un phare en mer éclaire et sécurise une zone. Quand un adulte se pose dans la salle de jeu, il éclaire les jeux autour de lui, permettant aux enfants de jouer en sécurité affective et de façon autonome dans cet espace. Si les adultes sont répartis, tout l'espace est éclairé. »

Anne-Marie Fontaine, psychologue et formatrice petite enfance

Les enfants jouent principalement dans les espaces « éclairés » par la présence des adultes, de par leur besoin de sécurité physique et affective.

Pour permettre la mise en place de ce projet, il est nécessaire que les espaces soient bien délimités, et bien aménagés pour que les professionnelles soient bien visibles des enfants et se positionnent en « phare ». Les meubles sont bas et les enfants ont une visibilité directe sur les adultes présents pour jouer dans tous les espaces de jeu, pour avoir des interactions positives avec d'autres. Les professionnelles, en fonction de leur nombre, ouvrent les différents espaces de la structure et se répartissent entre elles dans les différents espaces pour avoir un champ de vision large et pour éclairer une zone permettant ensuite aux enfants de se répartir dans ces mêmes espaces. Elles sont :

- face aux enfants (jamais de dos),
- dans des zones où elles sont visibles de toute part pour éviter les zones d'ombre,
- sont assises pour être à hauteur d'enfant et
- regardent les enfants avec intérêt, disponibilité et ouverture.

C'est ce qu'on nomme la posture du « phare éclairé ».

Cette répartition des adultes évite les zones trop fréquentées (les enfants se positionnent essentiellement là où sont les adultes) et les conflits entre enfants (souvent pour attirer leur attention), car ils ont la capacité de réguler leurs positionnements par eux-mêmes. Cela évite aussi que les enfants s'interrompent dans leurs jeux, pleurent par sentiment d'insécurité.

La place en phare de l'adulte est stable et fixe, pour éviter les ruptures visuelles et tout déplacement est anticipé, réfléchi et verbalisé auprès des autres adultes et des enfants présents afin qu'un adulte restant prenne le relais et se positionne en « phare » à son tour.

Le nombre d'espaces ouverts est toujours réfléchi en fonction du nombre d'adultes présents permettant ce positionnement.



L'attitude, le regard et les mots de l'adulte sont aussi importants que leur positionnement. Pour ce faire, celui-ci :

- valorise l'enfant, l'encourage,
- le rassure,
- l'observe avec bienveillance,
- respecte ses temps de jeux sans l'interrompre et sans intervenir (sauf en cas de danger),
- répond à sa demande s'il en éprouve le besoin,
- verbalise ses émotions.

Cela peut se faire par un sourire, un regard soutenant, des gestes doux (caresse, câlin...), des mots bienveillants qui garantiront à l'enfant sa sécurité affective et son autonomie dans les explorations.

Lors des temps de transition, lorsque les adultes référents sont moins disponibles (change, repas...), ou les enfants plus fatigués, la professionnelle relais peut aussi être « un phare éblouissant » en proposant des activités (chansons, histoires...) où elle va s'illuminer, briller, être visible de tous les enfants afin de leur changer les idées, de les faire participer et de leur procurer du plaisir.



→ Les âges mélangés

La crèche accueille les enfants en groupe d'âges mélangés, en « petite famille ».

Il s'agit d'accueillir au sein d'une même salle de vie, des enfants d'âges différents, à des stades de développement différents.

Une professionnelle référente a la charge d'un groupe de 5 enfants dits réguliers, âgés de 2 mois et demi à l'âge d'entrer à l'école. Elle gère un groupe avec un bébé, des moyens et des grands. Les enfants de halte-garderie sont intégrés parmi les réguliers, en respectant la salle dans laquelle ils ont été accueillis à leur arrivée,

pour le change et le goûter, base de repère pour eux. Ce projet a pu se mettre en place grâce à un travail de réflexion de l'équipe et l'architecture des locaux permettant d'accueillir dans chaque salle, des enfants d'âge différent, grâce à un agencement et du matériel adapté.

Ce projet est bénéfique pour les enfants, car il permet :

- de favoriser l'interaction des enfants d'âge différents,
- une richesse entre les enfants,
- de permettre l'inclusion de tous,
- l'accès aux jeux de tout âge sans catégorisation, permettant un partage des activités (lecture, chansons...) sans distinction d'âge,
- le maintien des fratries avec des repères facilités,
- un meilleur respect des rythmes de chaque enfant, du fait d'une plus grande disponibilité des professionnelles,
- de renforcer le mimétisme entre enfants (observation, imitation...)
- de diminuer les conflits et les frustrations du fait des besoins différés (capacité à attendre pour les plus grands, meilleure compréhension...)
- de responsabiliser les plus grands (prendre soin, empathie, solidarité, être attentif et plus précautionneux avec les plus petits, partager...) et de développer l'estime de soi, car ils sont valorisés dans ce rôle,
- de développer le langage,
- de développer le sentiment de sécurité pour les plus petits (être aidé, accompagné...)
- de permettre une meilleure gestion des émotions,
- de développer l'autonomie et la socialisation des enfants.

Et pour les professionnelles, il permet :

- des observations plus fines et plus régulières,
- un nombre d'accueil progressif plus restreint et plus qualitatif pour chaque professionnelle,
- une richesse partagée entre les agents,
- une plus grande disponibilité des professionnelles en réponse à des besoins différés (du fait des âges différents des enfants à charge), et une meilleure capacité à s'adapter aux besoins (observations, décryptage des comportements et réactions),
- de répondre aux besoins et rythmes de chacun, sans comparer les enfants ou sans attente liée à leur âge ou leur stade de développement,

Afin de permettre cet accueil en multi âges et de répondre aux besoins, au stade de développement et à l'individualité de chaque enfant, le projet de la crèche est pensé pour permettre de :

- répartir les enfants en petits groupes, dans les différentes salles de la structure et à différents moments de la journée,
- proposer des temps d'explorations libres ou accompagnées aux enfants (activités, pôles d'intérêt), dans le respect de leur choix de faire ou de ne pas faire,
- sécuriser les espaces et garantir la sécurité des plus petits,

→ La motricité libre et le jeu libre

La motricité libre permet de laisser l'enfant libre de ses mouvements, d'acquérir seul les différentes postures motrices à son rythme, le laisser évoluer vers le jeu libre. Cela permet à l'enfant d'évoluer petit à petit, d'avoir une meilleure conscience et connaissance de son corps et ses capacités, de favoriser sa confiance en lui et de développer son esprit d'initiative et sa créativité.

Les professionnelles sont garantes de la sécurité psychique de l'enfant, ce qui lui permet de se développer dans un environnement sécuritaire et bienveillant. Elles doivent avoir une connaissance de l'enfant et de son développement, et tout en étant un observateur extérieur, elles savent où sont les enfants et ce que l'on peut leur proposer et à quel moment. Pour aider à la motricité libre de l'enfant, il faut intervenir le moins possible dans ses acquisitions. Le placer sur le dos sur

- organiser et penser les différents espaces à disposition des enfants pour répondre au temps des soins, à leurs stades de développement, leurs centres d'intérêt, au temps de jeux (aménagement des espaces par thématique : motricité, coin calme, imitation, manipulation...),
- utiliser tous les espaces disponibles (atrium, pataugeoire, salle motricité, jardin, salle de repas, jardin d'enfants),
- réfléchir à la place et au positionnement de l'adulte dans les espaces,
- réfléchir à la composition du groupe d'enfant en âges variés par professionnelle référente, limitant le nombre d'accueil progressif pour chacune, chaque année, et permettant davantage de disponibilité de l'adulte lors de cette période d'intégration,
- garantir le respect du rythme de chacun et porter une attention au besoin de repos et de sommeil,
- développer une pédagogie qui respecte le développement des enfants (neurosciences),
- ritualiser les moments clefs de la journée pour donner des repères aux enfants (accueil, début des activités, repas...).

un tapis ferme avec quelques jouets. Il faut l'accompagner par la voix plutôt que par le geste et toujours veiller à ce que l'enfant soit à l'aise et évolue dans un cadre sécurisant. Lui proposer des jeux variés et le laisser détourner ces jeux ou les objets, l'encourager à participer aux soins sont favorables à son développement. Le pied nu est favorisé.

À la crèche, l'enfant n'est jamais installé dans une position qu'il n'acquière pas et ne maîtrise pas lui-même (retournement, position assise ou debout). Il est nécessaire qu'il puisse se défaire seul des postures choisies sous le regard rassurant de l'adulte.





L'enfant se sert de l'environnement pour se déplacer, grâce à du mobilier à sa hauteur. Aucun matériel n'entravant le mouvement naturel et spontané n'est utilisé (chaise haute, transat, youpala). Une attention particulière est portée sur le portage physiologique des enfants, que ce soit à bras, sur les genoux, afin de garantir une sécurité physique et affective à l'enfant. Il est important de veiller au bon maintien de son dos, sa tête, sa colonne vertébrale, son cou pour respecter son stade de développement, ses postures naturelles et son confort. Ainsi au contact de l'adulte, l'enfant sent sa chaleur, ses battements de cœur, son odeur, sa proximité, éventuellement ses bercements et cela l'amène à se sécuriser et à affiner son schéma corporel.

Emmi Pikler (Pédiatre et pédagogue hongroise – Directrice de l'institut Loczy à Paris) met en lumière le concept de motricité libre ou motricité autonome pour lutter contre l'hospitalisme en pouponnière. Elle découvre que le développement s'acquiert naturellement, dans un ordre bien précis et apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

« Le bébé prend plaisir et intérêt à exercer son activité spontanée... il se saisit des possibilités nouvelles offertes par son développement sensori-moteur, progressant ainsi de jour en jour à petits pas dans ses capacités et découvertes, au rythme de ce développement, chaque petit pas précédant et préparant le suivant dans un processus continu et dans un ordre donné » selon la pédiatre.

« Au travers de l'exercice de cette activité spontanée, le bébé est en vérité le moteur, l'animateur de la progression de son développement global : psychomotrice, cognitive, psychique » Myriam David, pédiatre et psychiatre française.

Le jeu libre est un jeu autodirigé par l'enfant. Il choisit, invente et organise ses jeux en fonction de ses préférences et de ses champs d'intérêt. Il suit ses idées sans avoir d'objectif ou un résultat précis. Le jeu libre permet à l'enfant une liberté de mouvement, il apprend ainsi à maîtriser son corps à son rythme. Il développe sa créativité, comme il n'a pas de règles. Il va développer sa propre règle et faire ce qu'il veut avec le jeu. Il apprend à prendre des décisions, car il est maître de faire ce qu'il souhaite. Quels jeux choisir? Comment l'utiliser?

Pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il va rencontrer. Il apprendra ainsi à faire face à des situations difficiles. Pour aider ces moments de jeu libre, il faut prévoir des temps dans la journée où rien n'est organisé, où l'enfant se sent en sécurité quand il joue, où il trouve du matériel adapté et varié à sa portée. Il faut éviter d'intervenir quand l'enfant joue, car cela pourrait rompre ce moment de créativité.

C'EST AU SOL QUE L'ENFANT PRÉPARE LA MARCHÉ ET SON DÉVELOPPEMENT MOTEUR.



RIEN NE SERT DE BRÛLER LES ÉTAPES : C'EST EN LAISSANT L'ENFANT LES FRANCHIR, À SON RYTHME, QU'IL PROGRESSERA. LA QUALITÉ DE SON ÉQUILIBRE ET DE SES APPUIS LUI SERVIRA TOUTE SA VIE.

L'environnement extérieur favorise le jeu libre, notamment parce que l'enfant a plus d'espace pour s'amuser et qu'il a accès à une plus grande variété de matériaux (sable, terre, arbre, cailloux...). Il est beaucoup plus actif qu'à l'intérieur. Il peut davantage tester ses limites et ses capacités physiques et ainsi développer sa confiance en soi.

Jouer librement dehors favorise le contact avec la nature et aura des bienfaits sur sa santé mentale, car bouger aide à apprendre et à dormir.

→ L'autonomie

L'autonomie est la capacité d'une personne à faire par lui-même, s'autogérer, à prendre des décisions, à faire des choix. Elle fait partie des besoins fondamentaux et est indispensable à chacun pour être responsable de soi-même, confiant, épanoui. Il est donc nécessaire pour les adultes qui accompagnent au quotidien les enfants de leur donner le temps, les capacités, l'encouragement indispensable pour acquérir cette compétence.

Certaines compétences sont innées comme marcher, s'asseoir, manger alors que d'autres s'acquièrent par imitation, grâce aux échanges, avec le temps. Le monde qui l'entoure est source de curiosité et à mesure que l'enfant grandit, il aura envie d'apprendre naturellement et de faire seul. L'autonomie va de pair avec la sécurité affective, car un enfant non rassuré, non encouragé n'osera pas prendre de risque et restera passif, en retrait. Les adultes doivent donc favoriser sa confiance en soi et son estime de lui pour lui donner l'envie et la motivation nécessaire de découvrir le monde et de dépasser ses peurs et ses craintes. De même, il doit savoir qu'il peut compter sur les adultes qui l'entourent pour l'aider quand il n'y arrive pas seul, pour lui montrer le chemin et lui expliquer que les erreurs ne sont pas des échecs, pour accompagner ses frustrations.

L'enfant passe par différentes étapes d'autonomie en grandissant. En effet, le bébé est totalement dépendant de l'adulte puis au fur et à mesure il va pouvoir acquérir une autonomie motrice (déplacement...), corporelle (habillage, se laver, manger...), une autonomie pratique (heure, organisation, exécution...), affective et relationnelle (gestion des émotions, demander de l'aide, tisser des liens...), intellectuelle (imagination, libre arbitre...).

Chaque enfant étant différent, il est important pour les adultes de respecter son rythme de développement, de lui laisser le temps sans pression et sans excès. Un cadre et des limites sont indispensables, car l'enfant a besoin de sécurité pour ne pas déborder de pulsions.



L'adulte à la crèche adapte également sa posture pour ne pas :

- Être surprotecteur par peur de ce qui pourrait arriver,
- Être envahissant en ne permettant pas à l'enfant de s'éloigner et en le rappelant sans cesse,
- être exigeant en fixant des attentes inadaptées, en acceptant les périodes de régression ou les moments où l'enfant préfère l'aide de l'adulte,
- être pressé en faisant tout à la place de l'enfant pour gagner du temps,
- fixer une étiquette et stigmatiser l'enfant comme « débrouillard », « empoté » pour ne pas le conditionner dans un rôle préétabli (effet Pygmalion).

Enfin l'environnement se doit d'être pensé, de manière à pouvoir proposer un aménagement sécurisé, adapté, riche, varié, avec du matériel, des jeux lui permettant de faire par lui-même.

L'autonomie fait partie du projet de libre exploration éducative mis en place à la mini crèche et de la pédagogie de Maria Montessori, médecin et pédagogue italienne. **« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source qu'on laisse jaillir » selon elle.**

En effet, sa pédagogie repose sur la théorie de « l'esprit absorbant ». « La période la plus importante de la vie se situe entre la naissance et 6 ans » selon la pédagogue.

Afin de favoriser l'autonomie et l'apprentissage naturels de l'enfant, il est nécessaire de répondre au besoin naturel de l'enfant d'apprendre et de se nourrir de son environnement. L'adulte est un guide et doit lui fournir les moyens au moment propice correspondant aux « périodes sensibles » (correspondant à des étapes clefs de développement du stade embryonnaire à l'adolescence). L'environnement et les espaces aménagés adaptés aux enfants à la crèche leur permettent la liberté et l'autonomie dans les activités, d'agir par eux-mêmes pour apprendre grâce à la curiosité naturelle qui les motive. Les objets et le matériel adaptés, maniables facilement,

suscitent leur envie, leur intérêt (moteur, sensoriel, intellectuel) pour qu'ils apprennent seuls, par la répétition, en s'autocorrigent. Les enfants sont acteurs dans cette approche. Le mouvement est favorisé, car il permet aux enfants d'apprendre.

Les groupes d'âge mélangés permettent également de répondre à ces besoins et de ne pas les enfermer dans des catégories d'âge. Chacun peut ainsi observer, s'éveiller, apprendre, imiter l'autre en répondant aux centres d'intérêt et au rythme de chacun. Cela permet aussi de développer des compétences sociales telles que l'entraide, le respect, l'empathie, l'échange.

4. La sécurité affective

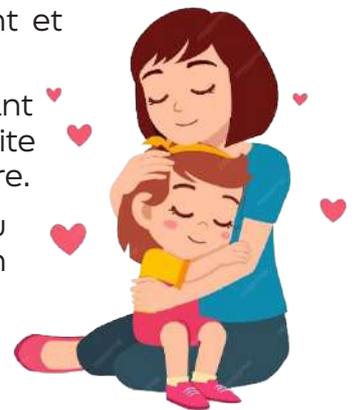
→ La sécurité affective

La sécurité affective est ce qui permet à l'enfant de se sentir rassuré, confiant grâce aux repères mis en place (paroles, gestes, personne, rituels...). Elle est un lien qui se construit avec le temps, dans l'attention et la régularité. C'est un besoin vital indispensable au développement de tout être humain. En effet, répondre aux besoins physiques et physiologiques ne suffit pas, l'enfant a besoin de tisser des relations sociales, du lien avec ses pairs, d'être rassuré et protégé par les personnes qui prennent soin de lui, sans quoi cela peut induire un état dépressif et des carences affectives impactant le développement normal (syndrome d'hospitalisme selon René Spitz, psychiatre américain en 1946).

Les neurosciences démontrent aussi que le cerveau d'un enfant confiant et sécurisé libérera des hormones de bien-être (ocytocine) favorables à la maturation cérébrale et à son développement alors qu'un autre non sécurisé, angoissé, sécrètera du cortisol (hormone de stress) toxique et néfaste. De ce fait, l'adulte prenant en charge l'enfant doit être présent physiquement et psychiquement, à l'écoute, bienveillant et rassurant.

C'est à travers l'attachement et dans la continuité des soins que l'enfant développe sa sécurité affective, sa confiance qui lui permettront ensuite d'être autonome et libre pour découvrir et explorer le monde qui l'entoure.

C'est ainsi qu'un « système de référence » (théorie de l'attachement ou maternage insolite, Emmi Pikler, pédiatre hongroise 1940) est mis en place à la crèche afin de créer une relation affective individualisée auprès de l'enfant, des repères, une ritualisation de son quotidien autour des soins et des temps forts de la journée et une stabilité induisant sa sécurité et son autonomie.



→ La référence, les figures d'attachement

La « référente » est la professionnelle ressource pour l'enfant et sa famille, à son arrivée dans la structure.

« C'est la personne qui, au sein d'un groupe d'enfants, porte la responsabilité à titre particulier du bien-être et du bon développement des enfants, en leur procurant un intérêt particulier, une relation privilégiée et une sécurité affective » (Maria Vincze, pédiatre hongroise ayant travaillé auprès d'Emmi Pikler en pouponnière Loczy, 1940).

La référence va permettre à l'enfant :

- d'identifier une figure repère dans la section,
- de créer une relation continue avec lui,
- de se sécuriser grâce à des repères (lieu, temps, personne),
- de lui donner confiance en soi,
- de rendre prévisible et constant le déroulement de la journée,
- de structurer sa personnalité en se socialisant avec d'autres,
- d'être singulier et de permettre son individualité,
- d'avoir une vigilance plus importante envers lui, en étant un guide et un fil conducteur dans son suivi, sa connaissance.

La référente est présente au moment de l'accueil (soirée porte ouverte, accueil progressif), dans les soins, tous les temps forts de la journée, connaît les parents de l'enfant, ce qui favorise la confiance et le lien qui se tisse.

La référence permet également à la professionnelle :

- de créer une triade enfant-parent-professionnel,
- d'accompagner la séparation de l'enfant avec son parent,
- de faire le lien avec l'enfant, la famille et le reste de l'équipe,
- de garantir des conditions d'accueil favorables au développement de l'enfant, en l'absence du parent grâce à un accueil familial, prévisible et des repères stables,
- d'assurer la continuité des soins,
- d'être attentive, observatrice, car c'est elle qui connaît le mieux l'enfant (rythme de sommeil, activités, alimentation, besoins) et peut le transmettre au reste de l'équipe,
- d'individualiser la relation avec l'enfant et d'éviter les réponses automatisées,
- d'échanger avec les collègues pour prendre du recul et réajuster sa prise en charge.

La référence ne peut cependant être unique risquant :

- de mettre à mal l'enfant par une absence, une relation trop exclusive, trop attachante,
- d'être source de trop grande responsabilité, de solitude pour la professionnelle.

Il est indispensable de mettre en place des « référentes relais » bien identifiées pour assurer la continuité des soins et le maximum de repères.

Les référentes et référentes relais sont des figures d'attachement secondaires, des « caregivers ».

John Bowlby, psychiatre britannique, fonde en 1958 « la théorie de l'attachement » et démontre que l'attachement est un besoin vital pour le petit enfant et qu'il a besoin d'une ou plusieurs figures adultes pour se sécuriser. Ce système évolue en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant.

Le nourrisson utilise des comportements innés « caretaking » (pleurs, vocalises, sourires, agrippement...) pour stimuler l'attention, favoriser et créer le lien avec sa mère d'abord, « figure d'attachement primaire », puis avec le père, l'entourage, les professionnelles de crèche..., « figures d'attachement secondaires ». Ces adultes prennent soin physiquement, émotionnellement de lui de façon régulière et constante afin que le lien se crée. L'enfant, s'il est bien attaché à sa figure d'attachement, a la capacité de multiplier ensuite ses relations s'il ressent suffisamment de sécurité.

→ La continuité des soins

La continuité des soins permet de répondre aux besoins primaires des enfants en favorisant le lien entre l'enfant et la professionnelle sans interruption de temps. Il permet à l'enfant de créer une relation privilégiée avec l'adulte, d'être sécurisé et dans l'individualité. Pour les professionnelles, cela leur permet de mieux connaître l'enfant et ses besoins, de mieux le suivre tout au long de son histoire et de son développement et d'être un repère pour lui et sa famille.

La référente a donc un rôle primordial, car grâce à l'environnement stable et sécurisé qu'elle crée initialement avec l'enfant et sa famille, elle lui permet de s'autonomiser et de s'ouvrir aux autres référentes relais, qui à leur tour prennent soin de lui dans ce même environnement stable et sécurisé, dans une même continuité.

Une attention est portée par les professionnelles tout au long de la journée, afin d'accompagner les mêmes enfants dans les soins (accueil, repas, change, sommeil), les activités, et les espaces, sans rupture, garantissant cette continuité au maximum pour que l'enfant soit rassuré et sache qui va prendre soin de lui. Il est important pour l'enfant de garantir au moins 2 temps de soins successifs avec une même professionnelle afin qu'il puisse être suffisamment sécurisé (par exemple, un change et un repas, ou un repas et un temps de jeu, ou un repas et un accompagnement à l'endormissement). Si ce temps est trop court, il sera en demande de l'adulte et n'ira pas explorer.

Lorsque l'enfant sera confiant et autonome, il acceptera volontiers d'aller vers une autre professionnelle, dans la mesure où il sait ce qui va se passer.

L'adulte est comme une « pompe à essence » pour l'enfant (*Christine Schulz, éducatrice de jeunes enfants*).



Lorsque ses réserves d'ocytocine (hormones de bien-être) sont basses et qu'il manque de sécurité (fatigue, frustration, agitation, pleurs...),

il a besoin de « faire le plein » de sécurité affective auprès des professionnelles qui lui procurent du bien-être, de la confiance pour ensuite pouvoir repartir sur son chemin de découverte. Ce « plein » peut se faire par le biais d'une présence, d'un regard, de gestes, de mots, d'un câlin, de caresse... C'est pourquoi il est important qu'une certaine stabilité se mette en place dans les personnes qui prennent en charge l'enfant à la crèche et qu'il les ait bien identifiées.

L'adulte répond à la demande de câlin ou de proximité physique dès que l'enfant en exprime le besoin sans le retenir physiquement pour lui permettre de se détacher lorsqu'il en ressent le désir. Les bisous ne sont pas autorisés sauf si c'est l'enfant qui en fait la demande.

C'est pourquoi la professionnelle doit toujours être attentive, bienveillante, disponible, présente et en contact avec l'enfant (même visuel). Elle ritualise son quotidien et verbalise ce qu'elle fait pour anticiper, et rendre prévisible tout ce qui peut rompre la continuité, morceler la journée de l'enfant. L'imprévisible, la nouveauté, le non-contrôle des situations sont source de stress et d'angoisse et peuvent provoquer des troubles (sommeil, alimentation, agitation, comportements « agressifs », pleurs...).

Par exemple, elle prévient l'enfant lors de tout départ de la salle de vie, de toute nouvelle arrivée d'une autre personne, de l'installation d'un autre enfant sur le tapis, en s'installant dans l'espace de jeux de l'enfant à sa hauteur, en verbalisant ses gestes lors des soins, en le faisant participer, en attendant ses réponses, en le prévenant de ce qui va suivre dans la journée, de qui va s'occuper de lui au lever de sieste, le rendre à ses parents, en l'encourageant...

Les professionnelles adoptent une attitude bienveillante en posant des mots sur les actes faits, en verbalisant sans cesse, en établissant une cohérence avec les parents, en respectant le jeu de l'enfant, en l'observant sans l'arrêter (excepté en cas de danger) dans les temps de vie quotidiens, pour trouver des réponses adaptées à ses besoins.



→ L'objet transitionnel

Il est nécessaire également de pouvoir mettre à disposition des objets familiers de l'enfant au sein de la crèche, comme le « doudou ». « L'objet transitionnel » est source de plaisir et de sécurité pour l'enfant et lui permet de faire la transition entre le milieu familial et l'extérieur. Il est l'objet de substitution maternelle.

Donald Winnicott, pédiatre et psychiatre britannique dans les années 1950, définit l'objet transitionnel (« object presenting ») comme un objet essentiel au développement psychique de l'enfant. Il l'aide à se séparer de sa mère, et à découvrir le monde progressivement en le rassurant lorsque sa figure d'attachement est absente.

« Ce n'est pas l'objet qui est transitionnel. Il représente la transition du bébé d'un état de fusion avec la mère à un état de relation avec la mère en tant que personne extérieure » selon lui.

Il apparaît lorsque l'enfant prend conscience que lui et sa mère ne sont pas la même personne et pense que lorsque sa mère est absente, elle disparaît.

Cet objet peut être une peluche, un tissu imprégné d'une odeur, qu'il peut sentir, qu'il peut toucher, se frotter sur lui, une histoire qu'il aime lire avec son parent ou avec un professionnel, lorsqu'il se sépare et un livre qu'il déplace avec lui dans les espaces, se tordre les cheveux, se caresser l'oreille, sucer son pouce ou une tétine... Cet objet n'est pas obligatoire pour tous les enfants, car certains se rassurent par un jeu, un livre, un adulte, une situation répétitive qu'il retrouve à chaque fois qu'ils en ont besoin dans la structure.

Il représente donc pour lui une ressource pour se consoler, se rassurer, apaiser son anxiété, réguler ses émotions, l'aider à s'endormir, à se séparer et développe son autonomie en l'aidant à se déplacer, à aller vers l'autre.

C'est pourquoi cet objet est en accès libre et à la portée de l'enfant afin de l'investir et de s'en séparer en fonction de ses besoins. Il est visible, à un endroit identifié, afin que le tout petit puisse être acteur et décider du moment et du temps dont il en aura besoin. À la crèche sont suspendues des pochettes à doudous dans chacune des salles de vie.

Les professionnelles sont à l'écoute, attentives, et ne décident pas de l'utilisation ou la présence de cet objet à un moment spécifique de la journée.

L'enfant doit pouvoir l'avoir sur lui quand il le souhaite, autant qu'il veut et décider quand il souhaite s'en séparer, lorsqu'il sera suffisamment rassuré pour s'ouvrir aux autres et s'intéresser à d'autres jeux/activités. C'est pourquoi il est autorisé à avoir son doudou à table, lors des sorties, des soins, tant qu'il en ressentira le besoin.

5. L'individualité

« Dans la collectivité, l'enfant doit trouver réponse à ses besoins. Ce n'est pas le collectif qui est à privilégier, c'est la personne dans le collectif. »

Arnaud DEROO, éducateur de jeunes enfants

Chaque enfant évolue et se développe à son rythme. À la crèche, il vit en collectivité alors qu'il est immature sur plusieurs plans et en pleine construction. La vie en groupe est exigeante et pas toujours en lien avec son développement psychique et cognitif. L'enfant est dépendant des adultes.

Le respect de l'individualité des jeunes enfants accueillis est une des valeurs fortes partagées par les professionnelles de la crèche.

Il est important de faire primer le respect de l'individualité et des rythmes de chaque enfant sur le collectif et l'efficacité de l'organisation afin de respecter les habitudes de vie, les goûts, le rythme, le caractère, l'histoire, la culture, les racines, la famille, l'alimentation, le sommeil... propre à chacun. Il est important pour l'équipe d'être à l'écoute des besoins de l'enfant, de le faire participer activement dans tous les domaines, les temps forts de la journée. Cela évite que les enfants deviennent passifs et ne fassent plus par eux-mêmes.

Il est important par exemple de nommer l'enfant par son prénom (pas de surnom ou de nom affectueux), de le regarder dans les yeux, de se mettre à sa hauteur, de lui verbaliser tous les gestes, d'être à l'écoute de ses gestes, ses paroles, de l'accompagner dans son autonomie, dans ses découvertes, de respecter qu'il ne mange pas ou ne dorme pas comme un autre... Cela lui permet de se structurer en tant qu'individu, savoir qui il est, qui il devient, de lui donner confiance en lui et d'exister dans le groupe. Les temps de change sont toujours en individuel, et se font tout au long de la journée, respectant les besoins d'élimination de chacun. Les siestes se font de manière échelonnée pour respecter les rythmes différents de chacun. L'enfant est libre de participer ou non aux activités proposées, respectant son envie, son besoin du moment. Il a toujours la possibilité de jouer seul, de se recentrer sur lui, de ne pas partager ses jeux ou son temps avec un autre. Les activités ou sorties, les repas, se font toujours en petit groupe d'enfants (4 à 6), les salles annexes utilisées de manière à réduire ce grand collectif et favoriser des temps et des relations privilégiées et de qualité entre enfant et adulte et entre les enfants eux-mêmes. Les enfants ne sont pas comparés entre eux et chacun peut donc se développer à son rythme dans les domaines physiques, psychoaffectifs, cognitifs, sociaux, affectifs, émotionnels.

Cela leur permet d'être reconnus en tant qu'individus et est une marque de respect.

6. La socialisation

La vie à plusieurs est complexe pour un jeune enfant qui doit partager avec d'autres, l'espace, les jouets, l'attention de l'adulte, à une période de son développement où sa principale préoccupation est d'être autocentré sur lui-même. Les recherches en neurosciences montrent que très jeune, l'enfant a un grand intérêt pour les autres en imitant leurs comportements (neurones miroir) et a des capacités d'empathie fortes envers les autres (apporter le doudou à un autre qui pleure).

L'être humain a besoin de l'autre pour vivre.

En grandissant, l'enfant va devoir apprendre que l'autre peut être semblable et aussi différent dans ses actions, ses gestes, ses paroles, ses pensées (théorie de l'esprit).

L'enfant dans son développement apprend donc d'abord à se connaître soi pour ensuite apprendre à se différencier pour vivre ensemble.

Les adultes ont donc un rôle primordial dans cet accompagnement, en premier lieu les parents qui prennent soin de leur enfant, puis les professionnelles de la crèche dans leur rôle de continuité des parents.

L'enfant doit avoir construit en premier lieu un attachement sécurisé pour s'ouvrir aux autres, d'abord avec ses parents puis avec les référentes, les référentes relais, les autres enfants.

Les nouvelles interactions sont considérées comme de la découverte. L'autre est d'abord

un simple élément de son environnement, que l'enfant va expérimenter à sa guise jusqu'à ce qu'il le considère comme un semblable et trouve des centres d'intérêts communs.

L'adulte accompagne donc au quotidien le jeune enfant par son attention, ses gestes, les mots, ses mouvements pour lui apprendre à comprendre, décoder, nommer, donner du sens à tout ce qu'il vit, ses ressentis, ses émotions et pour lui apprendre à faire ses choix, construire sa propre identité. La professionnelle l'accompagne aussi dans toutes ses découvertes et ses relations avec les adultes d'abord puis les autres enfants, en lui apprenant les règles acceptables de savoir-vivre ensemble, le cadre et les règles de la crèche. L'adulte est un allié qui cherche à lui montrer ce qui est socialement possible et lui permettra en grandissant de pouvoir apprendre à négocier et à décider.

Pour apprendre à partager son quotidien avec ses pairs, les professionnelles vont accompagner l'enfant en proposant des activités nécessitant la communication, la collaboration entre les enfants, la solidarité, la bienveillance.

L'enfant a besoin d'appartenir à un groupe et d'imiter les autres.

Les frustrations apportées par la collectivité, les conflits, les réactions « d'agressivité » vont faire place peu à peu à une capacité à apprécier le groupe et à être en groupe.

L'estime et la confiance en soi tiennent une

place primordiale dans le développement de l'enfant. Elle est un moteur qui lui permet d'avancer, de surmonter les obstacles. Sans cela, l'enfant n'a pas d'autonomie et avance uniquement par l'envie des autres. Croire en soi permet :

- d'aller vers un but en étant convaincu que cela est possible (marcher, explorer, parler...),
- de croire en ses capacités, son potentiel,
- de révéler son identité, de prendre sa place,
- de positiver, d'avoir des envies, des objectifs,
- de s'affirmer, savoir dire non, de réagir, d'avoir du courage, de l'énergie,
- de se respecter et respecter l'autre
- de ne pas renoncer.

Cela lui donne la force d'aller se confronter au monde extérieur, lui permet de mieux gérer la séparation et de mieux vivre avec les autres.

Les adultes ont donc un rôle essentiel, car la qualité de leur attention portée à l'enfant, le reconnaître comme un individu et lui donner une place au sein du groupe est indispensable.

Chaque professionnelle se doit donc de positiver les points forts de l'enfant, d'être patient, à l'écoute, de se montrer encourageante et gratifiante envers l'enfant, par le regard, la parole, un sourire, un geste rassurant afin qu'il se sente en confiance et en sécurité pour s'autoriser à faire par lui-même et avec les autres.



b. Les projets éducatifs et pédagogiques au sein du multi accueil

1. La communication auprès du jeune enfant

Différents outils de communication sont mis en pratique à la crèche afin de s'adapter aux différents âges des enfants accueillis, de leurs capacités et de leurs compétences cognitives, motrices, langagières, émotionnelles, sociales. Il s'agit de méthodes de communication pré verbale et verbale.

→ La communication gestuelle associée à la parole

La communication gestuelle associée à la parole consiste à proposer à l'enfant un panel de signes simples associé à un mot afin de lui permettre d'expliquer clairement ce dont il a besoin.

Dès la naissance, le bébé cherche à communiquer avec son corps (regard, expression, sourire, s'agripper...). Il est naturellement attiré par les nombreux mouvements des adultes devant lui et reproduit des gestes avant même de parler (faire coucou, faire au revoir...).

Les enfants n'ont pas les mêmes capacités de compréhension et de langage que les adultes. Avant d'avoir recours au langage oral, l'enfant s'exprime d'abord par son corps/ses pleurs/ses gestes/le sourire/«de l'agressivité» pour entrer en relation, mais aussi en réaction à des situations qu'il ne comprend pas, des frustrations qu'il ne gère pas. Le langage corporel est celui qu'il maîtrise le mieux. Il apprend tout par le mouvement et sous forme de jeu.

C'est pourquoi la communication gestuelle associée à la parole est mise en place à la crèche. De même, un enfant qui parle, utilisera plus facilement ce mode de communication dans certaines situations qui le submergent ou qu'il ne maîtrise pas : cri, pleurs, tape, morsure... car il agit par pulsion et par le mouvement du corps en premier.

Ce mode de communication pré verbal est bienveillant et respectueux de la construction identitaire, des besoins et des stades de développement de l'enfant et s'appuie des recherches en neurosciences qui démontrent que la mise en place de la communication chez l'enfant nécessite l'utilisation de plusieurs canaux de communication.

La communication gestuelle associée à la

parole est la combinaison de l'oral et l'auditif, du visuel et du kinesthésique. C'est un outil très visuel et très expressif, instinctif qui capte l'attention du tout petit.

Elle peut aussi s'adresser à des enfants à particularité, qui ne peuvent s'exprimer par la voix ou qui perçoivent mieux les choses par leurs corps, leur sensorialité.

Les adultes lorsqu'ils s'adressent à l'enfant, associent toujours le geste au mot. Il ne s'agit pas de la langue des signes, mais bien d'un mode communication non verbal adapté au petit enfant qui disparaîtra naturellement en même temps que la mise en place du langage oral.

Les mots utilisés partent toujours des besoins fondamentaux des enfants (manger, boire, dormir, changer la couche, pipi, caca), ainsi que de leurs émotions (colère, joie, tristesse...) et sont au service de l'enfant pour pouvoir s'exprimer. Ils sont libres de choisir de s'approprier et d'utiliser ce mode de communication ou non, tout comme les familles sont libres d'y adhérer ou non.

Les mots l'aident à comprendre, à se repérer dans la journée, à anticiper les événements et aussi à le rendre acteur, car même s'il ne parle pas, il est en capacité de comprendre ce que l'adulte lui dit et d'exprimer des ressentis, des besoins, des émotions par le biais de son corps, des expressions de son visage et donc d'être d'accord ou pas.

Cela permettra à l'enfant d'être sujet et non objet, et de pouvoir s'exprimer en étant respecté et compris par les autres. Cela lui apporte donc de la sécurité et de la confiance en soi et cela diminue ses frustrations.

Signer résulte d'abord d'un temps d'observation, pour l'adulte, d'une attention, d'une intention à la relation, afin de décoder le langage non verbal de l'enfant.

La communication gestuelle associée à la parole va permettre aux professionnelles de la crèche de mieux décrypter les besoins, les émotions de l'enfant et va amener une communication beaucoup plus individualisée, car l'adulte va se mettre à sa hauteur, face à lui, et signer le mot, en marquant des expressions sur son visage, tout en le

verbalisant à l'oral, en captant son attention. La répétition du geste et du mot associé permettra aussi de donner davantage de sens aux mots pour l'enfant et l'aidera dans la compréhension du monde qui l'entoure.

Pour les plus grands, ce type de communication permet, s'ils le souhaitent, d'utiliser les gestes d'une façon ludique. Les signes vont être utilisés pour communiquer

avec les autres enfants qui n'ont pas encore acquis le langage oral.

Les chansons signées sont une autre forme de communication, car ils allient le ludique aux gestes, aux mots, au souffle qui aide aussi à la mise en place du langage oral. Les chansons ont aussi des vertus apaisantes pour les enfants.



→ La communication positive

Les neurosciences montrent que les enfants n'assimilent pas les consignes négatives, car leur cerveau ne comprend pas la forme négative. Par exemple dans la phrase : « ne monte pas sur le fauteuil », l'enfant va d'abord entendre l'action demandée « monter » puis l'objet « fauteuil » pour ensuite faire l'association « monter sur le fauteuil ». Cela lui demande déjà beaucoup d'effort et de connexions cérébrales. Il devra penser à faire machine arrière en intégrant le fait qu'il lui est demandé de ne pas le faire.

La négation demande une gymnastique intellectuelle complexe qui nécessite un effort cognitif possible pour les cerveaux adultes matures, mais elle est un défi pour ceux immatures des jeunes enfants.

L'enfant agit par pulsion, qu'il ne peut stopper du fait de l'immaturité de son cerveau et sa réaction physique (geste) sera plus rapide que le traitement de l'information par le cerveau. Il agira donc avec son corps en premier, de manière vive, avant de chercher à comprendre la consigne. Dans cet exemple, il montera donc sur le fauteuil en premier avant de comprendre qu'il ne doit pas le faire.

Les professionnelles de la crèche formulent donc des demandes positives sur ce que l'enfant peut faire plutôt que l'inverse, pouvant être mal interprété par l'enfant.

Par exemple :

- « descends » plutôt que « Ne monte pas sur le fauteuil »,
- « chuchote » plutôt que « Ne crie pas »,
- « caresse » ou « les mains se baissent » plutôt que « Ne tape pas »,
- « marche » plutôt que « Ne cours pas »,
- « stop » au lieu de « ne fait pas ça »,
- « tu peux faire ceci » plutôt que « ne fais pas ça »
- « enfile ton pantalon » au lieu de « tu n'es pas encore habillé »

Cette forme positive aide l'enfant à créer dans son cerveau une image mentale en lien avec la demande de l'adulte. Cela encourage aussi positivement l'enfant, car ce qui est verbalisé est ce qu'il sait faire et non l'inverse, ce qui a pour finalité de le dévaloriser, de l'enfermer dans une étiquette et de lui faire perdre confiance en lui. En mettant l'accent sur ce qu'il maîtrise, il devient davantage acteur de son quotidien.

Les professionnelles proposent aussi un choix à l'enfant (pour les plus grands), car

la coopération est positive et constructive et moins directive qu'un non ou un interdit. Ce dernier aura davantage envie de collaborer et se sentira davantage responsable, car son besoin aura été compris et verbalisé.

Par exemple, il est possible de proposer à l'enfant de taper sur un ballon plutôt que sur un autre enfant, de tirer les cheveux sur une poupée (au lieu d'un enfant), d'aller grimper sur le toboggan plutôt que de grimper sur un adulte, de jouer à lancer des balles dans un panier de basket plutôt que de viser la tête d'un autre enfant...

Proposer ces alternatives acceptables à l'enfant permet de prendre en compte son besoin et son émotion et ne pas les banaliser ou les nier. Cela permet une réponse acceptable pour l'enfant, même si l'objet est détourné.

Les formes négatives et les interdictions permanents, répétitifs génèrent aussi beaucoup de frustration et d'émotions chez l'enfant, qu'il ne maîtrise pas encore et qu'il ne comprend pas. C'est pourquoi les règles et les limites sont choisies en équipe et adaptées aux besoins des enfants afin de minimiser les interdictions au nécessaire c'est-à-dire la mise en danger, le respect de l'autre et de l'environnement. Il sera plutôt dit « stop » ou « interdit » à l'enfant que « non ».

Il est par exemple autorisé à la crèche de monter sur les tables, sur les fauteuils, le mobilier de dinette, de monter le toboggan à l'envers, de déplacer des jeux d'une pièce à l'autre, de faire glisser des voitures sur la rampe du toboggan... Autant de situations du quotidien, où l'enfant pourra faire sans intervention négative des adultes et qui répondent à son besoin naturel d'exploration.

Le vocabulaire utilisé par les professionnels est être simple et compréhensible pour les enfants, avec des phrases courtes et des mots familiers. Les enfants ont une capacité d'écoute et d'attention courte. Une phrase ne doit comporter qu'une seule consigne à la fois. Par exemple, il est préférable de demander à l'enfant d'aider à « mettre les cubes dans la boîte », « mettre dedans » qui sera davantage compréhensible pour lui, plutôt que de « ranger ». Si l'adulte accompagne, en plus, sa demande en faisant le geste de mettre le cube dans la boîte, l'enfant comprendra encore mieux la consigne et reproduira par imitation. D'autant plus si la consigne lui est formulée sous forme ludique.

Les adultes montrent l'exemple et les enfants grandissent par imitation. Il est donc important pour les professionnelles de s'exprimer lentement, brièvement, distinctement avec un vocabulaire adapté aux tout petits de manière à ce qu'ils puissent entendre, comprendre et répéter et qu'ils puissent être positifs et constructifs pour eux. Par exemple, employer :



- « maladresse », « explorations », au lieu de « bêtises »,
- « désir », « frustration », au lieu de « caprice » ou de « cinéma »,
- « besoin d'attention », au lieu de « chercher l'adulte ».

Le fait de travailler en équipe est aussi une force, car elle permet aux professionnelles de se relayer pour être plus efficaces, plus disponibles auprès des enfants.

→ La communication non violente

L'enfant a besoin de se sentir aimé, compris, respecté pour grandir. C'est un besoin vital et fondamental qui lui assure une sécurité pour aller vers l'extérieur et les autres.

Cette forme de communication repose sur l'écoute et le respect des besoins de chacun (enfant et professionnelle).

Les adultes au multi accueil accueillent avec bienveillance les émotions, les réactions de l'enfant et l'aident à développer ses compétences émotionnelles, sociales futures.

L'enfant à la crèche est regardé pour ce qu'il est et n'est pas enfermé dans des attentes d'adultes (être sage, être poli...).

Dans la communication non violente, il est nécessaire pour les professionnelles de prendre du recul sur les situations et d'essayer de se mettre à la place de l'enfant pour comprendre son besoin.

Pour cela, l'adulte :

- décrit la situation observée sans jugement. Par exemple : « je vois que tu ne veux pas prêter ce jeu »,
- identifie et verbalise les émotions de l'enfant (ou celles de l'adulte « je suis contrariée parce que... »). Il exprime comment l'enfant se sent, par exemple « je vois que cela te met en colère que... prend ton jeu des mains »,
- essaie de comprendre le besoin de l'enfant (ou de l'adulte) : « je vois que ce n'est pas facile de partager »,
- explique clairement la consigne et essaie de faire avec l'enfant pour susciter sa collaboration : « j'ai besoin qu'on nettoie l'eau qui est par terre », « penses-tu que cela soit possible que tu prêtes un autre jeu à... ? », « penses-tu pouvoir jouer quelques minutes avec... ? »

Les professionnelles sont donc vigilantes à leurs formulations afin de ne pas stigmatiser les enfants, les juger, les dévaloriser.

La professionnelle utilise le « je » lorsqu'elle s'adresse à l'enfant pour s'exprimer au lieu du « tu » accusateur :

- « je vois que tu as besoin de courir, je te propose d'aller dans l'atrium », au lieu de « arrête de courir dans la salle, tu déranges les autres »,
- « j'ai besoin de silence, de calme », à la place de « arrête de crier, tu fais trop de bruit, tu me fais mal aux oreilles »,
- « je vois que tu es triste que... ait pris ton jeu sans te le demander », « as-tu besoin d'un câlin pour te consoler », plutôt que « arrête de pleurer, tu es grand », « tu ne vas pas pleurer pour ça », « tu fais le bébé ».

L'enfant a aussi besoin de savoir qu'il peut compter sur l'adulte pour l'aider à surmonter ses difficultés.

La posture de la professionnelle est tout aussi importante que les mots lorsqu'elle s'adresse à l'enfant. Elle veille à :

- se mettre à sa hauteur et à le regarder dans les yeux pour lui parler, être à côté de lui. L'enfant a besoin de se sentir dans une posture d'égal à égal et non dans un rapport de force pour être attentif, rassuré et mieux comprendre. Il n'a pas besoin de regarder l'adulte dans les yeux pour écouter.
- appeler l'enfant par son prénom pour s'assurer qu'il est à l'écoute,
- être calme, ne pas brusquer l'enfant par les gestes, les mots, car il ne pourra pas être réceptif au message, mais sera davantage concentré à dépasser sa peur,
- adapter le niveau de langage aux capacités de compréhension de l'enfant,
- au ton utilisé et ses expressions du visage. Ceux-ci doivent corrélés avec le message, car l'enfant risque de mal comprendre un interdit si l'adulte lui sourit, ou un encouragement si l'adulte à l'inverse grimace. Un interdit doit s'accompagner d'une expression sérieuse, d'un ton ferme, mais non agressif pour ne pas lui faire peur. L'enfant comprend en premier la communication non verbale avant le sens du mot.
- laisser du temps à l'enfant, car la consigne met du temps à être traité par le cerveau immature des enfants et donc à être exécuté. Il faut parfois répéter ou attendre quelques instants (7 secondes) avant que l'enfant ne fasse ce que l'adulte lui demande (mettre son bavoir, venir changer sa couche). Ne donner qu'une seule consigne à la fois permet une meilleure compréhension aussi.
- laisser le temps à l'enfant de finir son jeu ou ce qu'il est en train de faire est aussi une forme de respect et permet une meilleure attention et une meilleure collaboration, car lorsque l'enfant joue, il est complètement absorbé par ce qu'il fait et pas du tout dans les préoccupations organisationnelles des adultes, ni dans l'écoute des consignes. Les professionnelles observent donc les enfants et ajustent ou retardent leurs demandes.
- accompagner la parole ou la consigne par le geste, car parfois il ne fait pas le lien entre la demande orale et l'action physique. Le prendre par exemple par la main pour l'emmener au plan de change, lui montrer la poubelle pour jeter sa couche, caresser doucement le bras d'un autre enfant au lieu de le pincer.

→ L'accompagnement des émotions

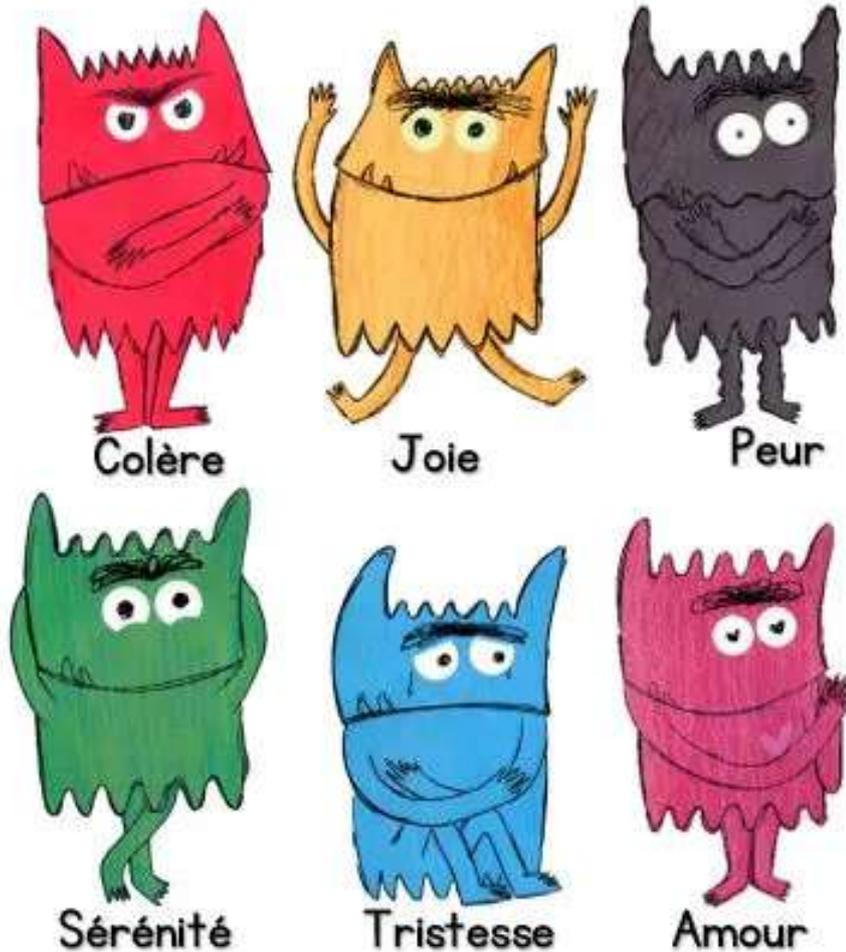
Le cerveau immature des enfants ne leur permet pas de comprendre et de gérer les émotions positives ou négatives. La joie, la tristesse, le dégoût, la peur, la colère et la surprise sont les émotions primaires que ressent l'enfant dès la naissance, mais il ne les comprend pas. Le néocortex immature ne leur permet pas d'en prendre conscience, d'anticiper, de les nommer, de les raisonner, de les contrôler, de les inhiber et d'adapter leurs comportements face aux autres. Chaque émotion est donc vécue et ressentie par l'enfant comme une tempête émotionnelle, qui l'envahit dans son corps et qu'il ne sait comment canaliser et évacuer. C'est pourquoi, l'enfant est souvent perçu dans l'excès « de joie », « de tristesse », « de peur », « de colère » et qu'il les exprime très bruyamment...

Les professionnelles ont donc cette connaissance et aident l'enfant à mettre en mot leurs émotions, à les extérioriser sans se faire mal et sans faire mal aux autres, à en comprendre la cause et à donner du sens à ce qui se passe pour lui. L'enfant n'a pas la capacité de se contrôler et toute émotion doit s'extérioriser.

Lorsque l'enfant manifeste une réaction, c'est souvent qu'il exprime un besoin non satisfait. L'adulte doit donc accompagner l'enfant en verbalisant son émotion et en cherchant à comprendre le besoin non satisfait. L'enfant se sentira compris, pourra dépasser cette situation et aura confiance dans l'adulte.

Les émotions négatives telles que la colère, la peur, la tristesse... libèrent du cortisol (hormone) et donc génèrent du stress, néfastes pour la maturation cérébrale surtout de manière répétée. Les émotions ne sont pas banalisées et les professionnelles aident les enfants à parler, mettre en mot leur émotion plutôt que d'agir avec le corps. En verbalisant, par exemple, à l'enfant que l'adulte voit qu'il est en colère et en lui proposant de le dire avec des mots ou un

la couleur des émotions



geste (communication gestuelle associée à la parole) au lieu de taper, crier, mordre...

Les adultes en ayant une posture d'écoute, d'attention, de disponibilité, d'empathie vont rassurer l'enfant et libérer des hormones de bien-être (ocytocine, sérotonine...) nécessaire pour le développement harmonieux. De même, il est important pour les adultes du multi accueil d'accompagner les pleurs d'un enfant par des mots, des gestes bienveillants (caresser, consoler), non moralisateurs, et de ne pas les stopper, car les larmes évacuent le cortisol et le stress et sont donc bénéfiques. L'enfant a besoin de temps pour les évacuer, les adultes savent aussi que donner une tétine, consoler un enfant à bras ne stoppe pas immédiatement les pleurs. L'écoute, la patience, la compréhension et l'empathie lui permettront de dépasser cette situation et de passer à autre chose ensuite.

Les adultes à la crèche utilisent aussi des livres d'histoire, des imagiers, des pictogrammes visuels pour parler au quotidien des émotions avec les enfants sous forme ludique.

Les enfants sont aussi très réceptifs à l'environnement, aux visages des adultes et peuvent ressentir des émotions s'ils voient ou ressentent de la tension, de la colère, de la peur autour d'eux et les exprimer à leur tour, sans en être conscients.

L'ambiance apaisante et une bonne dynamique d'équipe sont donc importantes au quotidien au sein du groupe (adulte et enfant)

2. Les temps forts de la journée à la crèche

→ L'accueil du matin

L'accueil du matin est un temps nécessaire et important afin que l'enfant retrouve ses repères dans le lieu de vie et auprès des personnes présentes.

C'est un temps privilégié de transmissions individualisées afin de connaître les informations essentielles et importantes (ce qui est d'ordre médical, le sommeil, l'alimentation...), pour permettre une bonne prise en charge de l'enfant tout au long de la journée.

Durant ce moment, les parents sont accueillis par un professionnel de l'équipe dans le hall d'entrée au portillon.

La séparation est facilitée du fait de l'accompagnement individuel. Les petits peuvent passer de bras en bras, les plus grands peuvent passer la porte debout. Cette porte qui se ferme permet à l'enfant de dire au revoir à son parent de manière concrète. Pour certains cela est



devenu leur rituel du matin. Le départ du parent est toujours verbalisé à l'enfant par le parent, par les professionnelles, les enfants peuvent dire au revoir oralement ou par le geste.

Les professionnelles leur lavent les mains dans l'atrium avec un gant et du savon.

Tous ces temps permettent de ritualiser l'arrivée de chacun, car ils se répètent chaque jour dans le même ordre. Chaque enfant est ensuite libre d'aller jouer directement dans l'atrium ou dans la salle verte s'il le souhaite, ou de faire un câlin, de lire un livre avec une professionnelle... Les séparations difficiles sont accompagnées par les adultes pour

laisser le temps à l'enfant de se rassurer et d'avoir la capacité d'aller jouer.

De 8 h à 9 h, tous les enfants sont en circulation libre et en temps de jeu libre dans l'atrium et la salle verte.

À partir de 9 h, la salle jaune s'ouvre et les enfants peuvent explorer librement les 3 espaces en présence des adultes qui se répartissent dans les différentes salles.

Les enfants sont accueillis de 8 h à 10 h maximum.

→ Le jeu libre et les activités accompagnées

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant. C'est un élément fondamental dans la structuration de sa personnalité, il lui permet de s'identifier aux adultes, de dédramatiser des situations et de se confronter aux autres. Le jeu est le travail de l'enfant, c'est par lui qu'il apprend, qu'il expérimente, qu'il comprend le monde qui l'entoure et ainsi qu'il grandit.

« Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu, le déplaisir en est le frein, l'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue »

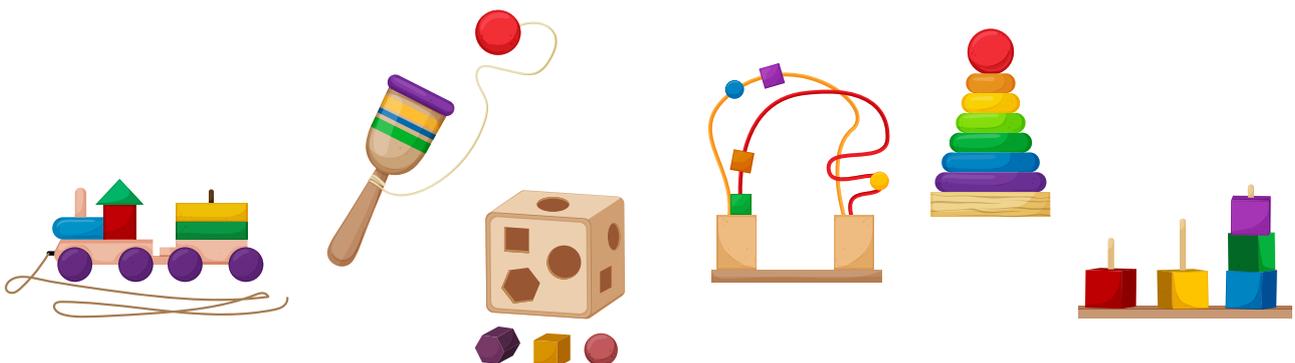
Jean Eptsein, psychosociologue

Tout au long de la journée, divers jeux et activités seront proposés aux enfants suivant leur âge, leur potentiel et leurs désirs. Le jeu permet de stimuler la créativité individuelle et collective pour l'enfant, de percevoir et de comprendre le monde qui l'entoure, de s'exprimer, de prendre des responsabilités, d'acquérir de nouvelles connaissances et de trouver sa place dans le groupe.

Les professionnelles proposent des activités riches, variées et stimulantes, qui permettent à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel physique, psychologique, affectif et intellectuel et qui sont source de plaisir.

Cela lui permet aussi de développer son libre choix (c'est lui qui choisit son jeu...), son libre arbitre et ainsi son autonomie.

Il est important que l'enfant puisse s'exprimer sous toutes ses formes, du « jeu libre » à « l'activité », pour que, au gré de ses acquisitions, il puisse trouver ce dont il a besoin précisément.



Les professionnelles proposent donc des activités libres et accompagnées adaptées. Les enfants sont répartis en petit groupe, l'espace est pensé et organisé pour répondre au temps des soins et au temps de jeux. De plus, tous les espaces sont utilisés (atrium, jardin, pataugeoire, salles de vie...).

Les jeux libres et activités accompagnées mis à leur disposition sont :

- des jeux d'exercice : jeux moteurs ou sensoriels leur permettant de s'exercer de manière répétée,
- des jeux symboliques pour faire semblant, imiter (dînette, poupée, coiffeuse, bricolage, déguisement, mallette de docteurs...),
- des jeux d'assemblage pour réunir, combiner, assembler, agencer (construction, encastrement, empilement, transvasement...),
- des jeux de règles (premiers jeux de règles à type de loto, memory, jeu d'observation...).

Ils leur permettent de développer des compétences sensorimotrices, représentatives, logiques.

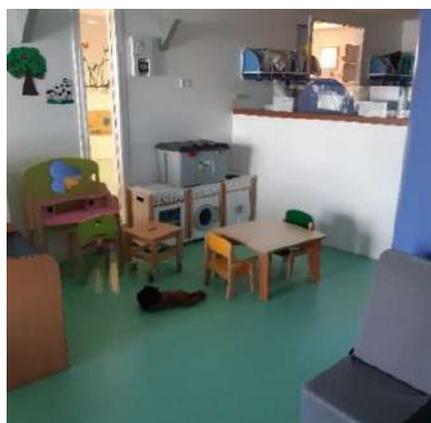
Le rangement des jeux et des espaces fait partie des activités, ritualisant aussi les temps forts de la journée et les temps de transitions. Il se fait sous forme ludique avec la collaboration des enfants.

→ Le jeu libre

Les espaces sont déterminés, mais modulables en cours d'année et peuvent évoluer en fonction des âges et des besoins des enfants.

L'enfant doit s'y sentir en sécurité physiquement et affectivement pour pouvoir s'autoriser à jouer et entrer en relation, autant avec l'adulte que les autres enfants.

Les jeux mis à disposition dans les bacs de rangement sont changés chaque semaine en fonction des intérêts et de l'évolution des enfants. Une attention particulière est portée aux plus petits ou aux enfants à particularité afin qu'ils retrouvent chaque jour au même endroit les mêmes jeux à disposition afin de les sécuriser et de ritualiser leur quotidien.



Dans les salles de vie jaune et verte

- un espace calme (pour la lecture, les imagiers sonores, les comptines...) avec un tapis et des banquettes,
- un espace de jeux symboliques (dînette, poupée, coiffeuse...),
- un espace avec un tapis, avec des bacs de jeux pour manipuler, imaginer, construire... Les jeux proposés dans chaque salle sont différents.
- un espace moteur,
- un espace repas avec des tables et des chaises, tablant servant aussi lors des activités.

Dans l'atrium

- un toboggan avec une plateforme, des escaliers,
- un espace pour des jeux d'exercice, d'assemblage, qui changent régulièrement (grosses briques, légo, jeux magnétiques...),
- un espace cabane pour se cacher,
- un tapis pour les plus petits, quand cela est nécessaire,
- un espace avec des déguisements accrochés sur des portants,
- un miroir mural,
- des porteurs pour rouler et se déplacer,
- un tableau magnétique mural (aimants, feutres...)

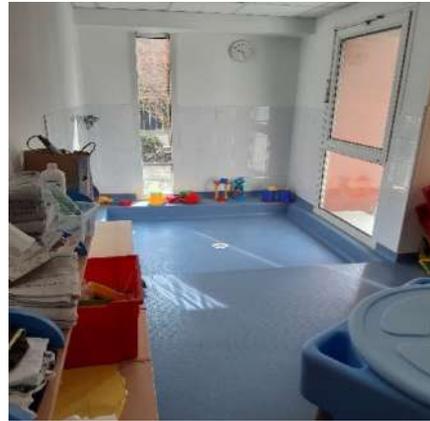


Les enfants sont donc invités à se déplacer et à explorer librement les jeux et le matériel mis à leur disposition dans tous les espaces, en fonction du nombre de pièces ouvertes (l'atrium est parfois fermé à certains moments de la journée en fonction du nombre d'agents présent). Ils sont rassurés par la présence contenante des professionnelles et se répartissent tout naturellement entre eux en fonction de leurs besoins et de leurs centres d'intérêt.

D'autres espaces peuvent être également ouverts, mais les enfants s'y rendent, par petit groupe, uniquement accompagnés d'une ou plusieurs professionnelles, car ces salles ne sont pas directement attenantes à la structure. Il s'agit de :



La salle bibliothèque aménagée pour les activités sensorielles (colonne à bulles, dalles sensorielles, foulards, bâton de pluie...), de lecture, d'activités sur table (peinture, pâtisserie...)



La pataugeoire équipée de matériel de manipulation ou de transvasement (eau, sable, perles d'eau, terre...)



La salle de motricité, à l'étage de la Maison de la Petite Enfance, aménagée avec du matériel et du mobilier varié, dédié à la motricité globale, à la représentation du schéma corporel, et à l'équilibre de l'enfant. Les activités de yoga et les ateliers avec les intervenants extérieurs sont réalisés dans cet espace.

→ Les activités accompagnées

Plusieurs fois dans la journée, des « activités accompagnées » sont proposées aux enfants.

Ces activités sont différentes du jeu libre, car les professionnelles sont davantage actrices. Elles ont parfois même une place de phare « éblouissant », car elles sont à côté d'eux et peuvent leur montrer comment faire, les guider (imitation, guidance gestuelle ou verbale).

Ces temps permettent de privilégier des petits groupes afin de favoriser des relations plus individualisées pour l'enfant et de mieux les observer. Cela permet à l'équipe de mieux répartir son temps auprès de chaque enfant. Ces petits groupes encouragent aussi les interactions sociales avec les autres enfants et l'adulte présent.

Elles permettent aussi d'apprendre aux enfants certaines règles (respecter les consignes de l'adulte, attendre son tour...).

Ces activités ne sont pas obligatoires et seuls les enfants qui ont envie d'y participer le font.

Les adultes se placent dans chaque salle de vie, préviennent les enfants du début de l'activité et mettent en place l'atelier avec un nombre maximum de places (visualisé par le nombre de chaises autour de la table). Un grand nombre divers d'activités est proposé, mais sans pour autant faire de l'activisme, de la production. Les activités sont toujours sous forme ludiques et sans contrainte.

L'adulte n'a pas d'attente de résultats non plus, l'enfant fait ou ne fait pas, prend le temps qu'il veut, et explore l'activité de la manière qu'il veut tant qu'il ne se met pas en danger, ne gêne pas l'activité de l'autre et respecte le matériel utilisé.

Lorsqu'il a terminé, un autre enfant peut prendre sa place. Cela lui est verbalisé par l'adulte.

Plusieurs activités accompagnées peuvent avoir lieu en même temps dans des espaces différents et les enfants naviguent d'une activité à l'autre.

Ceux qui veulent rester en jeu libre le peuvent, ceux qui veulent rêver aussi.

Un adulte reste donc au sol, disponible pour soutenir et rassurer ces enfants-là.

L'adulte peut guider les enfants à difficulté en les guidant par la voix ou les gestes, en leur montrant physiquement. Les autres découvrent par eux-mêmes les propositions, manipulent, expérimentent, reproduisent par imitation des autres à côté d'eux ou pas.

La fin de l'activité est aussi marquée et anticipée afin de ne pas mettre les enfants dans une trop grande frustration et afin qu'ils se préparent à arrêter tout doucement.

Les activités accompagnées peuvent également se dérouler dans les salles annexes ou à l'extérieur et avec des intervenants extérieurs. Les enfants porteurs de PAI ont toujours leur PAI avec eux lorsqu'ils quittent leurs salles respectives.



→ Les activités artistiques, culturelles

Projet artistique

Le jeune enfant a besoin d'évoluer dans un environnement riche et nourrissant. L'Art suscite des émotions, des sensations différentes pour chacun, développe une ouverture sur le monde, un épanouissement, l'imagination, la curiosité. Chaque année, un projet autour d'un artiste différent est réfléchi en équipe et proposé aux enfants pour les ouvrir à l'art, à la culture, à la diversité et enrichir leur univers, leurs perceptions du monde. Il est par exemple possible de faire découvrir aux enfants différents univers qu'ils ne connaissent pas forcément : musicien, plasticienne, danseur, cirque... et un projet est monté autour de plusieurs séances dans la structure en présence des enfants et parfois des parents lorsqu'ils sont disponibles et volontaires. Chaque enfant est libre de participer ou non. Son choix est respecté. L'intervenant est une personne inconnue, l'atelier peut avoir lieu dans une salle annexe réaménagée pour l'occasion et peut les freiner, les effrayer. L'intervenant est toujours accompagné des professionnelles de la structure, dans l'espace où il réalise son intervention.



La musique

Les enfants écoutent également en section, des musiques avec des courants et des instruments différents (classique, chansons pour enfants, chansons du monde, musique d'ambiance...). Ils peuvent écouter, danser, chanter, faire des rondes... ils ont la possibilité également de pouvoir manipuler des instruments de musique différents lors de petits ateliers de découverte et de manipulation (tambours, instrument à vent, percussions, maracas...).

La lecture

La lecture et les livres occupent une grande place à la mini crèche.

La structure travaille en partenariat avec la bibliothèque municipale et permet chaque jeudi matin des temps de lecture à la bibliothèque dans l'espace jeunesse dédié.

Des temps d'atelier lecture peuvent être organisés dans l'année, en fonction des disponibilités de la bibliothèque, dans la crèche en présence des parents et des enfants.

Une mallette de livres est réservée pour les crèches chaque année, utilisable au sein de la crèche et il est possible d'emprunter également régulièrement des ouvrages si les enfants souhaitent emmener un livre de la bibliothèque à la crèche ou si la structure souhaite aborder certaines thématiques avec les enfants.

Une intervenante de l'association Lire et faire lire, vient 1 matinée par semaine en section avec sa valise de livres et propose un temps de lecture en individuel ou en collectif en fonction des demandes des enfants.

Des livres à disposition des enfants et des familles se trouvent également à l'entrée de la crèche et peuvent être empruntés. Ils permettent de faire le lien entre la maison et



la crèche, pour l'enfant de partager un temps avec son parent, de lui montrer les livres qu'il aime, parfois de ritualiser les arrivées et départs des enfants de la structure. Ces livres peuvent être empruntés gratuitement par les familles, sont enregistrés dans un livret de suivi et sont rapportés lorsque les familles n'en ont plus besoin. Ils peuvent en emprunter plusieurs à la fois, sans contrainte de temps et plusieurs fois dans l'année.

La structure travaille aussi en collaboration avec l'école des loisirs et permet aux familles qui le souhaitent de souscrire un abonnement payant à prix réduit puisque ce sont des abonnements regroupés qui sont livrés chaque mois directement dans la crèche et remis ensuite aux enfants souscripteurs. L'abonnement court de novembre à juin. Chaque mois l'ouvrage remis est différent et est d'auteurs jeunesse connus, avec des thématiques adaptées aux âges et préoccupations des enfants.

La crèche souscrit chaque année à 2 abonnements de livres (Bébémax pour les 1-3 ans et Titoumax pour les 2-4 ans) pour enrichir la bibliothèque de la crèche.

Les livres sont à disposition des enfants dans tous les espaces et peuvent être mis à la bouche, manipulés, lus... par tous, quel que soit leur âge, tout au long de la journée. Soit ils les manipulent seuls, les déplacent, soit ils demandent aux adultes de leur lire en individuel. Cela renforce le lien avec les professionnelles, l'individualité, le temps qu'elle consacre à chacun dans le respect de ses choix, de ses envies, de sa personne. Les professionnelles emmènent également en petits groupes des enfants dans la salle bibliothèque de la structure pour y consacrer un temps dédié dans un espace clos, calme, à l'abri des bruits et des mouvements environnants. Un grand bac est alors à leur disposition.

Le yoga

Des ateliers yoga sont organisés plusieurs fois par mois aux enfants de la crèche. Cet atelier est proposé par petits groupes de 4 enfants maximum, marchants, accompagnés d'une professionnelle de la structure et de l'infirmière référente santé et accueil inclusif, dans la salle de motricité à l'étage. La salle est aménagée avec des tapis sur lesquels peuvent se mouvoir les enfants et se détendre. Des cartes avec des postures d'animaux assez simples sont montrées à l'enfant, et les adultes réalisent les postures en adaptant les positions. Les enfants les imitent. L'ambiance est calme et sereine, sans contrainte de temps et d'attente et en fin de séance est proposé un temps de relaxation avec de la musique douce. La séance dure environ 20 minutes, mais est adaptée au groupe d'enfants présents. Les enfants peuvent emmener leurs doudous.

Le Yoga s'appuie sur les quelques postures que prennent spontanément les bébés et les jeunes enfants. Ils ne sont jamais mis dans une posture qu'ils ne font pas naturellement. L'activité est ludique et

adaptée en termes de durée, de langage, de matériel...

Les séances mêlent des techniques inspirées du Yoga avec d'autres outils : musique, contes, mimes, parcours de motricité...

L'initiation au yoga, prépare les enfants à une bonne coordination motrice, les initie à être bien dans leur peau, à accepter le contact par le toucher (consentement) et les aides dans leurs capacités relationnelles.

Il leur permet :

- de se recentrer, se calmer et se relaxer,
- d'être attentifs avec tout leur corps et apprendre à le ressentir et à le regarder évoluer, changer,
- de mieux se concentrer et développer leurs capacités d'attention et de mémorisation,
- d'apprendre à décompresser et à diminuer le stress et les tensions,
- de gagner en confiance et en estime de soi,
- de se renforcer musculairement et développer équilibre et souplesse,
- de stimuler leur créativité et leur imagination.

Les activités autour du langage

Les professionnelles jouent un rôle important dans le développement du langage des enfants accueillis, quel que soit leur âge.

À la crèche tout est source de langage. En premier lieu, la communication entre l'enfant et l'adulte, à tout moment de la journée, passe par la communication gestuelle associée à la parole. En second temps, il passe par le langage oral.

L'enfant emmagasine les mots, les sons, le rythme avant de parler.

Au-delà de la communication, les adultes proposent des activités propices au langage, telles que la lecture de livres, des imagiers tactiles, des imagiers sonores, des histoires sonores, des chansons, des comptines, des marionnettes à doigts, des histoires sous forme de kamishibai, qui vont enrichir son lexique, son vocabulaire progressivement.

Les activités plastiques, manuelles

Les activités proposées sont diverses et stimulent l'imaginaire, la créativité. Elles développent la motricité fine et la coordination des mouvements. Elles facilitent l'expression, font appel à la concentration et au sens de l'observation. Elles apportent la rigueur, la patience et développent la confiance en soi.

Cela apporte aussi un cadre, une structure et des règles à l'enfant en lui apprenant à respecter les autres et le matériel.

À la crèche, sont proposées des activités sur différents supports (verticaux, horizontaux) en position debout ou assise, avec des outils ou bien les mains :

- peinture sous différentes formes,
- collage,
- encre, tampons, peinture...,
- pâte à modeler,
- dessin avec crayons, feutres, cires, craies...,
- découpage,
- gommettes,
- jeux de manipulation de matériel (abaques, coloredo, fleurs à encastrier, buzyboard, motricité fine, aimants...),
- manipulation de textures (sable, semoule, pâtes, eau, perles d'eau...),
- jeux de règles (loto mémoire, observation...),
- activités sensorielles...



Les sorties

Les professionnelles organisent aussi des sorties à l'extérieur de la structure (1 adulte pour 2 enfants). Les enfants qui marchent peu ou pas encore sont transportés avec une poussette double.

Les sorties proposées sont :

- le parc de jeu près de la gare (clôturé, accessible dès 12 mois),
- la ludothèque,
- la bibliothèque,
- le marché de la Challe,
- certains bâtiments municipaux lors de certains événements particuliers (ciné Doudou à la maison de la Challe, fête du jeu aux Calandres).

Il est possible aussi de sortir uniquement pour se balader, marcher, flâner, jouer avec la nature, pique-niquer...

Pour sortir, les enfants portent individuellement un gilet vert. Une étiquette nominative avec les coordonnées de la crèche y est accrochée. Un sac à dos avec une trousse de premier secours, un téléphone, du change, les PAI éventuels, des mouchoirs accompagnent les adultes. Ces sorties permettent aux enfants de s'ouvrir au monde, à d'autres personnes, à tout ce qui les entoure. Cela favorise la communication entre les enfants eux-mêmes et entre les enfants et les adultes. Elles renforcent l'individualité du fait du petit nombre d'enfants sortant. Les enfants sortent à tour de rôle, les haltes-garderies y participent également. En fonction des possibilités de chacun, les parents peuvent y participer et n'ont que leur enfant à charge. Les enfants sont libres de refuser de sortir s'ils le souhaitent. Les sorties ont lieu uniquement en matinée.

Le jardin, l'éveil à la nature

Le jardin de la crèche est un espace clôturé, attenant à la structure, sécurisé, végétalisé qui permet à l'enfant de stimuler ses 5 sens. Il expérimente et apprend ainsi la diversité du vivant (petites bêtes, végétaux...). Cet espace peut être investi de différentes manières et en toutes saisons, par l'ensemble de l'équipe. En amont de son utilisation, le jardin étant un accès sur l'extérieur, une vérification de celui-ci doit être effectuée systématiquement (recherche d'ordures ou d'objets dangereux, veiller à la fermeture des accès extérieurs, vérification et nettoyage du mobilier, ouverture de l'abri de jardin, installation des jeux...).

L'enfant sort tout au long de l'année, peu importe le temps et la température si ses vêtements sont adaptés.

Sortir est bénéfique, car il lui permet de bouger activement et plus longtemps. Cela encourage la prise de risque et la prise de décision. Cela améliore aussi ses capacités motrices, sensorielles, son équilibre, sa coordination. Cela renforce ses défenses immunitaires et lui permet d'être en bonne santé. L'air extérieur est moins pollué et plus sain que l'air intérieur de la structure.

Un abri de jardin permet le stockage des différents jeux d'extérieur. Une structure motrice avec toboggan, un établi en bois, une cuisine en bois, un potager et une cabane où les enfants peuvent se cacher, jouer à faire semblant viennent compléter cet environnement; un sol souple entoure cette structure et le reste du jardin est en pelouse. Des arbres et des arbustes sont plantés tout au long, sans risque pour les enfants.

Le jardin peut être parcellisé avec des propositions d'activités plus accompagnées telles que de la manipulation, de la lecture, des jeux d'eau... avec du matériel apporté pour l'occasion.



Un coin pour les non-marcheurs est également installé et délimité par le biais d'un tapis dans une zone ombragée.

Le jardin est équipé de tables et de chaises en bois afin de permettre des activités sur table ou des repas en extérieur.

Une bonne partie du jardin est couverte par deux stores bannes qui permet de protéger les enfants des rayons nocifs du soleil en complément des chapeaux et crèmes solaires.

Une attention particulière est portée sur l'hydratation de l'enfant surtout en cas de fortes chaleurs. Les adultes se positionnent auprès des enfants et dans des zones différentes afin de couvrir un maximum de surface en termes de surveillance. Si une activité accompagnée est proposée, un adulte l'accompagne. En cas de jeux libres, les adultes mettent à disposition un nombre conséquent de jeux afin qu'ils puissent explorer autant qu'ils le souhaitent (vélos, draisiennes, porteurs, camions, poussettes...) et restent disponibles pour accompagner les enfants ou participer à leur jeu si l'enfant les sollicite.

Le jardin est un lieu de découvertes et d'apprentissages. L'enfant découvre dès tout petit, son environnement, côtoie les animaux, teste différentes matières (manipulation



d'eau, de sable, de neige, de terre, d'herbe...), découvre l'évolution de la nature au cours des saisons, se familiarise avec de nouvelles formes, couleurs... L'enfant profite du chant des oiseaux et de l'air extérieur, ressent le vent, le soleil, la pluie, voit les feuilles bouger, voler, changer de couleur... Il peut rêver. L'adulte laisse l'enfant explorer à sa guise, en veillant à sa sécurité, mais surtout en l'accompagnant dans ses découvertes.

Afin de créer une connexion entre les enfants et la nature, notre projet principal en extérieur est celui de la mise en place d'un potager. Ce projet est principalement porté par une ou plusieurs professionnelles chaque année autour d'un planning mensuel de plantation.

Un bac potager aménagé par les espaces verts de la Ville est composé de 5 bacs à hauteur d'enfants remplis de terre végétale et est investi tout au long de l'année avec des plantations diverses (fruits, légumes, plantes aromatiques, fleurs...). Les outils mis à disposition des enfants sont adaptés à leur âge et leur capacité; ils sont rangés dans la cabane de jardin. Tout ce qui est planté au cours de l'année sera (si la plantation aboutit...!) découvert par les enfants sous différentes formes (dégustation, atelier senteur, visuel de la germination...). C'est pour cela que sont privilégiées les fleurs odorantes et colorées, des légumes avec

un temps de croissance court pour que les enfants puissent avoir un rendu rapidement et les plantes aromatiques auront une odeur agréable pour les enfants et seront faciles d'entretien.

Par le biais de la manipulation de la terre (plantation, désherbage, récolte...), de l'eau (arrosage)... l'enfant prend soin activement des plantations, il apprend à vivre avec les saisons, il est initié à l'apprentissage des couleurs et au respect de la nature. L'enfant étant acteur principal de cette activité, il apprend également le sens des responsabilités, développe son langage, sa capacité d'attention et son estime de soi. L'imagier est un support supplémentaire dans le quotidien pour l'apprentissage des fruits, des légumes et herbes aromatiques et faire le parallèle avec les découvertes du potager. Les récoltes peuvent être utilisées en cuisine ce qui permet aux enfants d'apprendre à cuisiner avec des ingrédients frais et de découvrir de nouveaux goûts.

Le jardin est un endroit qui est en perpétuelle évolution et qui peut être investi de mille et une manières; c'est une ressource inépuisable qui participe au développement et à l'épanouissement de l'enfant.

Les semaines à thèmes

Des semaines à thème sont proposées tout au long de l'année (environ une fois par mois). Des activités d'éveil sont élaborées en fonction de la thématique choisie (semaine de la motricité fine, semaine du bien-être, semaine des artistes...). Elles permettent de développer tous les sens des enfants et de développer leur curiosité, leur imagination, et leurs compétences. Ces temps permettent aussi de rythmer l'année et de surtout de proposer des activités variées qui sortent de la routine du quotidien et de ce que les enfants ont l'habitude de faire. Il est possible de réaliser des activités avec des matériaux de recyclage, des objets de la nature, des objets construits pour l'occasion, des textures, des couleurs différentes... et surtout d'offrir une grande diversité de propositions aux enfants. Pour ce faire, il est parfois demandé aux familles des matériaux de récupérations (cartons, tissus, boîtes...) et des jeux spécifiques sont empruntés à la ludothèque (matériel sensoriel, jeux particuliers...). L'équipe s'investit pleinement dans la recherche d'idées nouvelles à chaque session. Les ateliers peuvent être adaptés aux enfants avec des PAI alimentaires pour trouver des solutions alternatives dans le choix des composants utilisés.

→ Le change et les soins corporels

Le change et les soins corporels sont des moments importants de la journée. Ils ont lieu dans la salle de bain respective de chaque enfant. Un compartiment individuel permet de ranger en hauteur les affaires de chacun à proximité du plan de change (thermomètre, crème de change, sérum physiologique, vêtements de rechange...). Chaque enfant est individuellement pris en charge dans cet espace.

Les soins sont doux, délicats, affectueux, coopératifs, respectueux de l'enfant et des signaux corporels et des réactions qu'il peut manifester. L'enfant est acteur et son corps est manipulé avec précaution. Il est toujours recherché l'accord de l'enfant afin de rendre ce moment paisible. Cela donne aussi le sentiment à l'enfant d'être compétent.

L'environnement est sécurisé, stable, fixe et anticipé afin que l'enfant ait toujours ses repères et que l'adulte soit entièrement disponible et consacré à ce temps de soins et de relation.

C'est aussi un moment d'échange privilégié, de bien être, qui permet à l'enfant de découvrir son corps. Les paroles adressées sont douces, agréables, encourageantes. L'adulte le regarde dans les yeux, lui sourit, son attention lui est entièrement consacrée. L'adulte prend le temps nécessaire et verbalise tous les gestes, suscite la participation de l'enfant (se mouvoir, grimper, se déshabiller, prendre la couche, la serviette et le gant, se laver les parties intimes...), l'informe de la fin du soin et de ce qui va suivre. Elle lui laisse le temps de comprendre et d'intégrer les consignes, et ne fait pas à sa place.

Après le change, si l'enfant n'est pas prêt à se séparer de l'adulte, elle prend le temps nécessaire de le rassurer, de le mettre en situation de jeu afin qu'il soit sécurisé.

Les changes sont effectués dans le respect de l'enfant et le respect de son corps et aussi souvent que nécessaire, en respectant le rythme et les besoins de chacun, en y apportant les règles d'hygiène requises. Ils peuvent être réalisés allongés sur le plan de change ou debout selon l'âge et selon le désir de l'enfant. Un escalier escamotable lui permet de grimper et descendre du plan de change. Lorsqu'ils sont réalisés allongés, les mouvements de l'enfant suivent des postures naturelles : ses hanches se balancent de gauche à droite pour se tourner, il lève ses fesses, il lève sa jambe, il tend son bras...

Lorsque cela s'avère utile, un lavage de nez est réalisé, les yeux, le visage nettoyé... Les professionnelles sont toutes formées à réaliser ses gestes.

Pour le respect de la pudeur et de l'intimité, les changes sont toujours individuels ainsi que le passage aux toilettes. Le portillon est fermé lors des soins et des changes. Ce sont souvent les mêmes professionnelles qui changent les enfants, les nouvelles professionnelles et les stagiaires font toujours un temps de connaissance et d'observation avec les enfants avant de les prendre en charge. L'accord de l'enfant est toujours demandé et son refus est pris en compte lorsqu'il s'agit d'un soin réalisé pour la première fois par une nouvelle personne.

Les lavages de mains ponctuent aussi la journée : à l'arrivée, avant les repas,

après le passage aux toilettes, après les activités et aussi souvent que nécessaire. Les enfants marchants ont accès dans la salle de bain à un lave-mains à leur hauteur avec un distributeur de savon. Un adulte l'accompagne individuellement. Des gants sont utilisés pour les plus petits ou dans l'atrium.

L'acquisition de la propreté est une étape corporelle importante chez l'enfant. Elle doit être amenée dans le respect du rythme de l'enfant et ne doit pas être perçue comme une contrainte. L'acquisition de la propreté ou des w.c. doit se faire progressivement quand l'enfant est prêt, et en collaboration avec les parents. Bien souvent, cette étape débute à la maison et sera ensuite initiée à la crèche à la demande des parents. Les enfants peuvent selon leur souhait, aller sur un pot ou directement sur des toilettes à leur hauteur. L'enfant est encouragé, mais pas contraint, son refus est entendu.

Dans cette phase, il est conseillé d'apporter du change en quantité, d'adapter les vêtements que porte l'enfant afin qu'il ne soit pas freiné ou empêché (culottes, pantalon qui s'enfile facilement). Les parents ont aussi la possibilité de nous fournir des couches-culottes s'ils le souhaitent.

Les produits fournis par la crèche et utilisés lors des soins et des changes sont adaptés aux nourrissons et aux enfants, cependant les parents peuvent fournir leurs propres

produits (liniment, lait de toilette, crème de change, couches personnelles...). Les produits doivent être neufs lorsqu'ils sont apportés et peuvent être regroupés en cas de fratrie.

Les soins médicaux, d'urgence, l'administration des médicaments sont réalisés sur ordonnance médicale et suivant des protocoles. Toutes les professionnelles sont formées et habilitées. Une attention particulière est portée lors de ces soins de manière à ce que l'enfant soit le plus paisible et coopératif possible. Les gestes lui sont verbalisés, expliqués. Il est rassuré, distrait par son doudou, sa tétine, la présence de la professionnelle, un jouet, une chanson, un livre, un câlin, une caresse, un contact physique... Il est encouragé. Le soin peut être différé s'il n'est pas prêt à ce moment-là pour qu'il se passe dans de meilleures conditions.



→ Le repas et l'éveil au goût

Le déroulé du repas

Le repas est un moment de plaisir, de détente, d'échange et de découverte de nouvelles saveurs. Le déjeuner est étalé en 2 services entre 11 heures et 12 h 30, en fonction de l'heure du petit déjeuner de l'enfant (ou de son dernier biberon), afin de respecter au mieux son rythme et ses besoins. Le goûter se déroule entre 15 heures et 16 h 30, en 2 services également. Ils ont lieu dans chaque salle de vie, dans un espace dédié. Chaque enfant mange généralement à la même place dans la salle (transat, fauteuil d'allaitement, chaise au sol pour les plus petits) à la même table pour les plus grands et à la même heure (sauf exception). Les plus grands peuvent également choisir leur place autour de la table, s'ils veulent et s'ils en sont capables. Ils peuvent également



aider les professionnelles à mettre la table, à rapporter le chariot en cuisine (à la fin du repas). Ceux qui ne mangent pas jouent dans l'atrium ou dans les salles annexes. Les enfants nourris uniquement au biberon mangent à la demande.

La crèche fournit le lait et l'eau adaptée,

mais si les parents le souhaitent, ils peuvent apporter le lait personnel de l'enfant (boîte neuve fermée). Pour les enfants allaités, il est proposé aux mamans de venir sur le temps de crèche et/ou de nous fournir leur lait maternel en respectant le protocole établi par la structure. Le biberon (lait maternel ou lait maternisé) est donné à la demande et en fonction du rythme et de l'âge de l'enfant, dans les bras de l'adulte. La température du biberon est adaptée en fonction de chaque enfant (froid, température ambiante, tiède...). Les chauffe-biberons sont fournis par la crèche.

Lorsque l'enfant passe du biberon à l'alimentation diversifiée à la maison, les parents le font savoir. Cette diversification est toujours initiée par les parents d'abord puis suivie par la crèche selon le menu établi. L'enfant mange sur les genoux de l'adulte tant qu'il ne s'assoit pas tout seul. Il sera installé ensuite sur une chaise à tablette à ras le sol dès qu'il aura acquis cette posture et montrera de l'intérêt pour participer au repas (attraper la cuillère, toucher la nourriture avec les mains). L'enfant qui ne marche pas peut ainsi venir s'asseoir de lui-même sur ce siège.



Il passe ensuite sur une chaise individuelle plus haute avec tablette dès qu'il aura acquis la posture debout avec appui.

Il arrive que certains bébés ne soient pas à l'aise sur les genoux de l'adulte pour manger, dans ce cas il pourra leur être proposé de manger en face à face dans un transat.

Les plus petits mangeront en individuel avec une professionnelle, à tour de rôle, tant qu'ils ne seront pas un minimum autonome et qu'ils ne manifesteront pas d'intérêt à être avec les autres et à manger seul.

Les tours de rôle de repas des enfants sont établis en fonction de leur rythme et de leurs besoins (sommeil, fatigue, capacité à attendre, heure du dernier repas, faim, évènement exceptionnel). Les transmissions du matin et l'observation des professionnelles sont donc importantes.

Il est proposé aux enfants qui commencent à vouloir manger seuls, une deuxième cuillère, de manière à qu'il puisse manger en autonomie et à leur rythme tout en étant aidé de l'adulte, sans leur prendre des mains le couvert et s'ils sont d'accord. L'adulte est présent par sa voix, son regard. Il verbalise, explique à l'enfant ce qu'il fait, ce qu'il mange. Il s'adapte au rythme de l'enfant pour le faire manger. Les aliments sont proposés, l'enfant est libre de refuser, son appétit est respecté sans jamais forcer. Cela lui permet de construire son identité, faire ses propres choix, se sentir respecté et écouté.

Les enfants ont des verres adaptés à leur degré d'autonomie (biberons ou verre), des couverts spécifiques (cuillère souple en silicone pour les bébés, cuillère en inox pour les plus grands). Chaque enfant a un bavoir pour manger, fourni par la crèche.

Les repas des plus grands sont organisés en petits groupes d'environ 4 enfants avec un adulte, au calme, sur une table et des chaises à leur hauteur. Ces petits effectifs permettent d'accompagner individuellement l'enfant, d'aider ceux qui en ont encore besoin, d'être en relation adulte/enfant ainsi qu'entre enfants. L'adulte s'assoit à sa hauteur facilitant ainsi les échanges

lorsqu'un enfant commence à manger par lui-même, il manipule souvent la nourriture avec les doigts. Il a besoin de découvrir la nourriture, comme son environnement, avec ses cinq sens, et donc de la toucher pour mieux s'y familiariser. Il ne sait pas encore catégoriser et ne sait pas encore ce qu'il a le droit de manipuler avec les mains, et ce qui est exclusivement destiné à être



→ Le sommeil

Le sommeil joue un rôle primordial dans la construction physique et psychique de l'enfant.

L'enfant a besoin d'un climat sécurisant, pour cela, il lui sera toujours proposé le même lit, à la même place. Le type de lit évoluera en fonction de l'âge et des besoins de chacun.

Un petit panneau avec le prénom de chaque enfant au-dessus du lit permet aux enfants et aux équipes de connaître la place fixe de chacun.

La structure dispose de 2 dortoirs séparés de la pièce de vie, avec des lits couchettes et des lits à entourage. Les pièces ont des volets roulants afin que les enfants dorment avec une lumière du jour tamisée.

Les lits sont à même le sol afin de permettre la motricité libre, l'autonomie des enfants dès le plus jeune âge lors du coucher et du lever. Les enfants ayant besoin d'être contenus et rassurés resteront dans un lit à entourage le temps nécessaire, avec une gigoteuse et pourront être positionnés le long d'un mur. Les parents ont la possibilité d'apporter une gigoteuse personnelle s'ils le souhaitent, sinon la crèche fournit des gigoteuses et du linge adapté aux différents types de lit et aux différentes saisons (gigoteuse, drap sac).

Pour respecter la sécurité, un adulte au minimum est présent dans le dortoir pendant le temps de sieste, sinon une surveillance de dortoir est organisée très régulièrement par la professionnelle qui se trouve dans la salle d'activité. Une feuille d'émargement est remplie par les adultes lors de cette surveillance de sieste. Les portes et les cloisons sont équipées d'ouvertures vitrées.

Les tout petits sont couchés sur le dos tant qu'ils ne se retournent pas seuls. Les enfants dorment à plat sur les matelas (pas d'oreiller) et aucun objet autre que le doudou et la tétine ne sont dans les lits.

La température des dortoirs est contrôlée chaque jour, les espaces aérés plusieurs fois par jour.

Les signes de fatigue sont repérés afin de répondre au besoin de sommeil de chacun.

Les transmissions du matin et l'observation des professionnelles sont donc capitales.

Si un enfant ne dort pas, il lui sera proposé de retourner dans la salle de vie pour jouer.

L'adulte accompagne l'endormissement de chacun en respectant son rituel (doudou, tétine, bercement, livre, musique, proximité d'un adulte, contact physique, contact visuel, endormissement seul...). Les référentes comme les relais accompagnent les enfants durant ce temps de sommeil.

L'équipe s'attache à respecter les rythmes et les durées de sommeil de chacun. Les siestes sont proposées à n'importe quel moment de la journée.

Les endormissements et réveils sont donc échelonnés.

Un enfant qui dort n'est pas réveillé (sauf exception). Quand l'enfant est prêt à se lever, il est accompagné dans la salle de jeu. Le professionnel le laisse finir de se réveiller tranquillement, lui propose un câlin s'il le souhaite, puis lui propose de venir se changer et/ou s'habiller dans le coin change.

Afin de favoriser l'autonomie des enfants, des bacs avec leur photo sont à leur disposition pour qu'ils puissent commencer à apprendre à se déshabiller et y déposer leurs habits, s'habiller. L'adulte aide l'enfant en cas de besoin pour les plus grands.

À tout moment de la journée, les enfants ont la possibilité de s'allonger et de se reposer sur les tapis dans la section.



→ Les retrouvailles du soir

Les départs d'enfants sont échelonnés entre 16 h et 18 h.

Dès la fin des goûters vers 16 h, tous les espaces s'ouvrent et les enfants peuvent jouer librement en attendant leurs parents.

À 17 h, la salle verte se ferme laissant 2 espaces de jeux aux enfants et à 17 h 30, ils sont tous regroupés dans l'atrium.

Chaque enfant retrouve sa famille à sa manière et à son rythme.

C'est un temps d'accueil individualisé où le professionnel transmet au portillon le déroulement de la journée de l'enfant.

L'enfant est intégré pleinement dans ce temps d'échange, car il est au cœur de la discussion.

Il est donc acteur de ce moment de transmissions en étant sollicité par la professionnelle pour raconter sa journée à ses parents.

Lors de la séparation avec la crèche, les mots sont posés pour expliquer à l'enfant qu'il retourne chez lui avec son parent et qu'il reviendra à la crèche le lendemain.

3. L'aide à l'acquisition de l'autonomie

L'enfant aime agir et faire par lui-même. L'autonomie peut se faire très tôt à travers les soins, les activités et tous les moments de la journée (repas, sommeil, motricité...).

Lorsque l'enfant est dans un environnement sécurisé, il ira de l'avant et essayera de nombreuses fois de manière volontaire ou involontaire de faire et refaire jusqu'à arriver à faire seul.

Tout l'espace de la crèche est donc pensé pour permettre à l'enfant de s'éloigner des adultes tout en ayant à vue les professionnelles à n'importe quel moment. Les meubles sont donc bas et différentes zones de jeux sont créées (motricité, imitation, lecture...). Les jeux et les espaces sont disponibles et à disposition, à hauteur d'enfants pour leur permettre un accès libre à tout moment de la journée, sans dépendance de l'adulte. Les jeux sont adaptés et propices à toutes les explorations, quel que soit l'âge de l'enfant. L'adulte n'intervient pas, ne dirige pas ni dans les phases de jeu ni dans les actions spontanées de l'enfant au quotidien. Cependant il guide en verbalisant, en encourageant la participation, en félicitant, en laissant l'enfant prendre des initiatives, en lui laissant le temps de faire et de trouver des solutions par lui-même, en passant par le jeu et en permettant à l'enfant de prendre du plaisir à faire et à reproduire. Les doudous et tétines sont à disposition. Lorsque tous les espaces sont ouverts, les enfants circulent librement et en toute autonomie. Certains temps de la journée permettent aussi à l'enfant de faire par lui-même tout en étant aidé de l'adulte s'il en fait la demande ou s'il est en difficulté : grimper sur le plan de change, prendre la serviette, le gant et la couche, se mettre debout pour le change, se tourner sur le plan de change ou lever ses fesses spontanément, se laver les mains au lave-mains, boire et manger seul, aider à mettre la table et à débarrasser, se servir seul, reconduire le chariot en cuisine, prendre sa panière individuelle pour se déshabiller, se rhabiller, reconnaître son vestiaire avec sa photo, se débarbouiller le visage et les mains après le repas et mettre son bavoir sale dans la panière, se mettre au lit, se lever du lit, s'asseoir seul, enfiler son manteau, mettre ses chaussures, prendre sa tétine ou son doudou seul, régler lui-même les conflits, lui laisser le temps de réfléchir à une solution...

Il ne s'agit pas de laisser faire l'enfant seul pour le confort de l'adulte, le choix et la spontanéité doivent venir de l'enfant.

« Apprenons-leur à devenir autonomes et ils deviendront grands » *Maria Montessori*



Maria Montessori disait également « **n'aidez jamais un enfant dans une tâche qu'il pense être capable d'accomplir seul** », car cela entamera sa confiance en lui. L'autonomie lui permet de se sentir valorisé, fier de ses progrès et compétent au travers du jeu et des actes de la vie quotidienne.

Si l'enfant a plaisir à se rhabiller seul et que les vêtements sont mis à l'envers sans que cela n'entrave sa motricité (vêtements, chaussures), alors les adultes n'interviendront pas.

4. Les repères à la crèche

« **Le rituel aide à la construction de l'identité** » *Boris Cyrulnik, neuropsychiatre*

L'enfant a besoin de rendre son quotidien stable, répétitif, prévisible afin d'être confiant, autonome et sécurisé.

La crèche met donc en place des repères et des rituels pour l'accompagner.

→ Les repères de personne

Le premier repère de l'enfant est son parent qui l'aide à se sécuriser physiquement et psychiquement grâce à son attention, son amour, ses soins, sa bienveillance... et à construire ses premières relations affectives.

« **La capacité de l'individu à être seul constitue l'un des signes les plus importants de la maturité** » *Donald Winnicott, pédiatre et psychanalyste britannique*

Chaque parent est donc accueilli et intégré de manière singulière, bienveillante et soutenante lors de la période d'accueil progressif afin d'aider l'enfant à créer d'autres repères avec une personne référente. Par la présence et les mots rassurants de son parent, il va pouvoir progressivement créer un lien avec cet adulte et trouver les ressources pour avoir confiance et se familiariser avec cette personne et ce nouvel endroit.

Une professionnelle référente est donc désignée pour accueillir le nouvel enfant et sa famille. Elle sera présente lors de l'accueil du matin, fera la séparation progressivement avec le parent, le prendra en charge la journée sur les différents temps forts et sera présente lors des retrouvailles du soir avec le parent. Progressivement, elle accompagnera l'enfant et son parent, à aller vers les autres professionnelles de la salle et les référentes relais, qui au fur et à mesure du temps et en fonction des réactions de l'enfant prendront le relais dans la continuité des soins et dans la même connaissance globale de l'enfant que la référente.



La section est divisée en 2 salles de vie (jaune et verte). Dans chaque salle sont positionnés 2 agents référents fixes. Les professionnelles relais alternent leur positionnement dans chacune des salles une semaine sur 2, afin de connaître l'ensemble des enfants de la section et de les prendre en charge de la même façon que les référentes tout au long de l'année et avec la même connaissance.

Une attention particulière est apportée lors des accueils progressifs des enfants réguliers afin que les relais soient fixes également (chacune dans une salle attitrée) le temps de cette période de familiarisation de manière à laisser le temps aux nouveaux enfants de se sécuriser (de septembre à fin octobre en général).

Les professionnelles verbalisent et anticipent tout auprès de l'enfant, l'informent des rituels de la journée, visitent avec lui tous les espaces, le préviennent lors de leurs déplacements dans ou en dehors de la salle, le soutiennent par le regard, un sourire lorsqu'il explore, l'encouragent dans ses déplacements, ses explorations, lui disent lorsqu'elles partent de la structure le soir, seront absentes.

Elles sont positionnées en « phare » et au sol autant que possible pour être ouvertes, disponibles, visibles, rassurantes, bienveillantes.

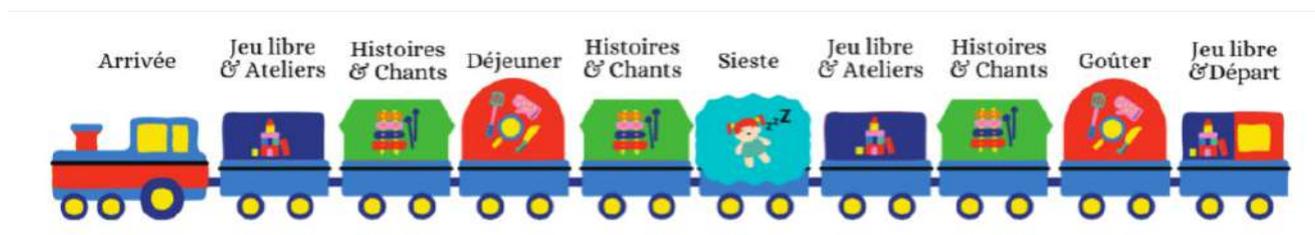
Les stagiaires et nouveaux professionnels sont toujours présentés aux enfants et aux familles et il est porté une attention particulière à ce qu'il n'y ait pas trop d'adultes inconnus dans les espaces et de garantir une stabilité dans les personnes qui prennent soin des enfants au quotidien.

Lorsque les stagiaires prennent en charge un enfant, ils passent toujours par une phase d'observation et de connaissance afin que l'enfant accepte d'aller vers eux et l'accord des parents est toujours recueilli en amont.

Chaque départ définitif d'agent est verbalisé à l'enfant et sa famille.

→ Les repères de temps

« L'enfant ne prévoit pas l'avenir, le présent seul l'intéresse »
Mademoiselle de Sommersy, romancière



Chaque jour, la chronologie des temps forts de la journée est ritualisée afin qu'elle se déroule toujours de la même façon, au même moment pour éviter les angoisses liées à l'imprévu.

L'enfant du fait de son immaturité cérébrale, n'a pas la notion du temps et pour lui une seconde équivaut à une éternité. De même, il est dans l'instant présent et n'a pas intégré l'emploi du temps quotidien.

Un enfant aura la capacité d'attendre s'il sait et si on lui a expliqué ce qui va suivre, et surtout si ces événements se produisent tous les jours dans le même ordre. Cela va lui donner confiance en l'adulte qui prend soin de lui, car il sait qu'il ne sera pas oublié.

Les différents temps forts de la journée s'opèrent toujours de la même façon, à la même heure, dans le même ordre pour les enfants. Les adultes accompagnent ces différents moments en verbalisant les temps de transition.

Une frise de temps est affichée à hauteur d'enfant avec un train représentant la succession d'images des différents temps forts de la journée afin qu'ils puissent à leur guise la regarder, verbaliser, toucher, demander aux adultes de leur expliquer, de leur montrer, où ils en sont de leur journée.

Les espaces s'ouvrent et se ferment toujours de la même façon, tous les jours aux mêmes heures.

Les rituels d'arrivée, d'activités, de soins, de repas... se répètent dans le même ordre chaque jour.

Les changes et temps de soins individuels ponctuent la journée de l'enfant.

Les temps du repas sont souvent annoncés par la fermeture de l'atrium à partir de 10 h 30, suivis des changes, du lavage des mains et d'un regroupement (imagier sonore, temps de lecture) puis visuellement par l'arrivée du chariot en service.

Les haltes-garderies d'après-midi n'ayant pas de temps de sieste à la crèche sont accueillies dans l'atrium à 14 h 30 par une professionnelle qui leur offrira un temps de jeu accompagné avant les goûters dans l'atrium ou dans une salle annexe.

Si les parents ont du retard et préviennent la crèche, les enfants sont toujours prévenus afin de les rassurer, car ils ont l'habitude de leur tour de départ et sont très observateurs.

Tout cela aide l'enfant à construire ses représentations temporelles.

→ Les repères d'espace



L'enfant a besoin d'apprendre à se situer dans son environnement pour pouvoir le maîtriser. Cet espace est donc pensé, aménagé et stable. Le mobilier, les objets restent aux mêmes places. Les espaces lorsqu'ils sont modifiés pour répondre aux besoins des enfants, sont expliqués et verbalisés aux enfants et aux parents afin de ne pas les perturber. Cela est d'autant plus vrai pour les enfants à particularités ou à sensibilités.

Les jeux et objets du quotidien sont rangés au même endroit afin de rassurer l'enfant, car il sait où il pourra les retrouver chaque jour (vestiaire, portillon, livre, jouet, doudous, lit...).

Lors de son arrivée, tous les nouveaux espaces sont présentés au fur et à mesure à l'enfant (espace de change, coin-repas, espace de jeux, dortoir, salles annexes, jardin...).

5. L'égalité fille-garçon

Les stéréotypes de genres enferment les hommes et les femmes dans des rôles déterminés et limités par leur genre féminin ou masculin. Ces idées préconçues peuvent apparaître de manière involontaire dès le plus jeune âge et enfermer les enfants dans des cases filles-garçons. Il est important de déconstruire ces clichés dès la crèche, car cela engendre plus tard des répercussions de plus en plus importantes qui peuvent influencer sur les pensées, les comportements des futurs adultes. L'égalité des genres peut entraîner des inégalités homme/femme, brimer les potentialités des enfants, déterminer leurs choix de carrière, et retentir sur leurs avenirs.



À la mini crèche :

- les places sont attribuées lors des commissions sans tenir compte du sexe de l'enfant,
- les espaces sont aménagés sans tenir compte du genre, sans coloris déterminés,
- tous les jeux/activités sont proposés indifféremment à tous les enfants : lecture, déguisement, jeux d'imitation (construction, garage, dînette...), atelier pâtisserie, atelier potager, salle de motricité, maquillage...
- les enfants sont encouragés dans toutes leurs découvertes et explorations peu importe leur genre,
- la posture des adultes, les paroles adressées aux enfants ne les enferment pas dans des attentes de genre et sont les mêmes pour tous (les filles et garçons sont encouragés dans leurs besoins de mouvements, les filles ne sont pas conditionnées à faire des jeux calmes ou plus prudents...),
- le linge et la vaisselle utilisés en section a des couleurs non stéréotypées,
- les livres pour enfants ne favorisent pas davantage un genre en particulier.

4. La place des familles à la crèche

Notre rôle est d'accompagner, ensemble, avec les familles, les enfants dans leurs premières années de vie. L'équipe crée un lien avec elles à travers des moments privilégiés et permet ainsi aux parents d'entrer dans la structure en partageant du temps avec leur enfant (ateliers parents, soirée portes ouvertes, fête de fin d'année...)

L'équipe a également un rôle de prévention et de soutien auprès des familles.

a. Les transmissions au quotidien

Ce sont des moments d'échanges quotidiens entre les familles et les professionnelles qui rythment l'arrivée et le départ de l'enfant dans la structure.

Ce temps est nécessaire et important pour identifier les besoins des enfants et les attentes des familles, mais aussi pour les professionnelles pour ajuster leurs pratiques et répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis tout au long de la journée.

Il est important de savoir s'écouter mutuellement (professionnels et parents) pour échanger autour de l'enfant, tout en adaptant sa posture et une distance professionnelle. Le professionnel rassure les parents sur leur place auprès de leur enfant. Il peut les inviter à rencontrer la psychologue en cas de difficultés diverses.

En cas de transmissions plus intimes, les professionnelles peuvent sortir de l'atrium pour venir à la rencontre du parent et échanger en toute discrétion à l'écart des autres familles.

Certaines informations particulières, lorsque cela est nécessaire, peuvent déjà avoir été transmises aux parents par la directrice, par téléphone dans la journée (maladie, blessures, morsures).

Un climat harmonieux entre les parents et les professionnelles permet un accueil de qualité.



Accueil du matin

Lorsque la séparation est difficile, il est important pour le parent de ne pas étirer ce temps de transmission et de toujours effectuer l'arrivée selon un même rituel ordonné.

Le parent a la possibilité de contacter la structure par téléphone en aval de la séparation pour prendre des nouvelles de son enfant et se rassurer.



Accueil du soir

La professionnelle (référente ou relais qui a pris en charge l'enfant dans la journée) transmet au portillon le déroulement de la journée de l'enfant à son parent. Elle rapporte les besoins primaires si le parent le demande (repas, change, sieste), les progrès, les anecdotes, les jeux favoris de l'enfant, les activités auxquelles il a participé, les relations avec les adultes et les enfants tout au long de la journée. Cela permet de rassurer le parent sur l'individualité qu'est portée sur leur enfant au sein du groupe.

Des photos/vidéos des enfants (sur le téléviseur) et affiches diverses (menus, arrivée ou départ de stagiaire ou agent, informations diverses sur la vie de la crèche...) sont également à disposition des familles, dans le hall d'entrée, pour compléter et étayer ces informations orales.

Les professionnelles sont dans une écoute active, bienveillante, disponible et s'efforcent de respecter l'intimité et la confidentialité avec chacun. Cela permet de renforcer le lien parent-professionnel et pour le parent de trouver en chaque professionnel une ressource et un soutien à la parentalité.

b. Les temps d'échanges avec les parents

Les échanges verbaux entre l'équipe et les familles sont essentiels pour que l'enfant se sente en confiance à la crèche. Les feuilles de transmission et les cahiers soutiennent mais ne remplacent pas le lien oral qui se tisse au quotidien avec l'équipe accueillante. Les transmissions permettent à l'équipe de détailler le comportement, les attitudes, l'évolution de l'enfant à la crèche. Elles encouragent les parents à partager avec le professionnel qui les accueille leurs interrogations et leurs observations. Les échanges verbaux permettent à chacun des acteurs de mieux comprendre l'enfant à travers ce qu'il exprime et ce qu'il laisse voir à la maison et à la crèche. Elles les aident parfois à trouver ensemble des réponses à des incompréhensions, à des réactions qui les interrogent. Ces transmissions encouragent les parents et les professionnels à évoluer avec l'enfant pour envisager ensemble son accompagnement. Les propositions des professionnels de la crèche peuvent ainsi s'adapter à chaque enfant, à son histoire, son vécu, et l'accompagner dans son développement.

c. Les réunions individuelles avec les parents et l'équipe

Lorsque cela est nécessaire, des temps d'échanges individuels, entre un parent et un ou plusieurs membres de l'équipe, peuvent être proposés aux familles pour discuter sur un temps donné et à l'écart de la section, sans la présence de l'enfant. Ces temps peuvent être à l'initiative des familles ou de l'équipe.

Parfois, il peut s'agir juste d'un temps de discussion, de conseil plus long et plus individualisé qu'au travers des transmissions au portillon. Le professionnel pourra alors s'isoler avec le parent pour échanger en toute confidentialité (auxiliaire, éducatrice, directrice).

Parfois, lorsque cela nécessite davantage de temps d'échanges, un rendez-vous peut être proposé à la famille (idéalement les 2 parents) afin de discuter sur certaines observations, certaines difficultés. Ce temps sera réalisé en salle de réunion, sans l'enfant et selon les disponibilités des parents.

Les parents peuvent être reçus par la directrice seule, par la directrice accompagnée d'un membre de l'équipe (y compris RSAI), par la directrice et la psychologue de la crèche ou par la psychologue seule.

Ces échanges se font de manière respectueuse, sans jugement, dans l'écoute et cherchent avant tout à comprendre une situation, une difficulté et à aider l'enfant et sa famille.

d. Les ateliers avec les parents

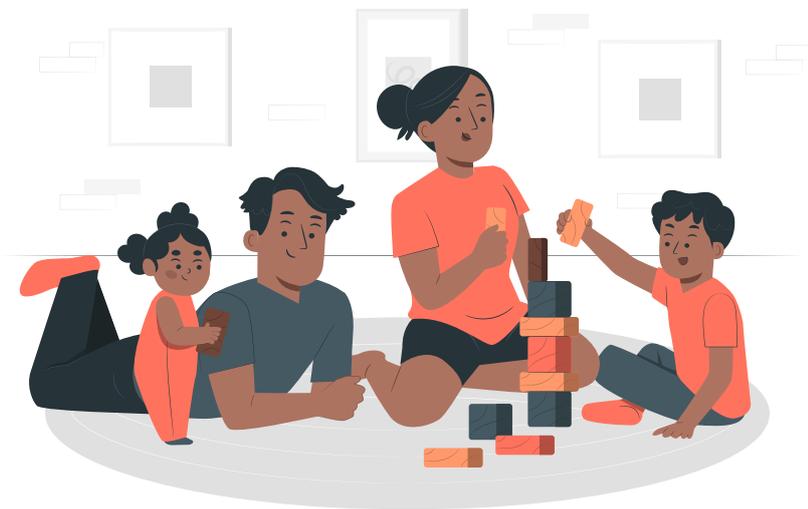
Différents temps sont proposés tout au long de l'année aux familles accueillies afin de partager du temps avec leur enfant au sein de la structure et de tisser des liens de confiance avec les professionnelles.

1. Atelier jeux

Ils sont proposés chaque année, sur une semaine au mois de décembre et de mai, 2 soirs différents. Ils sont dédiés à tous les enfants de la mini crèche (réguliers et halte-garderie) sur des créneaux définis et sur inscription. 6 enfants maximum accompagnés d'un de leur parent respectif peuvent participer à chaque session. 2 pôles sont proposés par session et encadrés par 2 professionnelles détachées de la section. 2 professionnelles de l'équipe du matin proposent les ateliers du premier créneau, tandis que ceux du dernier créneau le sont par l'équipe du soir.

Les activités et propositions peuvent être variées et permettent aux parents de découvrir des activités réalisées tout au long de l'année avec les enfants (manipulation, lecture, construction, kamishibai, confection de recette...). Elles leur permettent aussi de passer un temps privilégié avec leur enfant, en le regardant, l'encourageant, en jouant, découvrant avec lui son univers quotidien, en prenant du plaisir. C'est aussi un temps d'échange différent avec les professionnelles.

Les enfants sont sous la responsabilité de leur parent durant ces ateliers.



2. Fête de la crèche

Elle a lieu une fois par an en juin. Toutes les familles et les enfants sont conviés à partir de 16 h 30 pour un moment convivial autour d'activités et d'un buffet dans le jardin de la mini crèche (si la météo le permet) ou en section. Une thématique différente est choisie chaque année par l'équipe et permettra de décorer et de proposer des ateliers jeux différents pour les enfants et les parents. Tous sont invités à se déguiser pour cet événement. Cette fête permet de clôturer l'année et de partager tous ensemble un moment festif, convivial en dehors du quotidien de la crèche.

Un jeu des parents est spécialement créé pour l'occasion.

3. Soirée porte ouverte des nouvelles familles

Elle se déroule une fois par an, en juin, de 18 h à 19 h lorsque la crèche est fermée.

Les familles s'inscrivent à une session de 18 h ou 18 h 30.

Ce temps s'adresse aux nouvelles familles de réguliers qui seront accueillies à la rentrée suivante. Toute l'équipe est présente (sauf l'équipe technique). Une professionnelle accompagne individuellement chaque famille pour se présenter, lui faire visiter la structure et les différents espaces, présenter les projets, le fonctionnement de la structure et répondre à leurs questions.

Il est conseillé aux familles de venir avec leur enfant.

Cette soirée permet de faire connaissance, de créer un premier lien, de rassurer, d'échanger autour des questions ou inquiétudes des parents, de mettre des mots à l'enfant sur sa venue prochaine à la crèche. Des panneaux d'affichage sont mis à disposition des familles dans tous les espaces avec les différents projets de la structure pour leur permettre de se projeter et de comprendre l'intérêt de tel ou tel projet dans le développement des enfants. Les parents peuvent les lire, les prendre en photo, questionner les professionnelles.

Ce temps est déjà une amorce de l'accueil progressif, car il permet de réaliser, mentaliser, anticiper, projeter ce qui va arriver. Chaque famille est conviée, mais est libre d'y participer. Un buffet est proposé lors de cette soirée.

4. Atelier de soutien à la parentalité « les soirées papotages »

Ces ateliers sont des temps de dialogue avec les familles autour de thématiques qui les questionnent, les préoccupent afin de les éclairer sur le développement des enfants, les soutenir dans leur fonction parentale (propreté, écrans, problème autour du sommeil, des repas, développement du langage, gestion des émotions, communication bienveillante, les limites...). Ils ont lieu plusieurs fois dans l'année, le soir, à partir de 18 h, sur inscription avec un maximum de 10 participants. Les parents viennent sans enfants pour être libres dans leurs échanges et leurs participations. Les thématiques sont travaillées en amont en équipe et plusieurs professionnelles de l'équipe participent à l'atelier proposé (référente santé accueil et inclusif, éducatrice, auxiliaire, psychologue, directrice). Ils ont lieu dans la salle de motricité à l'étage, aménagée spécialement pour l'occasion pour être conviviale autour d'un buffet.

Différents supports peuvent être utilisés en fonction des thématiques : vidéos, affichages, sac avec objets, jeux, livrets, livres pour enfants ou adultes, liens... Les parents présents et les professionnelles se présentent individuellement, et les échanges se font autour des questions, des expériences et des attentes de chacun. Chaque personne peut témoigner et faire part de son vécu, de son expérience, de ses astuces, de ses connaissances. Pour le bon déroulé de la séance, il est rappelé à chacun de se respecter, de s'écouter, d'être bienveillant, d'être libre de parler et de ne pas porter de jugement.

Chaque parent est libre de rester le temps qu'il souhaite selon ses obligations.

Cet atelier a aussi pour but de créer du lien entre les familles, de rompre l'isolement, de bénéficier de l'expérience de chacun, de se sentir écouté, valorisé et soutenu dans son rôle de parent.

Les parents sont amenés par ce biais à réfléchir par eux-mêmes à des pistes d'action en se sentant davantage confiants.



e. La participation des parents à la vie de la crèche

1. Les livrets d'accueil pour les familles

Le livret d'accueil des familles est réalisé par l'équipe. Il contient diverses informations concernant la vie de la crèche comme : le déroulé de journée, la présentation de la structure, la composition de l'équipe, le fonctionnement et les projets de la crèche, la période d'accueil progressif, des informations pratiques...

Il en existe un pour les réguliers et un spécifique pour la halte-garderie. Il est distribué par les professionnelles lors de la période d'accueil progressif.

2. Le petit journal

Il est publié chaque trimestre et distribué à toutes les familles et est propre à la structure. Il contient un article sur une thématique dédiée (autonomie de l'enfant, propreté, prévention des écrans, développement du langage...), une recette de cuisine et une activité à réaliser avec les enfants à la maison, éventuellement des idées de sortie, différentes informations sur la crèche (dates des congés, arrivée et départ de professionnelle, semaines à thème, différents intervenants...). Un petit jeu et une pensée positive finalisent le tout. Ce journal est réalisé en concertation avec l'équipe et se présente sous format livret. Pour rédiger, les différents points, l'équipe se sert de supports tels que des magazines professionnels, internet, des supports de formation, des livres ainsi que leurs connaissances professionnelles.

3. Les photos et vidéos, les affichages

Tout moment du quotidien est susceptible d'être pris en photo ou vidéo. Les moments les plus particuliers sont le plus souvent affichés sur le support télévisé à l'entrée de la crèche (sorties, activités, semaine à thème, anniversaire...) afin de partager le quotidien avec les familles.

D'autres photos de moments plus spontanés sont également prises dans la journée et sont mises dans les livrets de fin d'accueil, avec différentes productions manuelles réalisées par les enfants, qui sont destinés aux familles lors de leurs départs de la structure en guise de souvenir de la crèche.

Les photos et vidéos sont prises de manière générale individuelles, afin de respecter le droit à l'image de chacun, mais parfois également en groupe. Les familles qui le souhaitent pourront apporter une clé USB, neuve et sous emballage, au départ de la crèche afin de récupérer les photos individuelles de leur enfant exclusivement.

Toutes les photos et vidéos numériques sont définitivement détruites après le départ des enfants de la structure.

Des informations sont également régulièrement affichées dans le hall d'entrée et peuvent être de différents registres : menus, maladies à éviction obligatoire, des informations ponctuelles (maladie contagieuse, accueil de stagiaire, moments festifs, ateliers...).

Les dessins et créations des enfants décorent l'atrium et le hall d'entrée tout au long de l'année et au fil des saisons.

Les parents ont à leur disposition des dépliants avec des animations, des informations de santé publique, qu'ils sont libres de prendre au gré de leurs besoins.



4. Le questionnaire de satisfaction remis aux parents

Il est rédigé par l'équipe et contient différentes questions à destination des familles pour recenser leur avis et leur degré de satisfaction par rapport à différents critères comme : leur vécu de la période d'accueil progressif, l'accueil au quotidien, la communication, l'écoute et la disponibilité des professionnelles, les projets proposés, les menus, la participation des familles, leurs besoins.

Ce questionnaire est distribué en fin d'année scolaire aux familles et est anonyme. Les familles sont libres d'y participer. Les réponses permettent à l'équipe de réajuster leurs pratiques et de s'adapter aux besoins des familles.

5. Participation des parents aux sorties ou aux activités

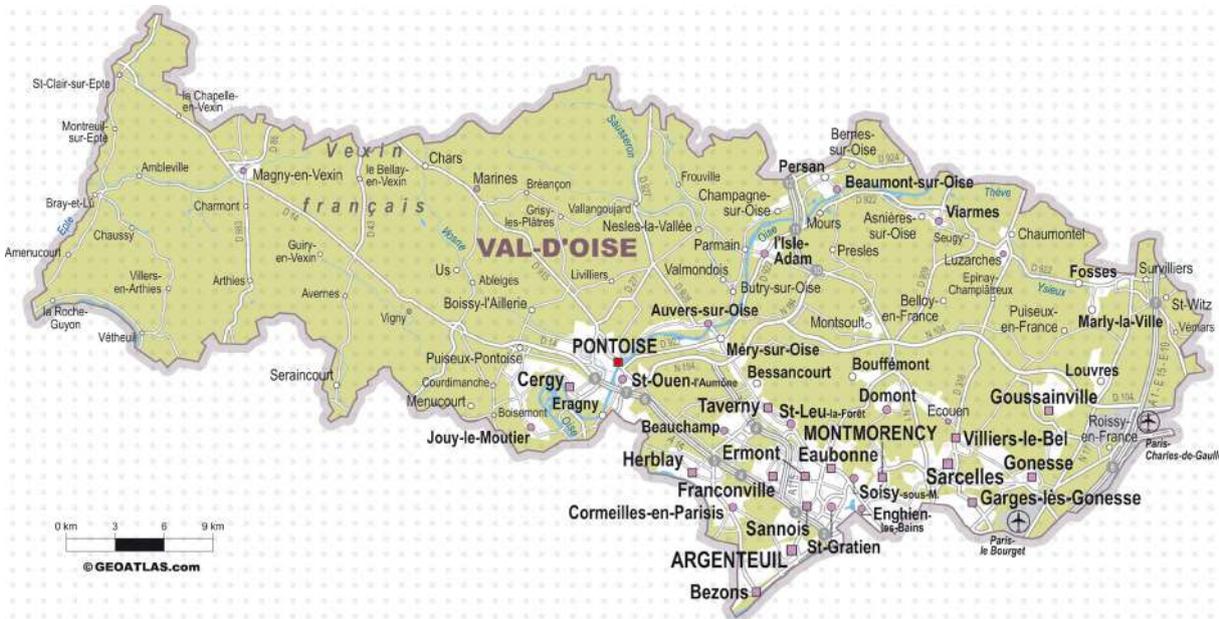
Les parents qui le souhaitent et disponibles, ont la possibilité de participer aux activités et sorties de la crèche tout au long de l'année. Cela permet à l'équipe de créer un lien avec les familles et aux parents de partager un moment privilégié avec leur enfant. L'équipe informe les parents et un affichage leur permet de s'inscrire. Lors de ces sorties, le parent encadre uniquement son propre enfant et le reste du groupe est à la responsabilité de l'équipe.

Les parents peuvent également faire profiter les enfants d'un talent particulier qu'ils souhaitent faire partager aux enfants : instrument de musique, lecture, jardinage, chant... ces talents sont recensés lors de la soirée porte ouverte et les ateliers organisés tout au long de l'année en fonction de la disponibilité des parents. Lors de ces ateliers, les parents sont toujours encadrés par les professionnelles de la crèche.

III. Projet social et développement durable de la Petite Enfance

1. Éragny-sur-Oise : Présentation de la Ville

La ville

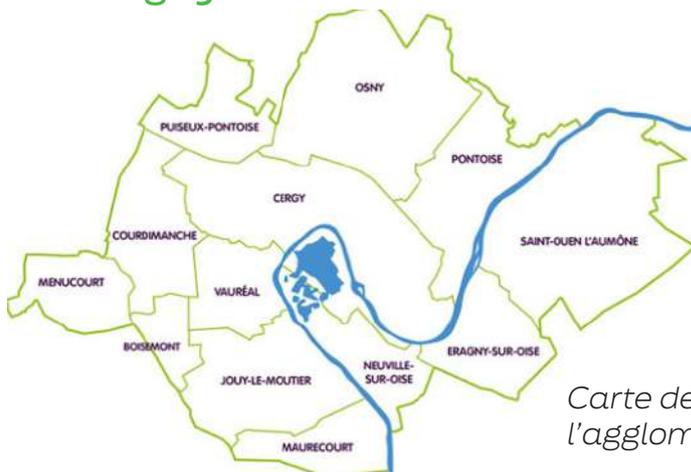


Carte du département du Val-d'Oise

Éragny est une commune française située dans le département du Val-d'Oise en région Île-de-France.

La commune est située sur la rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris. Elle est membre de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Le développement de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise, qui a débuté à la fin des années soixante, a fait se transformer la bourgade de village en ville. La croissance de la population a d'abord été due aux progrès du chemin de fer de Paris. Elle reflète ensuite l'urbanisation de la ville nouvelle grâce à ses programmes de logements variés. De nombreux quartiers ont vu le jour sur ce qu'on appelle « le plateau » et, en moins de 20 ans, Éragny a pris son visage d'aujourd'hui avec ses quelque 17000 habitants. La commune dispose d'écoles harmonieusement réparties autour du pôle central piétonnier de la Challe, de deux collèges et du lycée professionnel Auguste Escoffier dont les sections liées aux arts de la table bénéficient d'un rayonnement régional. Enfants et adultes profitent largement des nombreuses installations sportives et participent à l'animation d'un tissu associatif dense.

Éragny au sein de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise



Carte des 13 communes de l'agglomération de Cergy-Pontoise

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui compte plus de 203000 habitants. Créée en 2004, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise regroupe aujourd'hui 13 communes. Elle permet aux habitants de profiter de différents domaines d'intervention, tout en conservant l'identité et les compétences propres de chaque ville.

Une ville bien desservie

La ville est bien dotée en transports ferroviaires :

- SNCF ligne J, gare « Éragny-Neuville » allant de Paris Saint-Lazare à Gisors
- RER A, gare de « Neuville université » allant de Cergy à Marne-la-Vallée ou Chessy

Cela permet à de nombreux Éragniens de se rendre vers la capitale pour travailler.

Parfaitement desservie par la Nationale 184 et l'Autoroute A15, la commune a su accueillir de grandes entreprises et un vaste centre commercial.

Une ville riche en espaces verts

Éragny possède 45 hectares d'espaces verts, comme le Parc urbain, le square de l'Abbé Fluhr, le square du 19 mars 1962, la plaine des loisirs Aimé Césaire et des bois lui donnant une image de « ville agréable et verdoyante ».

La plaine se transforme chaque été en plaine de loisirs où les services de la ville proposent des animations en direction des jeunes et des familles. Tonnelles, chaises longues et jeux occupent les lieux sous les frondaisons. Une façon agréable pour les habitants et les visiteurs de s'approprier ce bel espace et de s'y sentir « comme au jardin ».

Une ville riche en espaces verts

Éragny a signé une charte « Ville amie des enfants » avec l'UNICEF en 2018, puis de nouveau en 2020. Cette charte lui permet de rejoindre un réseau de villes réalisant des actions et initiatives en direction des jeunes de 0 à 18 ans, qui permettent à « *chaque enfant et chaque jeune de profiter de son enfance et de sa jeunesse, et développer son plein potentiel grâce à la réalisation égale de ses droits dans sa ville* ».



La ville a également créé, en octobre 2017, un Conseil Municipal des Enfants, composé de 28 enfants élus dont l'objectif est d'impliquer les enfants dans la vie de la commune, de leur faire prendre conscience du fonctionnement de la collectivité en situation réelle, de les sensibiliser aux fonctionnements et missions des institutions locales. Cette action a pour but l'amélioration du cadre de vie des enfants. Les jeunes élus sont également associés aux différentes manifestations de la ville.

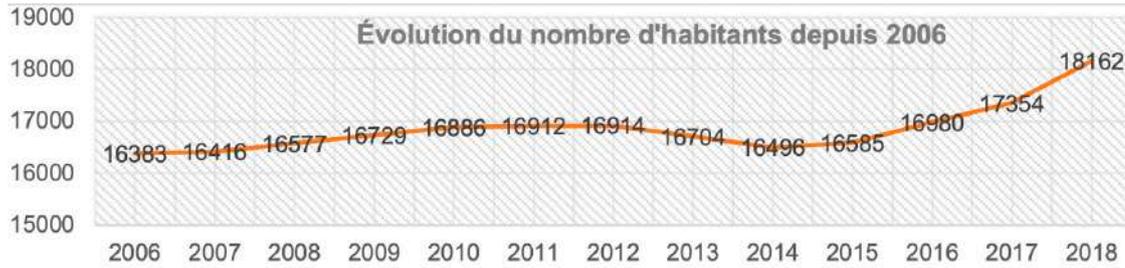
De même, en 2019, un Conseil Municipal des Jeunes a vu le jour. Il s'agit d'un dispositif d'apprentissage à la citoyenneté, à la démocratie et au vivre ensemble. Le CMJ émane d'une volonté politique locale d'instaurer une instance de dialogue avec les jeunes, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de la ville et également de leur permettre d'améliorer des actions existantes ou d'en créer de nouvelles.

Éragny-sur-Oise a accueilli le village départemental des droits de l'enfant 2018, l'occasion de faire un focus sur les droits de l'enfant au sein des différentes structures de la ville.

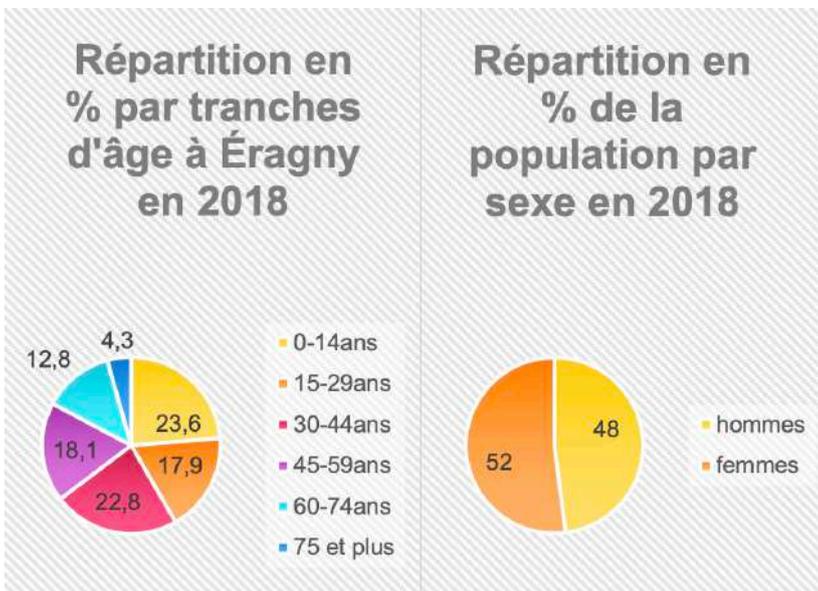
Plusieurs animations sont également proposées dans l'année par la municipalité à destination des familles et des enfants tels que la fête du jeu, le forum des métiers, la plaine de jeux l'été...

2. Présentation de la population

Une population en augmentation

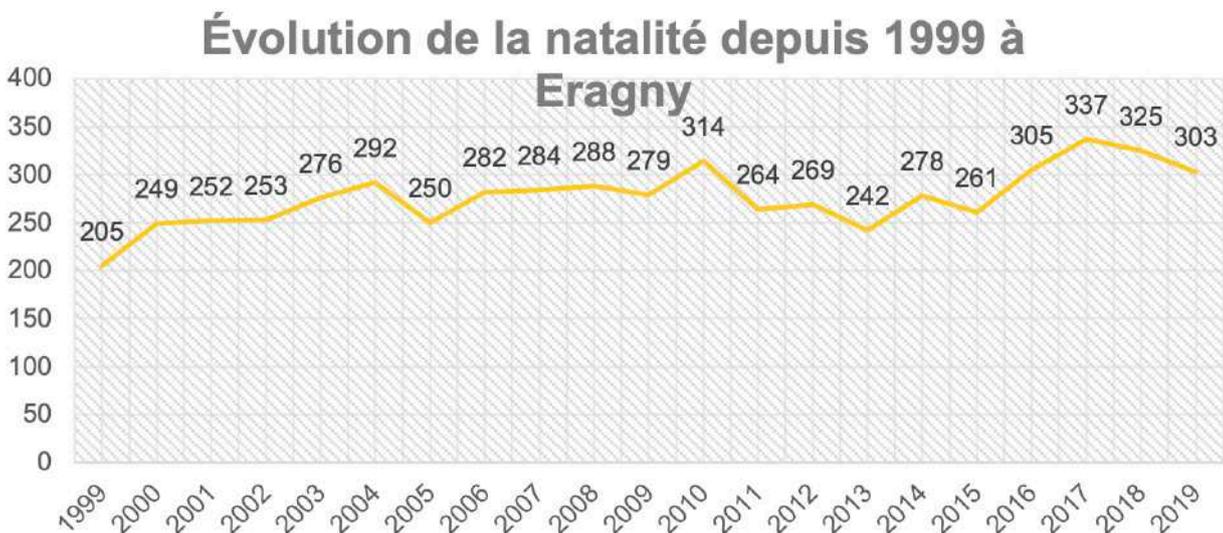


Éragny qui voyait sa population décroître depuis 2012, connaît depuis lors un afflux de population sur deux quartiers, dû à la construction de nouveaux logements (586 logements de plus de 2 pièces sur le quartier du Bas noyer et 219 sur le quartier de la gare entre 2015 et 2020). Depuis 2015, la population à Éragny connaît une nouvelle croissance surtout dans la tranche d'âge de 30 à 44 ans, tranche d'âge ayant le plus d'enfants en jeune âge. Éragny compte 3848 habitants/km² en 2018 contre 168 au niveau national (+ 2290 %).



Éragny est une ville composée majoritairement de femmes par rapport à la moyenne nationale (+2 %) et essentiellement jeune puisque les 0-44 ans constituent 64,3 % de sa population contre 48,4 % au niveau national. Ce sont surtout les 0-15 ans et les 30-44 ans qui sont les plus représentés, comptant à eux seuls 46,4 % de la population, soit presque la moitié comparativement à la moyenne française (-11,2 %). Éragny est donc une ville peuplée et jeune.

Une natalité en augmentation



On peut constater que depuis 2015, le nombre de naissances sur Éragny augmente, passant de 261 à 305 en 2016 (+16,9 %) puis à 337 en 2017 (+29,1 %). Cela se répercute donc sur le nombre de demandes de places en structures petite enfance, comme le démontrent les chiffres suivants :

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|------|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Nombre de demandes de places pour septembre | 181 | 161 89 % | 215 118.8 % | 238 131.5 % | 260 143.6 % | 249 137.6 % |
| Nombre de places proposées sur les structures municipales | 67 | 58 86.6 % | 55 82.09 % | 58 86.6 % | 51 76.2 % | 48 71.6 % |

Entre 2015 et 2017, il y a +18,8 % de demande de places en structures municipales. En 2018, la hausse se poursuit (+ 31,5 % par rapport à 2015).

Le nombre de places proposées ne suit pas la même tendance, car jusqu'en 2020, le nombre d'assistantes maternelles de la crèche familiale diminue, réduisant du même coup la capacité d'accueil au sein de cette structure. En 2021, 2 nouvelles assistantes maternelles ont rejoint la structure, ce qui a permis d'augmenter le nombre de places proposées lors des commissions. À ce jour, il n'y a pas eu d'ouverture de structures collectives municipales sur la ville.

Des ménages avec enfants supérieurs à la moyenne nationale

| Données | 2018 | % | Moyenne nationale en 2018 | 2015 | % | 2010 | % |
|-------------------------------|------|------|---------------------------|------|------|------|------|
| Total | 5028 | 100 | | 4537 | 100 | 4771 | 100 |
| Famille monoparentale | 942 | 18,7 | 11,4 | 796 | 17,5 | 834 | 17,5 |
| Couples sans enfant | 1632 | 32,5 | 47,2 | 1426 | 31,4 | 1467 | 30,7 |
| Couples avec enfant(s) | 2454 | 48,8 | 41,3 | 2315 | 51 | 2471 | 51,8 |

D'après les données de l'Insee, on dénombre 3396 ménages avec enfants en 2018 (67,5 % de la population éragnienne, contre 52,7 % au niveau national).

Les ménages les plus représentés sont les couples avec enfants (48,8 %), nettement supérieurs à la moyenne nationale (+7,5 %). On recense 942 familles monoparentales en 2018, ce chiffre ayant progressé de 1 % depuis 2010 et comptant 7,3 % de plus que la moyenne nationale.

Éragny compte plus de ménages avec enfants que la moyenne nationale (+14,8 %), ce qui en fait une ville particulièrement jeune avec une quantité importante de 0-18 ans et donc dynamique. Les familles de 1 à plus de 4 enfants dépassent les moyennes nationales dans chacune de leurs catégories (+5,8 % pour 1 enfant, +4,3 % pour 2 enfants, +3,1 % pour 3 enfants, +2,2 % pour 4 enfants et plus).

3. Profils socio-économiques des familles

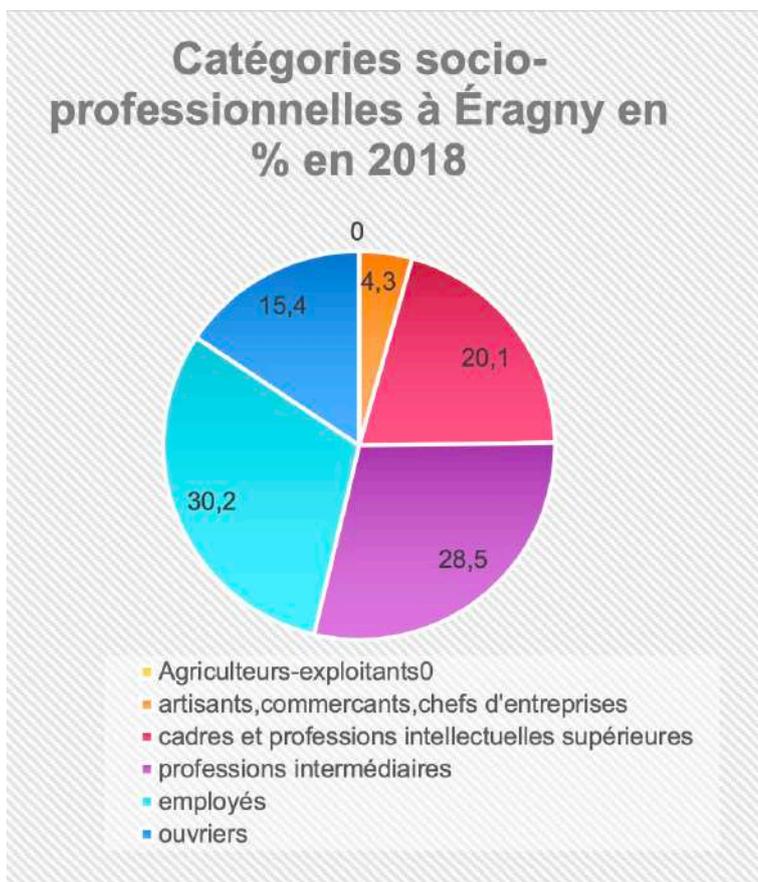
La population active et inactive sur Éragny

Population de 15 à 64 ans par type d'activités :

| Données | 2018 | Moyenne nationale en % en 2018 | 2015 | Moyenne nationale en 2015 en % | 2010 |
|--------------------|--------|--------------------------------|--------|--------------------------------|--------|
| Ensemble en nombre | 11 608 | | 10 824 | | 11 440 |
| Actifs en % | 89.4 % | 89,4 | 77.4 % | 89 | 76.1 % |
| Chômeurs en % | 10.6 % | 10,6 | 8.8 % | 11 | 7.6 % |
| Inactifs en % | 13.9 % | 13,9 | 22.6 % | 14,6 | 23.9 % |

En 2015, Éragny compte 77,4 % d'actifs parmi la population âgée de 15 à 64 ans. On constate une augmentation du chômage de 1,2 % entre 2010 et 2015 et une baisse de 1,3 % des inactifs (étudiants, retraités, stagiaires non rémunérés...). Éragny se situe au-dessous de la moyenne nationale concernant le nombre d'actifs et de chômeurs et au-dessus concernant les inactifs, ce qui peut s'expliquer par une population jeune et étudiante. En 2018, les 3 catégories sur Éragny sont équivalentes à la moyenne nationale, avec une augmentation des actifs et des chômeurs alors que la part des inactifs baisse. Cela est lié au fait que la population des 30-44 ans, catégorie la plus représentée sur la ville, continue d'augmenter.

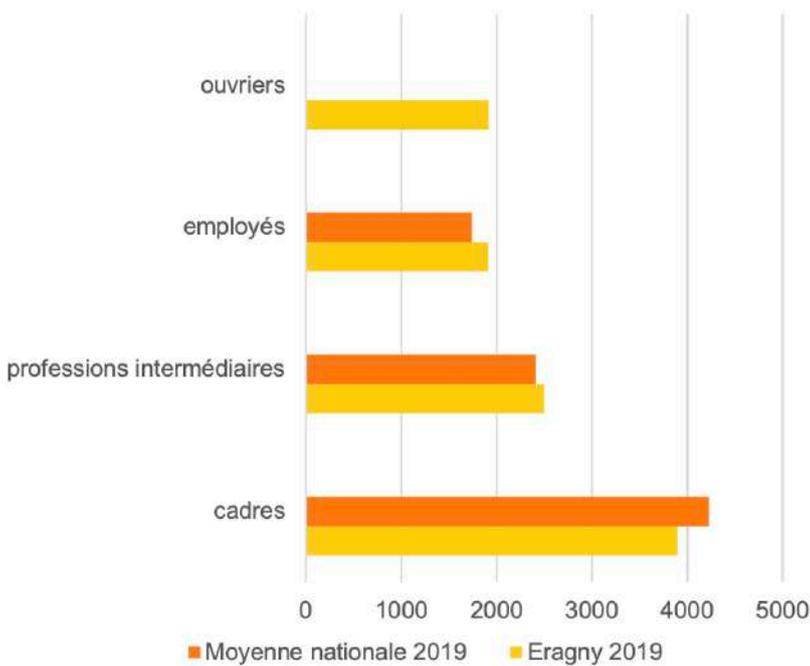
Catégories socioprofessionnelles des Éragniens



En 2018, parmi les actifs de 15 à 64 ans, les professions intermédiaires, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les employés sont les catégories socioprofessionnelles (CSP) les plus représentées sur Éragny. Ces 3 CSP représentent à elles seules 78,8 % des actifs. Comparativement à la moyenne nationale, les cadres sont beaucoup plus représentés sur la ville (+ 10,1 %) contrairement à la catégorie des ouvriers (- 10,3 %). Les niveaux d'études supérieures sont également supérieurs sur la ville par rapport au reste du territoire (+6,1 % pour les bacs+2 à bac+4, et +5,8 % pour les bacs+5 et plus).

Les revenus des familles

Les salaires (montant net mensuel en euros) par CSP* en 2019



*Catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Les salaires nets mensuels des 3 CSP les plus représentées parmi les actifs sur Éragny vont de 1910 euros pour les employés, à 2505 euros pour les professions intermédiaires, et 3897 euros pour les cadres. De manière générale, les salaires sur Éragny sont supérieurs à la moyenne nationale. Le revenu mensuel par foyer en 2019 sur Éragny est supérieur de 89 euros à la moyenne nationale.

Descriptions de l'habitat des familles

Le dynamisme observé au niveau démographique se retrouve également autour de la question du logement. La ville d'Éragny-sur-Oise dispose de 7039 résidences principales (données 2018). En 2018 le taux de résidence principale est de 95 % contre 78,1 % au niveau national.

La construction neuve est relativement dynamique sur le secteur. Le nombre de logements ne cesse d'augmenter, passant de 6177 en 2006 à 7407 en 2018. Une forte augmentation s'opère depuis 2014.

Cette augmentation ne cesse depuis de se poursuivre avec la construction de nouveaux parcs immobiliers, dont la livraison n'est pas encore achevée. Les résidences des Éragniens sont composées majoritairement d'appartements (+49,8 % par rapport à la moyenne nationale)

et compte 2,5 personnes par logement contre 1,8 sur le territoire national.

En 2018, même si la majorité des résidences principales est occupée par leurs propriétaires (+ 1,3 % depuis 2015), le parc locatif reste important avec 38,2 % (+2,4 % depuis 2010 et +0,8 % depuis 2018), dont 27,3 % d'Habitation à Loyer Modéré (HLM). Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne nationale (+19 % pour les locataires et +23,8 % pour les HLM).

En parallèle, au niveau national, les propriétaires sont plus représentatifs (+17,7 %). Les logements de 2 à 4 pièces sont les plus représentés sur la ville et dépassent les moyennes nationales, contrairement aux logements de 5 pièces et plus.



Ce parc locatif permet d'accueillir des populations nouvelles sur la commune. Éragny a adopté son Projet éducatif local en 2007 (document de référence pour la conduite des politiques publiques et communales). Il met l'accent sur l'éducation et la préparation de l'avenir concernant l'enfance et la jeunesse.

Il vise trois objectifs prioritaires :

- Favoriser la mixité sociale
- Soutenir la parentalité
- Permettre aux jeunes de construire et d'exprimer leur autonomie

4. Analyse socio-économique des familles en demande de place en structure petite enfance

| | 2015 % | 2016 % | 2017 % | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|----------------------|-------------------|---------------------|---------------|-------------|---------------|
| Situation familiale des ménages | | | | | | |
| Familles monoparentales | 20 16.4 % | 17 15 % | 19 16.7 % | 22 10.3 % | 24 11 % | 25 13.2 % |
| Couples avec 1 enfant au moins | 102 83.6 % | 96 85 % | 95 83.3 % | 192 89.7 % | 195 89 % | 165 86.8 % |
| <i>TOTAL</i> | 122 | 113 | 114 | 214 | 219 | 190 |

Depuis 2015, «les couples avec enfants» sont beaucoup plus représentés parmi les familles accueillies au sein des structures petite enfance suivant la tendance nationale. Les familles monoparentales sont en augmentation constante depuis 2017, en corrélation avec la moyenne nationale. Depuis 2016, le nombre de demandes ne cesse de croître avec un rebond en 2018 en relation avec l'arrivée des nouvelles familles sur la commune.

| Âge des parents | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|
| 23-27 ans | 4 1.1 % | 2 0.6 % | 6 1.8 % | 28 6.8 % | 21 5.1 % | 26 7.5 % |
| 28-32 ans | 40 10.6 % | 52 15.3 % | 76 22.8 % | 137 33.6 % | 124 30.4 % | 98 28.4 % |
| 33-37 ans | 133 35.3 % | 136 40.1 % | 131 39.2 % | 150 36.7 % | 152 37.2 % | 119 34.5 % |
| 38-42 ans | 129 34.2 % | 104 30.7 % | 92 27.5 % | 73 17.8 % | 85 20.8 % | 74 21.5 % |
| 43-51 ans | 63 16.7 % | 38 11.2 % | 26 7.8 % | 18 4.4 % | 20 5 % | 22 6.4 % |
| Sup à 51 ans | 8 2.1 % | 7 2.1 % | 3 0.9 % | 2 0.5 % | 6 1.5 % | 5 1.5 % |
| <i>TOTAL</i> | 377 | 339 | 334 | 408 | 408 | 344 |

On constate que les parents en demande de place dans les crèches municipales se situent majoritairement dans les tranches d'âge de 28 à 42 ans, alors qu'au niveau national la tranche d'âge la plus représentative est celle des 45-59 ans. Ce qui situe bien Éragny comme une ville assez jeune.

Depuis 2016, avec l'arrivée des nouvelles familles et du nouveau parc immobilier, les plus de 43 ans diminuent progressivement tandis que les 28-32 ans sont en plein essor.

| Activités des parents | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-----------------------|---------------|-------------|---------------|-------------|---------------|-------------|
| Actifs dont étudiants | 322 90.5 % | 288 92 % | 287 92.3 % | 362 90 % | 362 90.5 % | 289 90 % |
| Non-actifs | 34 9.5 % | 25 8 % | 24 7.7 % | 40 10 % | 38 9.5 % | 32 10 % |
| Total | 356 | 313 | 311 | 402 | 400 | 321 |

D'après les données, le pourcentage des parents « actifs » et « non actifs » sont stables depuis 2015.

| Catégories socioprofessionnelles | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Agriculteurs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Artisans | 13 3.8 % | 23 7.4 % | 20 6.5 % | 6 1.6 % | 5 1.4 % | 4 1.3 % |
| Cadres pro supérieurs | 62 18.2 % | 51 16.5 % | 72 23.3 % | 85 22.6 % | 85 23.5 % | 100 32.5 % |
| Professions intermédiaires | 100 29.4 % | 97 31.4 % | 106 34.3 % | 71 18.9 % | 65 18 % | 49 15.9 % |
| Employés | 153 45 % | 127 41.1 % | 102 33 % | 210 55.8 % | 199 55.1 % | 151 49 % |
| Ouvriers | 12 3.6 % | 11 3.6 % | 9 2.9 % | 4 1 % | 7 1.9 % | 4 1.3 % |
| Total | 340 | 309 | 309 | 376 | 361 | 308 |

Sur Éragny, les cadres et les employés restent très représentés parmi les familles en demande de place en crèche. Le pourcentage de cadres est en progression constante depuis 2015 avec une augmentation perceptible en 2020 (+9 %). Comme la moyenne nationale, la catégorie des ouvriers est en baisse chaque année.

| Revenus | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| Inférieur à 687,30 € | 7 3.6 % | 9 5 % | 12 6.7 % | 19 8.7 % | 14 6.8 % | 10 5.6 % |
| Entre 687,40 et 1000 € | 9 4.6 % | 6 3.3 % | 7 3.9 % | 7 3.2 % | 2 0.9 % | 3 1.7 % |
| Entre 1001 et 2000 € | 25 12.7 % | 24 13.2 % | 32 18 % | 44 20.2 % | 45 22 % | 39 22 % |
| Entre 2001 et 3000 € | 49 24.8 % | 42 23.3 % | 40 22.5 % | 49 22.5 % | 42 20.5 % | 32 18 % |

| | | | | | | | | | |
|-------------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| Entre 3001 et 4000 € | 5 29 % | 7 30.4 | 55 % | 4 27 % | 8 51 | 23.5 % | 54 26.3 % | 42 23.7 % | |
| Entre 4001 et 4874 € | 31 % | 15.7 | 26 % | 14.4 | 20 % | 11.2 | 17 7.8 % | 19 9.3 % | 20 11.3 % |
| Supérieur à 4874 € | 19 % | 9.6 | 19 % | 10.5 | 19 % | 10.7 | 30 13.8 % | 29 14.1 % | 31 17.5 % |
| Total | 197 | | 181 | | 178 | | 217 | 205 | 177 |

Depuis 2015, les tranches de revenus des ménages en demande de place en crèche municipale vont de pair avec les catégories socioprofessionnelles les plus représentées. En effet, les catégories de cadres et professions supérieures (de 4001 euros à plus de 4874 euros) comptent à elles seules 20 à 30 % des ménages, tandis que les catégories d'ouvriers (de 1001 euros à 2000 euros) représentent 20 % des ménages (en progression depuis 2015). A elles deux, elles représentent la moitié des familles en demande de place en crèche sur la ville.

5. L'ouverture de la ville sur son environnement

Équipements culturels et animation

La ville est riche d'équipements, tels qu'une bibliothèque, un théâtre, une ludothèque, des espaces dédiés aux manifestations culturelles, associatives et événementielles, ainsi qu'un pôle de ressources dédiés à l'emploi et au multimédia.

Équipements de services publics

La ville dispose d'un bureau de poste et d'un foyer logement pour personnes âgées non médicalisé.

Équipements scolaires et parascolaires

Éragny compte 2 centres de loisirs, 7 groupes scolaires de la maternelle à l'élémentaire (un 8e en construction), 2 collèges publics et un lycée professionnel.

Équipements municipaux divers

Éragny met à la disposition des citoyens et des employés divers bâtiments tels que l'hôtel de ville, le centre technique municipal (CTM), la maison des services au public, la maison de la petite enfance, la maison des associations et les archives communales.

Équipements sportifs

La Ville dispose de 2 complexes sportifs, 1 parc des sports, 1 terrain de tennis, 4 terrains de football, 1 terrain de rugby, 1 piste de bicross

Lien social et partenaires de santé à Éragny

Nous retrouvons 1 centre médical, 1 maison de santé, 1 centre de PMI, un Centre Communal d'Action sociale (CCAS), un EPHAD, une Maison Départementale des personnes handicapées, une Mission locale, un RAF (Relais Accueil Famille) permettant un retour à l'emploi ou à la formation pour les familles en situations précaires en les accompagnant dans la recherche d'un mode d'accueil. Enfin, l'atelier Santé ville organise des animations annuelles de prévention et de sensibilisation notamment l'« atelier futurs parents », en partenariat avec des instances de la commune et du département.

Commerces et activités

De nombreux services de proximité sont à la disposition de la population tels que des commerces, divers artisans, banques, agences immobilières, restauration, hôtel, activités médicales et paramédicales...

Ils sont répartis sur l'ensemble de la commune.

Ils sont source d'activités professionnelles participant à l'activité économique et au dynamisme de la ville et donnent un confort de vie aux habitants.

6. Offres de service d'accueil de jeunes enfants proposées aux familles sur la ville

Il existe sur la ville un guide de la Petite Enfance où sont répertoriées toutes les informations utiles aux usagers et une rubrique « petite enfance 0-3 ans » sur le site internet de la ville (www.eragny.fr).

L'offre de service d'accueil municipal



Crèche collective :

Multiaccueil ouvert du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, accueillant 60 enfants par jour, âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

Mini-crèche :

Multi accueil ouvert 4 jours par semaine (fermé le mercredi), de 8 h à 18 h, accueillant 25 enfants par jour (accueil régulier en journée et occasionnel en demi-journée), âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.



RPE (Relais Petite Enfance):

Il apporte écoute et soutien aux familles en recherche d'un mode d'accueil adapté à leur situation, ainsi qu'aux assistantes maternelles employées par des particuliers. Les assistantes maternelles indépendantes peuvent participer, si elles le souhaitent, avec les enfants, à des temps d'activités ludiques de groupes dans différents équipements municipaux.

LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent):

Lieu de rencontres, de discussion et de partage pour les familles.

Temps de rencontre entre enfants (moins de 4 ans) avec les familles.

Ces lieux d'accueil sont gratuits et sans inscription préalable.

Ils fonctionnent pendant les temps scolaires.



7. Les autres offres de service d'accueil

▪ **Microcrèche privée « Au village des nounours »**

Accueil de 10 enfants de 7 h à 20 h du lundi au vendredi.

▪ **Crèche privée d'entreprise « BABILOU »**

Accueil de 10 enfants de 8 h à 19 h du lundi au vendredi.

▪ **Micro-Crèche privée « La cabane des p'tits pandas »**

Accueil de 10 enfants de 7 h à 19 h du lundi au vendredi.

▪ **Les assistantes maternelles indépendantes**

290 enfants accueillis au sein du domicile de 104 assistantes maternelles, formées et agréées par le conseil départemental pour garder jusqu'à 4 enfants maximum selon leur agrément. Professionnelles indépendantes employées par les parents et pouvant être accompagnées par le RPE.

8. La Maison de la Petite Enfance (MPE)

C'est un lieu de ressources pour les jeunes parents éragniens qui regroupe, les services administratifs de la direction municipale de la petite enfance, la crèche familiale, le relais petite enfance et la mini-crèche.

La Maison de la Petite Enfance est le guichet unique de toutes les demandes d'accueil en collectivité. La commission d'attribution des places pour la rentrée de septembre a lieu chaque année au mois d'avril.

La ville organise un **POINT-CONSEIL PETITE ENFANCE (PCPE)**, depuis mars 2015, à l'attention des familles, coanimé par le Départe-

ment Petite Enfance, la Caf, le service de PMI, une assistante maternelle indépendante.

Il a pour objectif d'informer les familles sur tous les modes d'accueil existant sur la commune,

de les conseiller et de les orienter dans leur choix de mode de garde. Il leur apporte également

des informations sur les aides de la CAF auxquelles elles peuvent prétendre, et leur présente les

missions de la PMI.

9. Les partenaires de la Petite Enfance

La ludothèque et la bibliothèque

Un partenariat étroit s'est mis en place entre ces 2 équipements municipaux et les services de la petite enfance, permettant d'offrir une qualité d'accueil enrichissante et socialisante aux jeunes enfants habitant la commune. Pour certaines manifestations publiques destinées aux familles, un travail en transversalité avec les agents de la petite enfance est mis en place (fête du jeu).



L'ADETHE

Association d'aide pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs handicapés, en insertion professionnelle installée sur Éragny-sur-Oise. Elle intervient depuis janvier 2018 dans l'entretien des locaux des structures d'accueil petite enfance.

Conseil départemental « Val-d'Oise »

Pour les établissements d'accueil du jeune enfant

- Autorisations d'agrément, contrôle et surveillance des normes de la petite enfance
- Aides départementales en matière d'investissement et de fonctionnement pour les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans, RPE, LAEP...
- Subventions de fonctionnement pour les crèches dans le cadre de l'accueil d'enfant porteur d'un handicap ou d'une pathologie chronique,

Autour de la profession des assistants maternels ou familiaux

- Instruction des agréments, contrôle et suivi des professionnels (le) s

La CAF

La CAF subventionne directement les établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches, multi accueil, haltes-garderies, etc.) par le biais de la prestation de service unique (PSU).

En contrepartie de ce financement, la CAF demande à la crèche de calculer les participations familiales selon un barème national proportionné aux ressources et au nombre d'enfants à charge des familles. Elle réalise à ce titre des contrôles au sein des structures.

Les CAF financent également les relais petite enfance (RPE) et les projets des différentes structures petite enfance (rénovation, entretien, projets innovants...).

La PMI

Des équipes de professionnels pluridisciplinaires (médecin, puéricultrice, sage-femme, infirmière, psychologue, conseillère conjugale, auxiliaire de puériculture, conseillère en lactation) sont présentes pour informer, conseiller, prévenir et promouvoir le développement global des enfants de 0 à 6 ans au sein des familles et dans les différents modes d'accueil du jeune enfant. Beaucoup de familles de la commune consultent la PMI d'Éragny-sur-Oise pour le suivi médical de leurs enfants.

Les infirmières scolaires

Dans la commune, depuis juillet 2018, un partenariat a été mis en place entre les responsables de structure petite enfance et les infirmières scolaires de la ville, afin de faire le lien entre la petite enfance et le scolaire (PAI, antécédents médicaux, maladies chroniques, handicap...).

L'ASE

L'Aide Sociale à l'Enfance est un service du Département, dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille. Des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance des mineurs sont réalisées par l'intermédiaire de l'Information Préoccupante (IP).

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs accueillent tous les mercredis et jours de vacances scolaires, de 7 h à 19 h, les enfants âgés de 3 à 12 ans résidants sur la commune.

Depuis 2016, la crèche collective travaille en partenariat avec les centres de loisirs, à la sortie des enfants de la grande section vers l'école, afin de préparer en douceur les enfants et les familles à leurs futurs lieux de vie. Des animateurs de chaque centre viennent faire connaissance avec les enfants à la crèche sur 2 demi-journées avant leur arrivée aux centres début juillet. Les centres de loisirs sont habilités pour encadrer les enfants de moins de 3 ans.

IV. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Le développement durable pour la ville et la petite enfance

Depuis plusieurs années la ville est soucieuse de son impact environnemental et est à l'initiative de projets de développement durable et d'amélioration de la qualité environnementale

- Éragny fait partie des 280 signataires de la Charte Nationale de la biodiversité et s'engage à promouvoir l'ensemble des bonnes pratiques favorables à la biodiversité (alternatives à l'utilisation de pesticides, préserver les ressources en eau...). En 2017, la ville a obtenu sa 3^e fleur au concours Ville fleurie, gage de la qualité de vie, et concourt pour la garder en 2021.

- Depuis avril 2019, le quartier des Dix Arpents bénéficie d'un jardin partagé, favorisant les rencontres, les expérimentations, les découvertes, le partage de connaissances tout au long de l'année. Un chantier jeune a également travaillé à la réalisation de la clôture durant la semaine antigaspi en octobre 2021.

- Afin d'améliorer la qualité de l'air, de la réduction des gaz à effet de serre, le service environnement a proposé une initiation à la trottinette électrique en septembre 2021 (présentation, familiarisation, sensibilisation aux règles de sécurité) et à compter de mars 2021, une grande enquête sur l'usage du vélo afin de proposer des pistes d'amélioration.

- La création d'un Conseil Communal de Concertation sur le Développement durable (3C2D) a été lancée en 2015 à l'unanimité au conseil municipal, afin d'organiser des réflexions et être force de proposition en matière de développement durable et de mettre en relation les acteurs locaux concernés. Chaque Éragnyen peut devenir membre du Conseil.

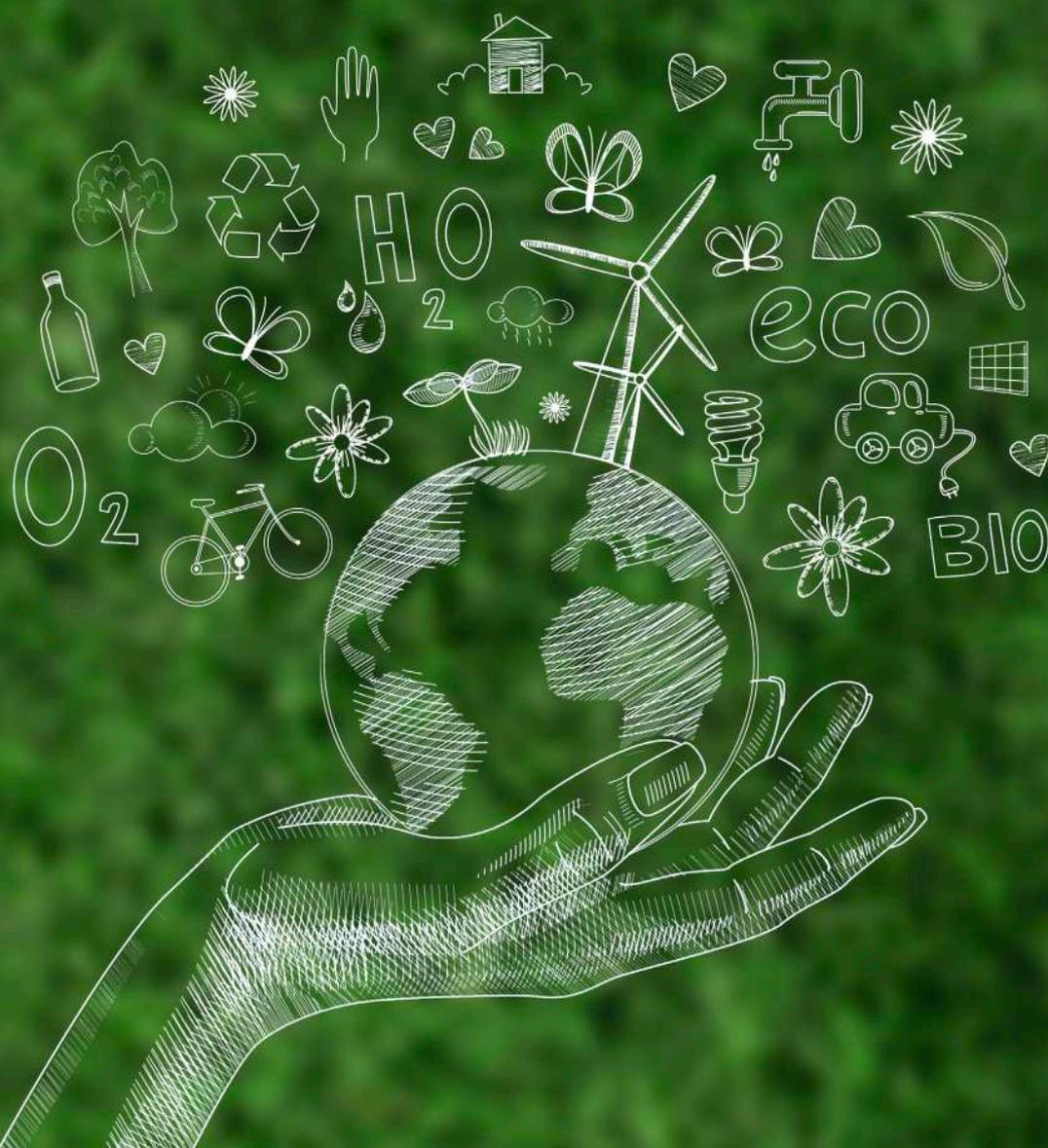
- En matière d'environnement, une politique de sensibilisation au traitement des déchets est menée : ramassage des encombrants, distribution de sacs végétaux, plusieurs sites de déchetteries disponibles au sein de la communauté d'agglomération, bornes de collectes aux textiles...

- En octobre 2021 s'est organisé le petit déjeuner de l'environnement au Conseil départemental du Val-d'Oise. Lors de cette rencontre, la Charte du Développement durable, visant à valoriser les engagements locaux responsables, a été présentée aux acteurs du territoire afin de mettre en avant les projets réalisés au sein du territoire améliorant la qualité de vie.

- Au sein de la mini-crèche, des actions visant à éviter le gaspillage et limiter l'impact sur l'environnement sont menées :

- utilisation de l'eau du robinet pour boire chez les moyens et grands afin de limiter le nombre de bouteilles d'eau plastique (réservées aux biberons des bébés),
- tri des déchets (recyclage, ordures ménagères),
- limitation des déchets jetables (vaisselle des repas entretenue en cuisine avec un lave-vaisselle professionnel limitant la quantité d'eau utilisée à chaque cycle, gestion des quantités de repas produites au quotidien en demandant aux parents de prévenir dès l'ouverture de la crèche de l'absence de leurs enfants, commande et gestion hebdomadaire des stocks en cuisine pour limiter le gaspillage)
- utilisation de vaisselle réutilisable pour les fêtes
- linge entretenu directement dans la structure en lingerie en favorisant au maximum les programmes courts limitant la quantité d'eau utilisée
- utilisation de surchaussures lavables pour les intervenants extérieurs.
- conception ou réparation de couture grâce à la récupération de tissu par les familles ou en recyclant du linge usagé pour leur donner une seconde vie.

- les luminaires sont éteints dans les espaces communs non utilisés sur les temps de sieste et tout appareil électrique débranché lorsqu'il n'est pas utilisé. Les ampoules à haute consommation d'énergie sont remplacées par des LED.
- surveillance des fuites d'eau éventuelles dans le bâtiment
- tri des piles usagées pour recyclage
- récupération des matériaux pour certaines activités pédagogiques : bouchons, contenants...
- dématérialisation informatique, limitation des impressions papier, réutilisation des papiers comme brouillons.
- création d'un potager à destination des enfants avec certaines plantations saisonnières vivaces et persistantes
- couches oeko tex limitant les traces de substances indésirables
- produits ménagers à éco label limitant l'empreinte environnementale
- application de la loi EGALIM avec changement de la vaisselle plastique utilisé lors des repas des enfants par des matériaux non toxiques (inox, verre trempé, bambou). Augmentation de la part d'aliments biologiques dans la confection des repas (16 % en 2024 à 20 % en 2025) et 31 % de produits éligibles EGALIM en 2024 (objectif de 60 % en 2025).
- contrôle de la qualité de l'air : sans risque sanitaire pour le public accueilli (étude réalisée en 2018)



ANNEXES

Annexe 1. Charte de la mini-crèche



Annexe 2. Les 14 besoins de Virginia Henderson

Les 14 besoins de Virginia Henderson

| | | | | | |
|---|--------------------------|--|----|--|--|
| 1 | Respirer | | 8 | Être propre et de protéger ses téguments | |
| 2 | Boire et manger | | 9 | Eviter les dangers | |
| 3 | Eliminer | | 10 | Parler et communiquer | |
| 4 | Se mouvoir | | 11 | Agir selon ses croyances | |
| 5 | Dormir | | 12 | Se réaliser | |
| 6 | Se vêtir | | 13 | Se divertir | |
| 7 | Maintenir sa température | | 14 | Apprendre | |

Copyright © 2024 reussistonifsi.fr

Annexe 3. Les droits de l'enfant

Les 10 principaux Droits de l'enfant

| | |
|---|---|
|  | 1. Le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination en raison de sa race, de sa religion, de son origine ou de son sexe |
|  | 2. Le droit d'avoir un nom et une nationalité |
|  | 3. Le droit à une alimentation suffisante et saine |
|  | 4. Le droit d'être soigné(e) et de bénéficier de soins et de traitement adaptés à l'âge |
|  | 5. Le droit à l'éducation |
|  | 6. Le droit d'être nourri, logé et de grandir dans de bonnes conditions |
|  | 7. Le droit de jouer, de rire, de rêver |
|  | 8. Le droit d'accéder à l'information, d'exprimer son avis et d'être entendu |
|  | 9. Le droit d'être protégé de la violence et de l'exploitation |
|  | 10. Le droit à une protection spéciale pour tous les enfants réfugiés et / ou handicapés |

Annexe 4. Charte nationale d'accueil du jeune enfant



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.



Maison de la Petite Enfance

20 rue des Pinsons

95610 Éragny-sur-Oise

01 34 02 96 70

*Du lundi au vendredi sauf le mercredi de 8 h à 18 h
Fermetures annuelles durant une
partie des vacances scolaires (avril, août et décembre)*